



**POUR LA SANTÉ DE VOTRE FAMILLE,
RESTEZ SEREINS, LE GOUVERNEMENT
EST À VOS CÔTÉS**

La CNSS, c'est un pour tous, tous pour un !
WWW.CNSS.TG

8323

Togo → Presse

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 11767

Mardi 9 Avril 2024

200 francs

REVISION CONSTITUTIONNELLE

DES DELEGATIONS PARLEMENTAIRES SILLONNENT LE TERRITOIRE NATIONAL DEPUIS HIER

● Assurer un processus institutionnel inclusif

L'Assemblée nationale, à travers ses délégués répartis sur l'ensemble des régions, a engagé, depuis hier, une série de consultations citoyennes autour de la loi de révision constitutionnelle, dans le cadre de la deuxième lecture du texte, à la demande du président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. Cette révision s'inscrivant dans la continuité des efforts de modernisation institutionnelle entrepris par le pays, depuis plusieurs années, marqués par l'adoption récente de la proposition de révision de la loi du 14 octobre 1992, portant Constitution de la République du Togo, telle que modifiée par la loi constitutionnelle n° 2019 - 003 du 15 mai 2019.

Les tournées nationales d'informations et d'écoute des populations sur la révision constitutionnelle, entreprise par l'Assemblée nationale, visent à assurer un processus institutionnel inclusif, en engageant des discussions approfondies avec toutes les parties prenantes de la société, incluant les acteurs politiques, la société civile, les experts constitutionnels, etc. pour recueillir leurs suggestions et contributions par rapport à cette nouvelle donne. En effet le lancement de cette série de consultations citoyennes fait suite à l'audience accordée par le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, au Bureau de l'Assemblée nationale. Le chef de l'Etat ayant souhaité, dans ce cadre, lancer un dialogue constructif et une écoute attentive de toutes les contributions venant des composantes de la société togolaise sur la question. L'objectif étant de répondre à l'intérêt manifesté par les populations à l'égard de cette réforme majeure, et de travailler à porter les attentes des citoyens togolais, lors de la deuxième lecture de la proposition de révision de la loi constitutionnelle à l'Assemblée nationale. *(Suite P. 3)*

SOUTIEN DU CHEF DE L'ETAT POUR LE JEÛNE DU RAMADAN

Un don de
vivres remis aux
musulmans de la
Région Maritime

Lire page...5

COOPERATION

La cheffe du
gouvernement
a échangé avec
son homologue
sierra léonais

Lire page...4

TRENTENAIRE DU GENOCIDE RWANDAIS

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a représenté le chef de l'Etat à Kigali

Le peuple rwandais a commémoré ce dimanche 7 avril 2024, le 30^e anniversaire du génocide des Tutsis entre le 7 avril et le 17 juillet 1994, des crimes de masse qui ont fait plus de 800 mille morts. Cet événement a réuni autour du président rwandais Paul Kagamé, plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement dont Mme le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé, représentant le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. *(Suite P. 4)*

FETE TRADITIONNELLE DES NATIFS DE DOUFELGOU

La 35^e édition de
Sintu-Jandjaagu
célébrée samedi
dernier à Baga

Lire page...7

COMMENT IDENTIFIER LA BONNE INFORMATION A DIFFUSER

Des journalistes formés sur les
techniques de « fact-checking »

Lire page...6

CULTURE

CONCOURS DU DROIT EN BEAUTE OU « JUS IN PUCRA »

Mlle Alida Akakpo couronnée de la
quatorzième édition

Lire page...11

HOROSCOPE DU JOUR

Vos réflexions gagnent en maturité. Faites le point pour vous recentrer sans vous faire influencer. Le ciel influence vos besoins.
ANNIVERSAIRES : Sachez laisser un peu de liberté aux vôtres car cela paiera au niveau de l'ambiance.
NAISSANCES : Les natifs de ce jour seront incontournables dans leur métier. Laissez leur développer leur talent.

BELIER ♈ 21 mars – 20 avril Profession : Vous multipliez les contacts et les démarches. Affection : Envisagez des réorientations en tout genre, de lyrisme dans vos échanges amoureux, Profitez-en ! Santé : Fiez-vous à vos ressentis.	GEMEAUX ♊ 22 mai – 21 juin Profession : Vous avez tout intérêt à mettre les bouchées doubles pour convaincre vos interlocuteurs de la pertinence. Affection : Les nouvelles rencontres sont source d'opportunités diverses tant au niveau sentimental. Santé : Vous avez du mal à décrocher car le rythme semble s'accélérer au travail.	LION ♌ 23 juillet – 22 août Profession : L'ambiance vous permet de compter sur des valeurs sûres pour évoluer sur le plan financier et sentimental. Affection : Beaucoup de doutes ou de questions vous taraudent le cœur ! Santé : Votre organisme réclame du repos avec urgence !	BALANCE ♎ 23 septembre – 22 octobre Profession : Vous voilà prêt à arracher de gré ou de force ce qui vous revient de droit ! Affection : Vous avez une imagination féconde lorsqu'il s'agit de faire part de vos sentiments. Santé : Vous avez une imagination féconde lorsqu'il s'agit de faire part de vos sentiments.	SAGITTAIRE ♏ 23 novembre – 21 décembre Profession : Si vous misez sur votre charme et votre volonté d'élever les débats, vous avez bien plus de chances de rallier les suffrages. Affection : Que vous soyez dispo ou pas, vous aurez tous à cœur de vivre des liens qui ont du sens pour vous et donc susceptibles de vous inspirer, de vous porter ! Santé : Ne vous énervez pas trop si l'on résiste à vos exigences.	VERSEAU ♋ 21 janvier – 19 février Profession : Le ciel vous recommande la plus grande prudence. Affection : Vous avez besoin de vous confier à quelqu'un sans tarder. Santé : Si vous pliez sous le poids des reproches ou des contraintes vous en regretterez.
TAUREAU ♉ 21 avril – 21 mai Profession : Gardez les pieds sur terre pour éviter un retour brutal ! Affection : Ne passez pas à côté de ces belles occasions, profitez des plaisirs simples de l'existence, sans complexe. Santé : Vous pourriez abattre des montagnes.	CANCER ♋ 22 juin – 22 juillet Profession : Vous cherchez des pistes susceptibles de vous offrir une belle évolution de carrière, vous ne lâchez rien. Affection : Ces énergies vous incitent à faire preuve de logique et de discernement concernant une relation, une personne, une rencontre. Santé : Vous êtes plus en forme que jamais.	VIERGE ♍ 23 août – 22 septembre Profession : Si vous misez sur vos efforts au service et sortez victorieux. Affection : Le ciel vous recommande vivement d'être en couple.. de bons échanges ne manqueraient pas d'aboutir ! Santé : Ne vous dilapidez pas.	SCORPION ♏ 23 octobre – 22 novembre Profession : Si vous avez fait des placements intéressants, vous recevez une nouvelle qui le sera encore plus. Affection : Les rencontres marquantes sont favorisées et il est très probable que vous ne terminerez pas la semaine tout seul mais plutôt en bonne compagnie. Santé : Vous décidez de prendre du recul par rapport aux événements.	CAPRICORNE ♎ 22 décembre – 20 janvier Profession : Vous n'avez pas à vous restreindre. Plus qu'un soulagement c'est une véritable chance que de prendre du plaisir à flamber sans avoir la crainte d'être à découvert à la banque. Affection : Soyez ferme et convaincant : vous rallierez sans souci tous les suffrages dans une ambiance survoltée. Santé : Rien de mieux que de vous divertir et de profiter des moments à vous détendre.	POISSONS ♓ 20 février – 20 mars Profession : Le menu céleste ressemble à celui d'un banquet aux multiples délices. Affection : Une belle semaine en somme, l'amour vous emporte vers la félicité ! Santé : Laissez de côté vos doutes devenus inutiles.

Jeux des lettres Par K. DAMTARE

PROBLEME N° 9696

1 2 3 4 5 6 7

A	T	E	R	S	N	O	M	89			
B	N	E	U	F	A	I	R	R	E	1011	
C	H	C	I	I	M	E	R	O	T	E	P

Score à atteindre

27

Votre score total

Trouvez pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Pressé. En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.

SOLUTION N° 9695

A - FENETRE

B - HERNIAIRE

C - ORTHODROMIE

NUMEROS UTILES

CHU Sylvanus OLYMPIO 22-21-25-01

CHU Campus 22-25-77-68
22-25-47-39/22-25-78-08

Commissariat central 22-21-28-71

Sûreté Nationale 22-22-21-21

Pompiers 118 ou 22-21-67-06

Gendarmerie (Secours et Assistance) 172 ou 22-22-21-39

Police Secours 117

Désormais retrouvez les Pharmacies de Garde à l'avant dernière page du journal.

PROBLEME N° 8265

↙	Salit	↘	Féris	↙	Sur un cheval
	Israelite		Note		Lumières
	↘		↘		↔
				↙	Lumière
					Préposition
		↙	Planche		
			Pays africain		Prénom
	Prénom	↘			
	Couleurs	↘			
	Piège	↘			
	Notre allemand	↘			
		↙	Possessif	Pronom	↘
				Difficulté	↘
				Transpirer	
				Anneau	↙
					Grugées

SOLUTIONS

SOLUTION N° 8264

F		P		I		A
A	M	E	N	D	E	S
L	I	R	E		S	I
L	E	S		V		L
A		E	C	I	M	E
C	O	C	O	N		S
I	R	U	N		S	
E	S	T		M	O	T
U		E	V	I	T	E
X	E	R		S		S

LES MOTS CROISES

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté.

☆☆☆

Par Bill-Richard AKAKPO

PROBLEME N° 2019

HORIZONTALLEMENT

- Migrants d'Indochine en Europe à partir de 1975.
- Filet de pêche de forme carrée. Fin de la paix.
- « Il aura » autrement écrit. Décora.
- Une condition ... qua non. Commune de France.
- Une loge sans elle. C'est le patron.
- Union africaine. La fin d'une bagarre. Goute épaisse.
- Pays de Mussolini. Habitation à loyer modéré.
- Grande ville de France. Il a du talent.
- Poisson comestible à peau épaisse et gluante. Gardien de prison.
- Beaucoup.

VERTICALEMENT

- A des rapports sexuels.
- Chose qu'on doit faire.
- Seul pour les anglais. Voix féminine grave.
- Appuyé sur la détente. Se rendre à.
- Début du péage. Prénom de l'actrice qui interprète Captain Marvel
- Fin de verbe du 1^{er} groupe. Creuse un trou. Pour moi-

même.
 G- Toise sans thé. Une dame sans eux.
 H- Portions. C'est lui qui reçoit.
 I- Anagramme du lion. Boson de jauge.
 J- réalisation d'un souhait.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU JEU N° 2018

A B C D E F G H I J

1	P	L	E	U	T	R	E	R	I	E
2	L	U	T	T	E	S	E	U	X	
3	U	N	I	E	S	S	L	I	P	
4	M	E	R	S	C	A	N	E	E	
5	A	T	E	B	O	U	E	C		
6	S	T	G	O	U	T	E	T		
7	S	E	M	E	U	R	E	X	O	
8	I	R	E	N	E	C	U	I	R	
9	E	I	R	E	M	A	R	G	E	
10	R	E	S	S	A	S	S	E	U	R

LES MOTS CAMOUFLES

6243

Par D. KANKPE

ENIGME « Personne entrée en religion à l'âge adulte »

- ABRUPT - AGHA - ALDOL - BENIN - BESOIN - BLOC - BOUE-COMBINER - FALOT - FLAMBOYER - FOSSE-GENOU - LAID-LOURDAUD - MENSUEL - OBUSIER - ODIEUSE - OMISE - RAJA-RECU - ROND SOURDE - TOGO - UNIQUE - YODLER.

Solution N° 6242 : TRANSCRIT

REVISION CONSTITUTIONNELLE

Des délégations parlementaires sillonnent le territoire national depuis hier

● Assurer un processus institutionnel inclusif



Une partie de la délégation à la rencontre.

(Suite de la P.1)

A Lomé, la délégation conduite par la vice-présidente de l'institution, l'honorable Mémounatou Ibrahima, était au mess de la Police nationale, face aux maires, présidents des comités de développement à la base, représentants d'organisations de la société civile, leaders religieux, groupes organisés de jeunes, de femmes et autres pour cet exercice important.

Un engagement pour l'approfondissement de la démocratie au Togo

Pour rappel les députés, représentants du peuple togolais, avaient approuvé, à une majorité écrasante (89 pour, 1 abstention et 1 contre), la proposition de loi, déposée à l'Assemblée nationale, en décembre 2023, et débattue pendant plusieurs jours, en commission des lois, puis en plénière. Ces débats nourris et intenses entre les différents partis représentés à l'hémicycle, avaient amené à procéder au vote le 25 mars dernier. Le président de la République, par la suite, a demandé une deuxième lecture du texte voté, afin de prendre en compte les attentes des citoyens.

C'est dans ce contexte que cette tournée est initiée, démontrant l'engagement réitéré de l'Assemblée nationale à œuvrer pour l'approfondissement

de la démocratie et le renforcement de l'Etat de droit au Togo.

S'adapter aux évolutions sociopolitiques du pays

Dans la préfecture du Golfe hier, cette initiative de recherche de plus de consensus a permis à la délégation des parlementaires d'expliquer aux populations l'intérêt de cette importante disposition, d'écouter tous les acteurs pour des consultations devant permettre d'enrichir, si nécessaire, cette Constitution, qui, une fois promulguée par le président de la République, permettra au Togo de passer à un régime parlementaire, et donc à la V^e République.

La délégation a entretenu l'assistance sur les différents types de régimes politiques, notamment le régime présidentiel, semi-présidentiel, parlementaire ou semi-parlementaire, leurs caractéristiques, les principes et règles qui les régissent. Elle a aussi instruit les participants sur les innovations majeures portant sur le mode de désignation du président de la République et de ses compétences, l'instauration du poste de président de Conseil ayant pleine autorité, ainsi que le réaménagement de certaines institutions de la République.

Selon les membres de la délégation, la nouvelle

option politique offre des avantages certains, dont le renforcement de la démocratie et de la séparation des pouvoirs, l'amélioration de la stabilité gouvernementale et l'adaptation aux évolutions sociopolitiques du pays, entre autres.

Des différentes interventions, notamment de la vice-présidente de l'Assemblée nationale, l'honorable Mémounatou Ibrahima et du président de l'Université de Lomé, Pr Adama Kpodar, on retient que la démarche de révision constitutionnelle repose sur trois axes majeurs : consolider les bases d'une démocratie plus moderne et respectueuse de l'équilibre des pouvoirs, préserver la stabilité gouvernementale et adapter une gouvernance plus efficace au Togo face aux évolutions. Cette initiative a été bien appréciée par la plupart des participants qui ont salué la vision du chef de l'Etat et le travail de la représentation nationale.

Du reste, pour cette démarche l'Assemblée nationale invite l'ensemble des citoyennes et citoyens togolais à participer activement à ce processus historique de révision constitutionnelle. Car, cette nouvelle loi fondamentale viendra consolider les bases du développement soutenu que connaît le pays et positionner



L'assistance lors de la consultation dans le Golfe. (Photos ONOUADJE)

le Togo auprès de ses partenaires régionaux et internationaux comme un Etat résilient et soucieux de répondre aux grands défis contemporains, tout en renforçant les principes démocratiques fondamentaux de ses institutions

Les réactions

Au terme de la rencontre, plusieurs participants se sont prononcés sur ce débat de l'heure. De l'avis de dame Senouvo Dovènè, opératrice économique, c'est un « sentiment de satisfaction. Les raisons économiques évoquées lors des échanges sont assez compréhensibles pour que les populations actent pour le régime parlementaire. C'est du temps gagné. C'est aussi de l'argent gagné. Et les pays qui l'ont adopté sont plus stables... Sinon je suis partante pour ce régime ».

Dans le même sens, M. Wodé Aguère Akpaï, responsable d'association, estime que cette journée a été instructive dans la mesure où plusieurs personnes ont effectivement compris le bien fondé du changement qui veut être opéré par rapport au régime. « Il nous a été expliqué que nous étions sous régime semi parlementaire. Le régime parlementaire n'est pas en fait mauvais, même si nous sommes pour le moment réfractaires. En

réalité, nous n'avons pas compris au départ. Avec les explications données par les parlementaires et le professeur Kpodar, je compte mieux me défendre devant ma base et l'amener à adhérer. Personnellement, je recommande ce régime qui va être salutaire pour éviter les tensions et les violences qui naissent souvent des élections. Ce régime fera économiser de l'argent également pour des élections que nous n'aurons plus à faire », a-t-il souligné.

« A mon avis, c'est le régime le plus indiqué pour le Togo. Les incertitudes du lendemain amènent toujours à avoir peur et redouter tout horizon qu'on n'a jamais exploré. Il y a des pays qui ont expérimenté et adopté le régime parlementaire, puis s'en sont très bien sortis. Je cite, en exemple, la Suède et l'Allemagne. Nous voyons sur nos écrans et lisons dans les journaux comment ça se passe là-bas. Il n'y a pas de soucis majeurs. J'ai vraiment apprécié la sagesse du chef d'Etat, qui a demandé cet exercice que nous sommes en train de faire. Après l'annonce du vote de ce régime par l'Assemblée nationale, beaucoup de rumeurs ont coulé sur les réseaux sociaux. On a entendu des rumeurs les plus folles, qui risquaient de faire plus de mal que le régime en question.

Après ces consultations, les populations seront édifiées et vont certainement adhérer. Car en effet, le régime parlementaire est favorable aussi bien qu'au parti au pouvoir qu'à l'opposition », a indiqué M. Ségbala Essossinam, chef d'entreprise.

De son côté, Mme Simwai Hèzouwè, membre du bureau national du mouvement Jeunes sans frontières Pour le Développement du Togo (JSPDT) a exprimé sa gratitude aux autorités qui ont entrepris cette démarche qu'elle trouve salutaire. « Souvent nous restons bloqués devant les inquiétudes des populations quand nous échangeons avec elles. Quand nous avons été saisis pour assister à cette rencontre d'échanges par rapport à la démarche vers une nouvelle constitution, nous nous sommes estimés heureux. Une fois de retour à la base, je vais leur dire ce que j'ai entendu ici, surtout par rapport aux avantages qu'offre le régime parlementaire. On se disait que ce n'était pas l'urgence de l'heure. Mais nous avons compris la nécessité d'œuvrer pour la promulgation de cette loi votée à l'Assemblée nationale pour notre plus grand bien », a-t-elle ajouté.

Kpinzou EDJEU

Yankolina M. TINGAENA

TRENTENAIRE DU GENOCIDE RWANDAIS

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a représenté le chef de l'Etat à Kigali



Le PM Victoire Tomégah-Dogbé (milieu en arrière plan) lors de la cérémonie.



La reconstitution d'une scène du drame.



Diverses personnalités dont la délégation togolaise à la commémoration.



Représentation de certaines phases du génocide.

(Suite de la P.1)

Il y a 30 ans jour pour jour, les Rwandais se souviennent encore de cette douloureuse page sombre de leur histoire commune. Le 6 avril 1994, l'assassinat du président rwandais Juvénal Habyarimana a déclenché le génocide des Tutsis par les Hutus. Un génocide qui fut le plus rapide de l'histoire de l'humanité avec un nombre de morts quotidien sans

précédent. La cérémonie d'hommage a été marquée par le rallumage de la flamme du souvenir par le président Paul Kagamé au mémorial de Gisozi dans la capitale Kigali.

Le président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faki Mahamat s'est indigné de l'horreur qui s'est abattue sur le Rwanda au cours de cette période par des forces meurtrières nourries par de funestes

idéologies ethnicistes.

«Trois décennies après le déclenchement de cette horreur indescriptible, nous sommes toujours interloqués, douloureusement questionnés, sur l'absurdité, la déraison, la folie, le dépassement éhonté des limites de notre humanité. Comment, pourquoi, pour quelle fin, quel mobile, quelle soit étanche-t-on par l'extermination des autres ? Que pourrions-nous dire

ou faire aujourd'hui ? Il faut en effet se souvenir pour ne pas oublier, il faut se souvenir ensuite pour comprendre la profondeur des blessures infligées et il faut se souvenir enfin pour mesurer la bestialité qui sommeille en l'homme et trouve paradoxalement un exutoire dans une totale destruction de la dignité humaine.», a-t-il dit.

Pour le président rwandais Paul Kagamé,

«aujourd'hui est un jour de tristesse, notre cœur est rempli de peine mais aussi de gratitude. Nous commémorons nos morts, et en même temps nous sommes reconnaissants de ce que ce pays est devenu, de ce qu'il a réalisé. Je m'adresse aux survivants : nous vous devons beaucoup, nous avons une dette envers vous. Nous vous avons demandé de porter le fardeau de la réconciliation

sur vos épaules et vous continuez de porter ce fardeau, vous continuez de réaliser l'impossible tous les jours pour notre nation. Nous vous remercions.»

Les événements marquant la commémoration du génocide au Rwanda vont s'étaler sur 100 jours à travers tout le pays.

www.primature.gouv.tg

COOPERATION

La cheffe du gouvernement a échangé avec son homologue sierra léonais

Le chef du gouvernement sierra léonais, Dr David Moinina Sengh, a été reçu, vendredi à la Primature par le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé. Dr Sengh qui séjourne à Lomé dans le cadre du forum d'investissement de la CEDEAO, est allé rendre une visite de courtoisie à son homologue du Togo. Les discussions ont porté notamment sur les questions d'intérêt commun, le renforcement de la coopération bilatérale et le développement de la sous-région.

Au sortir de l'entrevue avec le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé, le chef du gouvernement sierra léonais, Dr David Moinina Sengh, a déclaré être très heureux d'être ici au Togo et d'avoir

été reçu en audience par son homologue du Togo avec qui, il a eu de bonnes discussions. « Je pense que la Sierra Leone et le Togo ont beaucoup d'intérêts communs qui ont trait à

l'inclusion, la jeunesse, l'emploi et le développement des compétences », a-t-il confié. La technologie, la digitalisation et la logistique font également partie des domaines prioritaires

de la Sierra Leone, a déclaré Dr Sengh, en encourageant la transformation agricole pour plus de valeur ajoutée. « Il y a de nombreux recoupements entre les domaines d'activités de

nos deux pays. Vous savez, dans la région de la CEDEAO, environ 15 pays sont situés sur la côte. Mais, le Togo est une grande plaque tournante de la logistique », a-t-il signifié. Selon lui,

le développement de la sous-région doit se faire de manière globale, en exploitant les potentialités dont disposent les différents pays.

(Suite P.5)

Coopération

(Suite de la P.4)

La collaboration et la coopération doivent aussi être renforcées entre les pays, non seulement dans le domaine de la logistique, mais aussi dans celui du commerce pour atteindre un niveau de développement. D'après lui, le forum d'investissement organisé conjointement avec le gouvernement togolais, ces deux derniers jours, balise la voie vers ce développement. « Cela montre que si nous collaborons et investissons bien dans les bonnes industries, nous serons



Le tête-à-tête entre les deux personnalités.

en mesure de trouver une différenciation qui tire meilleure partie des marchés dont nous

disposons », a dit Dr Sengeh. Il a d'ailleurs souhaité le renforcement de la coopération entre

son pays, la Sierra Leone et le Togo.

Les discussions avec le Premier ministre



Le chef du gouvernement sierra léonais David Moinina Sengeh.

ont mis l'accent sur la paix, la sécurité et la stabilité dans la sous-région, en proie à la

menace terroriste et aux attaques djihadistes.

Patouani BATCHAMLA

SOUTIEN DU CHEF DE L'ETAT POUR LE JEÛNE DU RAMADAN

Un don de vivres remis aux musulmans de la Région Maritime et ...

La communauté musulmane des régions du Togo bénéficie d'importants lots de vivres du président de la République, à l'occasion du jeûne du Ramadan, édition 2024. La part de ce don affectée à la Région Maritime a été officiellement réceptionnée, mercredi 3 avril à la Mosquée centrale de Lomé, par l'entremise du préfet de Zio, Kodjo Etsè, en présence de ses collègues de la région.



Le préfet de Zio Kodjo Etsè (à gauche) accueilli par le président de l'UMT.



Vue partielle du don réceptionné. (Photos GNONEGUE).

Après les chrétiens, c'est le tour des musulmans des régions du Togo de recevoir des vivres offerts par le chef de l'Etat, pour les soutenir dans le jeûne de Ramadan. Depuis mercredi dernier, la Région Maritime a reçu sa part, au terme d'une cérémonie officielle organisée à la Mosquée centrale de Lomé, sous

la direction du préfet de Zio, Kodjo Etsè.

Au cours de cette cérémonie, les préfets de la Région Maritime ont réceptionné un lot de vivres composé de sept cents (700) sacs de riz de 50 kg, sept cents (700) cartons de lait et six cents (600) cartons de sucre. En collaboration avec l'Union Musulmane du Togo

(UMT), ils vont remettre le don aux bénéficiaires, à travers des opérations de distribution. Sur les lieux, les bénéficiaires ont témoigné leur reconnaissance au chef de l'Etat pour ses multiples actions en faveur du développement et du bien-être.

Face à la presse, le préfet Kodjo Etsè a salué l'initiative du président de

la République, qui selon lui, s'inscrit dans sa politique de développement basée sur l'inclusion sociale et le mieux-être de la population. « Notre gratitude va au président de la République, homme de grand cœur, qui à chaque fois, se souvient des autres dans sa politique visant à ne laisser personne de côté », a-t-il

ajouté. Il a souligné que les musulmans sont à l'honneur, aujourd'hui, à travers ce don et rappelé que le chef de l'Etat avait aussi fait un pareil geste à la communauté chrétienne, lors de la Pâques. « Ce que nous vivons, aujourd'hui, ne fait que confirmer cette politique du chef de l'Etat sur le terrain. Nous qui réceptionnons ces lots,

nous nous engageons à les transmettre fidèlement à nos communautés respectives au niveau de la région et veillerons que les opérations de distribution se déroulent dans de bonnes conditions », a-t-il promis.

Cyril EKPAWOU

... de la zone-ouest des Plateaux

Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a offert des vivres à la communauté musulmane de la zone-ouest des Plateaux, (Grand Kloto) le mercredi 3 avril à Kpalimé.

Ces vivres destinés aux musulmans nécessiteux, des quatre préfectures (Kloto, Kpélé, Danyi et Agou), sont composés

de 200 sacs de riz de 50 Kg, 150 sacs de sucre en poudre, et 100 cartons de lait "Festiva". Ce don permettra d'aider les musulmans nécessiteux à rompre le jeûne et bien fêter le ramadan.

Le secrétaire général de la préfecture de Kloto, Bakaï Essolabina a exprimé sa gratitude

au chef de l'Etat qui, une fois encore a pensé aux musulmans en leur apportant son assistance en cette période de jeûne du Ramadan. Il a souhaité que ces vivres servent réellement aux vrais nécessiteux. Il a exhorté les fidèles à continuer à prier pour la paix, la sécurité, la

concorde et la cohésion sociale au Togo.

Le président de l'Union Musulmane du Togo (UMT), section de Kloto, Batcha Djéri Moutawakilou a au nom des sections sœurs remercié le chef de l'Etat pour ce don fait à la communauté musulmane du Grand Kloto. Il a salué ce geste qui

témoigne de son affection à la communauté musulmane. Le président de l'UMT section Kloto a prié Allah de l'assister, de le guider et de l'éclairer dans toutes ses actions. Il a profité de l'occasion pour implorer Allah pour que la paix règne au Togo afin que les échéances électorales se

déroulent dans la paix et que l'unité nationale soit renforcée. « Le chef de l'Etat, à travers ce don fait savoir qu'il est avec nous, nous aussi, nous le rassurons d'être avec lui », a déclaré le président de l'UMT section Kloto.

(ATOP)

COMMENT IDENTIFIER LA BONNE INFORMATION A DIFFUSER

Des journalistes formés sur les techniques de « fact-checking »

Un atelier de formation sur les techniques et outils de « Fact-checking » ou encore la vérification des faits s'est tenu, jeudi et vendredi derniers à Kpalimé. Cette session a regroupé une quinzaine de professionnels de médias publics et privés, (radios, presses écrites et en ligne), venus des Régions Maritime et des Plateaux. Initiée par le Centre d'Observation et d'Analyse du Web (COAWEB), la rencontre a permis d'outiller les participants à la détection des fausses informations et de les sensibiliser sur l'importance de vérifier les informations avant leur diffusion ou publication.



Vue partielle des participants suivant les explications de ...



... M. Noel Kokou Tadégnon.

Le paysage médiatique et le rapport à l'information du monde ont subi une mutation en profondeur. Par conséquent l'on s'informe, aujourd'hui, via les réseaux sociaux qui offrent des contenus surabondants, mais souvent partiels ou trompeurs. Une information de qualité reste pourtant indispensable pour faire vivre la société. Dans ce cadre tout à fait nouveau, continuer à informer est donc un réel défi pour les professionnels des médias. Il est absolument essentiel que les journalistes affirment leur rôle et responsabilité pour bâtir une relation de confiance avec les citoyens dans ce nouvel espace public. Cela passe par un rappel constant à la recherche de ce qu'est une vraie information.

C'est l'objectif que s'est fixé le Centre d'Observation et d'Analyse du Web (COAWEB) en initiant, pendant deux jours, une formation aux techniques et outils de recherche et de vérification appelé le « fact-checking ». Les participants, 15 journalistes des Régions Maritime et des Plateaux, ont suivi des cours théoriques et pratiques ponctués de nombreux exercices sur les modules suivants : « introduction à la désinformation

: définition, types et exemple, Fake news : origine et impacts avec le web et les réseaux sociaux. », « introduction au fact-checking », « comment comprendre le phénomène des fake news », « outils de vérification des photos/vidéos, lecture de métadonnées/Exifviewer dans firefox ou chrome/tineye/Yandex ».

Selon M. Noel Kokou Tadégnon, vice-président du COAWEB et formateur, cette session est axée sur la vérification des informations et la promotion de l'éducation aux médias et à l'information. Elle vise à contrer la prolifération des fausses informations dans la sphère médiatique togolaise, en sensibilisant et en formant les journalistes et la société civile. « Aujourd'hui, notre monde fait face à ce phénomène qui, si on ne prend pas garde, risque de nous amener dans des problèmes difficilement résolubles. Donc, il est capital pour nous de pouvoir les aider. Nous, au niveau de TogoCheck, nous faisons des recherches là-dessus, on travaille au quotidien sur ces fausses informations et on essaie aussi de former », a-t-il souligné.

Pour lui, il est capital de transmettre aussi



Le formateur remet l'attestation à une participante.

ces connaissances aux journalistes, afin qu'ils puissent être en mesure de travailler de manière autonome, à lutter contre ces fausses informations. « Pour nous, il est important d'alerter les confrères, de les former, de les aguerrir pour aider aussi la population à comprendre les enjeux liés à ce phénomène qui, aujourd'hui, commencent par inquiéter le monde », a affirmé M. Tadégnon. Le vice-président du COAWEB a également relevé que cette formation s'inscrit dans le cadre du projet "Promouvoir la liberté d'expression et des médias et protéger les défenseurs des Droits de l'Homme au Togo" initié par l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), en collaboration avec

l'Institut PANOS Afrique de l'Ouest (IPAO) et le Réseau Inter Africain pour les Femmes, Médias, Genre et Développement (FAMEDEV), et l'appui de l'Union Européenne.

Une fonction consubstantielle du journalisme

Le fact-checking, guide de vérification d'information, se veut un rempart aux dérives. C'est un retour à la vérification des données et faits, dans l'optique, non seulement de renforcer l'éthique de la pratique professionnelle, mais surtout d'ouvrir la voie vers une meilleure pédagogie de l'information à destination du public. Pour le formateur, Noel Tadégnon, il est important de se rappeler que la vérification des faits existe, depuis que le journalisme s'est

imposé comme une profession et qu'il est une fonction consubstantielle, une étape sine qua non au traitement de l'information. C'est pourquoi, selon lui, à l'heure de la prolifération des informations de toute sorte, plusieurs outils permettent, de nos jours, d'identifier l'origine exacte d'une information (photo, vidéo) en ligne, notamment sur les réseaux sociaux. Il s'agit pour la vérification d'images de « google images », « yandex images », « tineye » ... En ce qui concerne le checking des images, les professionnels des médias peuvent utiliser « invid » et « youtube Dataviewer ». « La liste de ces outils est non exhaustive, mais elle présente les principaux outils utilisés par les

fact-checkers et les journalistes à travers le monde », a-t-il précisé.

« Cette formation est une belle initiative, dans la mesure où, le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est plein d'informations qui ne sont pas vraies et réelles. Quand il y a une information, il va falloir la vérifier, qu'on soit au niveau du web, de la presse écrite, de la radio ou de la télévision, il y a un certain nombre de questions qu'il faut se poser, pour éviter de désinformer, de mal informer et d'induire les gens en erreur », a confié Eric Gato, journaliste (Desk Politique) à Taxi Fm.

Pour Mme Essowazam Pewili, journaliste à Radio Maranatha, cette initiative est la bienvenue, parce que « j'ai appris beaucoup de choses. Je souhaite que cette formation se déroule, de temps en temps, pour pouvoir acquérir encore beaucoup de connaissances et aider les populations à connaître la vraie information ».

A l'issue de cette formation, chaque participant est reparti avec une attestation.

Yves T. AWI

FETE TRADITIONNELLE DES NATIFS DE DOUFELGOU

La 35^e édition de Sintu-Jandjaagu célébrée samedi dernier à Baga

Les natifs de la préfecture du Mont Blanc (Doufelgou) ont célébré, samedi dernier à Baga, dans le Doufelgou 1, leur fête traditionnelle Sintu-Jandjaagu ou fête des moissons, en reconnaissance aux mânes de leurs ancêtres, pour les bonnes récoltes et souhaiter l'abondance pour la nouvelle saison. Au-delà des retrouvailles et de l'aspect festif, c'était l'occasion pour les filles et fils de cette préfecture de réfléchir autour des projets de développement. Le thème retenu pour cette édition est « Ensemble sauvagardons l'union et la paix entre les filles et fils de Doufelgou pour la cohésion et le développement de la préfecture ».



Prestation d'un groupe folklorique.



Diverses autorités dont le ministre Foli-Bazi représentant le chef de l'Etat.

Après une série d'activités culturelles et éducatives menées dans chacun des quinze cantons (15) que compte la préfecture de Doufelgou, Baga a accueilli, samedi dernier à l'EPP centrale, l'apothéose de la 35^e édition de la fête traditionnelle Sintu-Jandjaagu. C'était en présence des cadres de la préfecture, des autorités administratives, civiles et militaires, ainsi que d'une foule fortement mobilisée. En cette circonstance, les peuples Nawda et Lamba qui occupent cet espace géographique, ont fait redécouvrir aux invités et autres peuples frères venus spécialement pour cette célébration, leur vitrine identitaire. Ceci, en mettant en exergue la richesse de leur terroir, à travers des mets locaux, des rites et danses. Ainsi, les spectateurs ont pu apprécier des rythmes tels que Dagabina, Ayota, Missité, Kpandjama, Sintu, Kpadjaga/Kadjaga, Kontete, Ambora, N'Tissr, Sintu Kpalaar, Bagou, etc. Des rythmes exécutés, la plupart du temps, en mémoire des ancêtres ou des hommes d'un certain âge.

Des valeurs intrinsèques transmises de génération en génération

Bien plus qu'un moment de communion avec les ancêtres, cet événement caractérisé par des rassemblements, des



Un groupe folklorique en prestation.

banquets communs, des démonstrations de chants et danses, ainsi que des jeux populaires, ancre le sentiment d'appartenance à une communauté, tout en contribuant à la cohésion sociale. Aussi, les rites (de libation et le son du cor) observés avant la célébration et le caractère rotatif de cette fête (l'apothéose passe de canton en canton) permettent aux jeunes générations de ce milieu d'appréhender le lien de continuité et de développer leur curiosité, ainsi que leur rapport avec les aînés. Ce faisant, il leur est désormais possible de revenir sur leur histoire, de comprendre qui elles sont, d'où elles viennent et donc, de se rapprocher de leurs racines. Avant le démarrage des festivités marquant cette apothéose, le président d'honneur du comité d'organisation, M.

Dalakena Djadja, chef du canton de Baga a présenté la carte postale de ce canton occupé par 95 % des autochtones et 5 % d'étrangers. A sa suite, le Pr Agoda-Koussema Augustin, président du comité d'organisation a fait l'historique de cette fête qui est avant tout une action de grâces.

Pour sa part, le ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, M. Foli-Bazi Katari, représentant personnel du chef de l'Etat, a souligné l'importance de cet événement dans le renforcement de l'identité et de la paix dans la région, en saluant également l'engagement en faveur de ces valeurs partagées par les plus hautes autorités. Il a encouragé les natifs de Doufelgou à continuer la promotion de ces principes, pour un développement harmonieux et inclusif du milieu. «

C'est une occasion de se ressourcer et d'affirmer son identité. Et l'initiative de fédérer le Sintu des Lamba et Janjaagu des Nawda en un seul et unique évènement dénote de votre attachement à l'union et à la paix, des valeurs prônées par le chef de l'Etat », a-t-il laissé entendre.



Le monument en référence à l'union prônée par Samar et Baga son épouse.

Par ailleurs, dans le cadre de cette célébration, un monument retraçant l'histoire de la création du canton de Baga a été érigé. Sur cette œuvre de Bassantea Kaferna David, fils du milieu, on aperçoit Samara avec

des armes traditionnelles, fondateur du canton et son épouse Baga, un bébé au dos appelant leurs filles et fils à l'union.

Yankolina M. TINGAENA



APPEL A CANDIDATURES

Pour ses besoins en personnel, SOS Villages d'Enfants au Togo lance un appel à candidatures pour le recrutement des postes ci-dessous :

1. Un.e chargé.e de sécurité

<https://sos-togo.org/wp-content/uploads/2024/04/RECRUTEMENT-Charge-Securite.pdf>

2. Une sage-femme d'Etat

<https://sos-togo.org/wp-content/uploads/2024/04/RECRUTEMENT-Sage-femme.pdf>

Tous les détails relatifs à l'offre se trouvent sur le site de notre organisation via les liens internet ci-dessus mentionnés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

SOS VILLAGES D'ENFANTS AU TOGO NE PERÇOIT DE FRAIS A AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (DEPÔT OU TRAITEMENT DE LA CANDIDATURE, TEST, ENTRETIEN, ETC.), ET ELLE NE DEMANDE AUCUNE INFORMATION BANCAIRE.

INFRASTRUCTURES MARCHANDES

Le site de construction des ouvrages marchands à Pissiyô dans Kozah 4 remis aux entreprises recrutées



Le maire Adom (debout) s'adressant à...

L'antenne régionale de Kara de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), avec le soutien financier du Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV) a remis le site de Pissiyô retenu pour la construction des ouvrages marchands dans la commune Kozah 4, aux entreprises recrutées à cet effet. La cérémonie de remise s'est déroulée le mercredi 3 avril à Kara.

La cérémonie de remise de site a connu la participation des cadres de la commune Kozah 4, des chefs traditionnels, des membres des comités de développement à la base, les représentants des commerçants et commerçantes du marché d'Atchangbadè. Elle intervient dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Soutien aux Microprojets d'Infrastructures Communautaires (PSMICO) Les ouvrages mar-

chands, lotis sur une superficie de deux hectares, sont financés à 140.163.234 FCFA. Ils se composent de huit (08) hangars de type cantonal, de trois (03) magasins de stockage, un bloc pour la réalisation de cinq (05) boutiques et deux autres blocs pour les latrines modernes et les latrines VIP. Il y aura également sur le même site, la construction d'un forage photovoltaïque avec une adduction d'eau potable.



...l'assistance.

Les travaux sont confiés à sept entreprises recrutées sur des bases concurrentielles pour une durée de quatre mois. L'antenne régionale de l'ANADEB veillera à la qualité des ouvrages qui seront réalisés, à travers la présence d'un contrôleur permanent sur les lieux.

Le coordonnateur régional de l'ANADEB-Kara, Kérimou Moulamouwa, a fait savoir que le démarrage des travaux est le fruit des

efforts des autorités locales soucieuses d'offrir un cadre adéquat aux commerçants et commerçantes du marché d'Atchangbadè. « Fort heureusement, leurs démarches ont eu un écho favorable auprès des plus hautes autorités du pays qui ont instruit l'ANADEB de réaliser les travaux de construction de ces ouvrages marchands à Pissiyô, dans le canton d'Atchangbadè pour l'amélioration des conditions de vie des

populations », s'est-il réjoui.

Le maire de la commune Kozah 4, Dr. Adom Simfèilé, représentant du préfet à cette rencontre, a souhaité que ces entreprises recrutent la main d'œuvre locale avant de demander à la population d'avoir un regard citoyen pour la qualité des travaux.

(ATOP)

ARTISANAT

Pose de la première pierre du centre des artisans de Zio

Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, Emmanuel Kodjo Adédzè, vice-président chargé de la Région Maritime du parti UNIR a procédé à la pose de la première pierre du centre des artisans du Zio, le mercredi 3 avril à Tsévié.

Le projet de construction du centre a été soumis aux autorités de la commune Zio1 et aux cadres UNIR Zio par la corporation des artisans et du Syndicat des Couturières et Tailleurs du Togo (SYNCTATO) section Zio. Il s'agit d'offrir un cadre adéquat de formation, de rencontre et de réunion aux différentes corporations d'artisans pour leur épanouissement et

pour leur faciliter de faire leurs activités.

Pour atteindre cet objectif, la commune Zio 1 a mis à la disposition de ces acteurs de la vie socio-économique de la préfecture, deux lots de terrains. De même, les cadres UNIR Zio, ont de leur côté, mis les moyens à disposition pour que le projet soit réalisé dans les meilleurs délais.

Le vice-président chargé de la Région Maritime d'UNIR, Emmanuel Kodjo Adédzè a expliqué la vision de paix du chef de l'Etat pour tous les Togolais, afin que les acteurs de la vie socio-économique du pays puissent vaquer librement à leurs occupations. Il a remercié les autorités de la préfec-



Le ministre Adédzè pose la première pierre du centre des artisans de Tsévié.

ture de Zio et de la commune Zio1 pour leur attachement à la cause des artisans. Il a souhaité que, par la mise en place des infrastructures modernes au profit des populations, la ville de Tsévié représente la vitrine de Lomé.

La présidente du SYNTACTO Zio, Mme Akakpo Thé-

rèse a exprimé la joie et la satisfaction de tous les artisans et particulièrement

des couturières et tailleurs du Zio pour la pose de la première pierre de cette

infrastructure. Elle a remercié les autorités du pays et les cadres UNIR Zio pour leurs volontés d'accorder une place de choix à l'artisanat dans la vie économique du pays.

Le maire de la commune Zio1, Agogno Messan ainsi que des autorités de la préfecture de Zio et des responsables du parti UNIR ont pris part à la cérémonie.

(ATOP)

Lisez et faites lire chaque jour

TOGO-PRESSE

editogo S.A.
Avec Conseil d'administration
SOCIÉTÉ NATIONALE DES ÉDITIONS DU TOGO

Imprimerie pour métier, service pour vocation

Togo Presse
GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Eid MUBARACK

Togo-presse, Grand quotidien national d'information.

 www.togopresse.tg  22 21 37 18
22 22 37 66  info.digital@togopresse.tg  5, Av. Mama Fousseïni, non loin de OMS, en face de la CEET

ANNONCE LEGALE**DEMANDE POUR CHANGEMENT DE PATRONYME, DE MATRONYME, SUPPRESSION ET ADJONCTION DE PRENOMS**

Conformément à l'article 13 du Code Togolais des Personnes et de la Famille, monsieur **FIAWUMOR S. Enyo** agissant pour le compte de sa fille **DAGNO Amè** née le 31 décembre 2002, fille de **DAGNO Kodzo Agossou** et de **ATILA Akouyovi** a déposé une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer le patronyme **FIAWUMOR** à **DAGNO** ; supprimer les prénoms **Kodzo** ; **Agossou** et adjoindre les prénoms **Delali** et **Agbéko**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition à ce changement de patronyme dans un délai de **trois (3) mois**.

Fait à Lomé, le 2 avril 2024

ANNONCE LEGALE**DEMANDE POUR CHANGEMENT DE MATRONYME, ET RECTIFICATION DE PRENOMS**

Conformément à l'article 13 du Code Togolais des Personnes et de la Famille, monsieur **GUIMBA-MAMA Kamalou** né le 5 mai 1993, fils de **GUIMBA-MAMA Youssif** et de **HOUDOU Rékiya** a déposé une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer le matronyme **BIYAO SAMA** à **HOUDOU** et rectifier le prénom **Rékiya** à **Rakiya**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition à ce changement de patronyme dans un délai de **trois (3) mois**.

Fait à Lomé, le 2 avril 2024

ANNONCE LEGALE**DEMANDE POUR CHANGEMENT DE PATRONYME, SUPPRESSION ET ADJONCTION DE PRENOMS**

Conformément à l'article 13 du Code Togolais des Personnes et de la Famille, madame **AKAKPO Adakou** née le 17 novembre 1974, fille de **AKAKPO Samuel** et de **AYI Dédévi Lucie** a déposé une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer le patronyme composé **KPONVE-AOFA** à **AKAKPO**, supprimer les prénoms **Samuel** ; **Lucie** et adjoindre les prénoms **Akakpo** et **Assion**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition à ce changement de patronyme dans un délai de **trois (3) mois**.

Fait à Lomé, le 2 avril 2024

ANNONCE LEGALE**DEMANDE POUR CHANGEMENT DE MATRONYME, ET RECTIFICATION DE PRENOMS**

Conformément à l'article 13 du Code Togolais des Personnes et de la Famille, monsieur **TAY Komlan Prudence** né le 31 décembre 1983, fils de **TAY Koffi Agbenyenou** et de **KPAKPO Eya** a déposé une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer le patronyme **FIATY-AMENUVOR** à **TAY** ; rectifier le prénom **Komlan** à **Komla** ; supprimer les prénoms **Prudence** ; **Agbényénu** et adjoindre les prénoms **Yannick** ; **Kwassi**, **Dégbé** et **Assio**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition à ce changement de patronyme dans un délai de **trois (3) mois**.

Fait à Lomé, le 2 avril 2024

ANNONCE LEGALE**DEMANDE POUR CHANGEMENT DE MATRONYME, ET RECTIFICATION DE PRENOMS**

Conformément à l'article 13 du Code Togolais des Personnes et de la Famille, monsieur **GLEVI Kodjo** né le 18 septembre 1989, fils de **GLEVI Kossi** et de **ADIKANOU Kossiwa** a déposé une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer le patronyme **KETOWOTSAN** à **GLEVI**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition à ce changement de patronyme dans un délai de **trois (3) mois**.

Fait à Lomé, le 2 avril 2024

ANNONCE LEGALE**DEMANDE DE CHANGEMENT DE PATRONYME, DE MATRONYME ET DE PRENOMS**

Conformément à l'article 13 du Code Togolais des Personnes et de la Famille, monsieur **EYADEMA Leclerc Corneille** né le 16 septembre 1971 à Afagnan (P/LACS), fils de **EYADEMA Etienne** et de **EYADEMA Hubertine**, a déposé une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer le patronyme **GNASSINGBE** et le matronyme **ESSAO** à **EYADEMA**, de remplacer ses prénoms **Leclerc Corneille** par **Essohanim**, **Etienne** du père par **Eyadema** et **Hubertine** de la mère par **Badagnaki Kéméalou** sur son acte de naissance.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition à ces changements de nom dans un délai de **trois (03) mois**.

Fait à Lomé, le 05 avril 2024.



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

AVIS**INSCRIPTION POUR LA FORMATION EN AVICULTURE AU CERSA**

Vous êtes nombreux à manifester votre intérêt pour la formation en aviculture au Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé.

A cet effet, nous vous invitons à vous inscrire et à payer les frais de formation au plus tard le 30 avril 2024 en vue du démarrage de la prochaine session prévue pour démarrer le 14 mai 2024.

Niveau minimum requis : BEPC INFORMATIONS GENERALES SUR LA FORMATION

1. Modules de la formation en aviculture

N° d'ordre	Modules
1	Techniques de conduite des exploitations avicoles
2	Biosécurité et bio-sûreté des exploitations avicoles
3	Techniques de production des poussins d'un jour et gestion des couvoirs
4	Techniques d'alimentation et de rationnement des volailles
5	Procédés de transformation et sécurité sanitaire des produits avicoles
6	Marketing et socio-économie de la filière avicole
7	Marketing digital de la filière avicole
8	Stage pratique

2. Coûts de la formation :

Pour l'ensemble des modules de formation en aviculture, le coût est de 205.000 F CFA dont 5000 f pour l'inscription.

3. Modalités de paiement

Le paiement des frais d'inscription et de formation se fait en **tranche unique** par versement sur le compte bancaire du CERSA. La fiche de renseignements bancaires est fournie aux apprenants par le secrétariat du CERSA.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les numéros suivants : +228 90 15 33 67 ou 90 93 18 77

LA DIRECTION

CONCOURS DU DROIT EN BEAUTE OU « *JUS IN PUCRA* »

Mlle Alida Akakpo couronnée de la quatorzième édition

La branche togolaise de l'Association Internationale des Juristes du Togo (AIEJ-Togo) a organisé, samedi à Lomé, la grande finale de la 14^e édition du concours « *Jus In Pucra* » (le droit en beauté). Cette manifestation culturelle, qui célèbre l'intellect et l'excellence dans le domaine du droit, a drainé une foule de spectateurs au nombre desquels des étudiants, les parents des compétitrices et le panorama d'enseignants chercheurs des universités publiques et privées. Placée sous le thème « *L'Etudiante juriste à l'ère du digital : Enjeux et défis* », cette édition qui a vu la participation de vingt finalistes, a sacré Mlle Alida Mawussimé Akakpo.



Le public satisfait du choix du jury.

Promouvoir le droit, les carrières juridiques, les Droits de l'Homme et s'engager pour l'éveil des consciences de ses membres et du public sur une participation effective au processus du développement universel par le droit et contribuer à la formation civique des Togolais est toute la raison d'être de l'Association Internationale des Etudiants Juristes du Togo (AIEJ-Togo). Pour atteindre ses objectifs visant la promotion de l'excellence dans le domaine du droit, elle organise, chaque année, un concours qui célèbre la beauté du droit dans l'éthique et l'esthétique : « *Jus In Pucra* ». Samedi, cette compétition, après les épreuves de casting sur l'ensemble du territoire et plusieurs formations en culture générale, a connu son bouquet final au Grand Rex de Lomé. Face à un public enthousiaste et curieux de l'éloquence des juristes, vingt candidates finalistes ont su tenir en haleine leur auditoire, tant elles étaient toutes séduisantes dans la rhétorique les unes que les autres. Pour faire la différence entre les concurrentes, un filet aux petites mailles a

été soigneusement pensé : choix d'une question à laquelle il fallait répondre, danse traditionnelle assortie du sens de l'interprétation, originalité de la tenue traditionnelle et défense du choix d'un projet.

A l'issue de cette phase, dix candidates ont été disqualifiées laissant place aux dix autres qui ont poursuivi le combat avec la plaidoirie sur « *la protection des données à caractère personnel* ». De fil en aiguille et sur des argumentations bien ficelées, le jury a dû, en dépit de la qualité de toutes les défenses, désigner les trois premières lauréates. C'est alors que Mlle Alida Mawussimé Akakpo, étudiante en 1^{re} année Master fiscalité à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO-UIT) a été déclarée championne de l'édition, suivie de Mlles Diane Essomada Petema, élève au cycle III de l'ENA, option diplomatie et Gracia Ablavi Sowou, 3^e année de droit public. Ce choix a emporté l'adhésion, à l'unanimité, de tous les spectateurs qui ont déclaré ne pas être surpris du choix de la lauréate qui, à vrai dire, avait mis tout le paquet pour

arriver : cohérence dans les réponses, pertinence dans les argumentations, le tout dans une présentation très aisée et lucide.

Selon le président de l'AIEJ-Togo, Pirénam Blandè, cette activité veut promouvoir le leadership et l'excellence féminins et l'éveil de conscience au travers des actions que les lauréates auront à mettre en œuvre au cours de leur mandat. Car, la lauréate du concours doit mettre en œuvre un plan d'action qu'elle a eu à défendre lors de la phase de plaidoirie de projet, pour améliorer le côté intellectuel de la jeune fille juriste, avec l'accompagnement de l'Association, en termes de ressources humaines et de financement. « *C'est pourquoi, nous avons amené les candidates à suivre plusieurs formations leur permettant de découvrir le monde, sans se limiter aux cours théoriques, mais de leur montrer qu'il y a aussi un autre monde professionnel digital où elles peuvent se former davantage et être plus excellentes* », a souligné M. Blandè, avant de préciser que ce concours national n'est pas un concours



Couronnement de la lauréate. (Photos EDJARE)

de Miss comme certains le croient. Il est juste une compétition focalisée exclusivement sur l'intellect et c'est pour cela que le côté tradition va être supprimé prochainement pour donner la possibilité à toutes celles qui sont intéressées d'y participer.

Le projet de la lauréate porte sur la création d'un site Web au profit des étudiants juristes, en vue de mettre à leur disposition une documentation en ligne adaptée à leurs besoins spécifiques. Ce travail rigoureux et sérieux a valu à l'Association

des reconnaissances et distinctions de la part de nombreuses institutions.

Zeus POUH-PEKA

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO
Agence Regionale pour l'Agriculture et
l'Alimentation
ARAA



ECOWAS COMMISSION
Regional Agency for Agriculture
and Food
RAAF

Avis à manifestation d'intérêt Sélection de consultant individuel

Projet :	Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)
Méthode de sélection :	Sélection de Consultant (e) individuel (le)
Référence sélection :	ARAA/BUDGET/2024/SCI/08
Objet :	Sélection d'un (e) Prestataire Informaticien (e) Junior Helpdesk.
Date de publication :	08 avril 2024
Date de limite :	29 avril 2024

- Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), il est prévu la sélection d'un (e) Prestataire Informaticien (e) Junior Helpdesk.
- Les termes de référence détaillés sont accessibles sur le site web (<https://www.araa.org/fr/recrutements>) de l'ARAA et peut être télécharger à travers le lien dropbox suivant : <https://www.dropbox.com/scl/fo/0bd2f9xltpmf62giov6n8/h?rlke=ml<nto2aldvoc2ecmbz7rt4fah&dl=0>
- Les candidatures sont reçues au plus tard le **29 avril 2024 à 17h00 GMT** en suivant les instructions mieux décrites dans les termes de références.
- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org , mnakorba@araa.org , bkpessiglo@araa.org avec en objet « **SCI08- ARAA- Informaticien Junior Helpdesk** ».

L'OMS appelle à établir une couverture sanitaire universelle pour réduire le fardeau des maladies en Afrique

Les gouvernements africains doivent améliorer l'accès à des soins de santé de qualité pour tous citoyens dans le but de réduire le fardeau des maladies sur le continent, a déclaré dimanche une responsable de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, célébrée chaque année le 7 avril.

Selon Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, le continent a besoin de choix politiques audacieux et de réformes législatives et politiques pour réaliser le programme de couverture sanitaire universelle.

« Nous savons que de nombreuses personnes dans notre région ont encore besoin d'aide pour accéder à des services de santé essentiels de qualité, en grande partie à cause de droits non respectés », a-t-elle déclaré dans un communiqué publié dans la capitale kényane Nairobi. « Cette situation est encore aggravée par les crises prolongées et en cours telles que les

conflits, les changements climatiques, l'insécurité alimentaire, les foyers de maladies et les épidémies ».

Mme Moeti a par ailleurs souligné que le thème de la Journée mondiale de la santé 2024 était « Ma santé, mon droit », ce qui soulignait la nécessité pour les gouvernements africains d'inscrire l'accès à des soins de santé abordables et de qualité dans leurs Constitutions. « Le droit à la santé est un droit universel de tous les êtres humains, quelle que soit leur race, leur couleur, leur sexe, leur langue, leur religion, leurs opinions politiques ou autre, leur origine nationale ou sociale, leur

fortune, leur naissance ou toute autre situation », a-t-elle noté.

Cependant, a poursuivi Mme Moeti, malgré certains défis, les pays africains ont aussi réalisé des progrès significatifs dans la fourniture de services de santé de qualité à leurs citoyens au cours des deux dernières décennies. Elle a rappelé qu'entre 2000 et 2020, l'espérance de vie des femmes africaines était passée de 54 à 67 ans, et que le taux de mortalité maternelle a diminué de 33 %, ce qui équivaut à 531 décès maternels pour 100.000 vies contre 788 auparavant.

(Xinhua)

GENOCIDE RWANDAIS

Le pays se souvient toujours trente ans après

Le Rwanda a entamé, dimanche, une semaine de commémoration pour marquer les 30 ans du génocide de 1994 contre les Tutsis.

Le président Paul Kagame et la première dame Jeannette Kagame, aux côtés de dignitaires étrangers, dont plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, ont déposé des gerbes de fleurs au Mémorial du génocide de Kigali, où sont enterrées plus de 250 000 victimes. Kagame a ensuite allumé la « Flamme du Souvenir » au mémorial. Elle restera allumée pendant sept jours sur quatre mémoriaux du génocide dans différentes parties de ce pays d'Afrique de l'Est, qui ont été ajoutées à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en septembre dernier. Environ un million de personnes, pour la plupart des Tutsis et des Hutus modérés, ont été tuées lors du génocide perpétré par des Hutus

extrémistes lors d'un massacre en l'espace de 100 jours. « Aujourd'hui, nos cœurs sont remplis de chagrin et de gratitude. Nous nous souvenons de nos morts et sommes également reconnaissants pour ce que le Rwanda est devenu. Le Rwanda a été complètement touché par l'ampleur de notre perte et les leçons que nous avons apprises sont gravées dans le sang », dit Kagame, critiquant la politique tribale qui, selon lui, prend de l'importance dans certaines régions d'Afrique. « La tragédie du Rwanda est un avertissement: le processus de division et d'extrémisme qui conduit au génocide peut se produire n'importe où s'il n'est pas maîtrisé », a-t-il averti. Diverses activités commémoratives seront

organisées à travers le pays, notamment une marche appelée Walk to Remember, suivie d'une veillée nocturne à Kigali, mais les divertissements et les compétitions sportives ont été suspendus. Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union Africaine, a exprimé l'espoir que la 30^e commémoration du génocide contre les Tutsis permettrait que cela ne redevienne « plus jamais une réalité ». Le président du Conseil européen, Charles Michel, a lui regretté la passivité de la communauté internationale alors que des milliers de personnes étaient massacrées en 1994 au Rwanda. Dans un message vidéo diffusé cette semaine, le président français Emmanuel Macron a déclaré que la France et ses alliés « auraient pu arrêter » le génocide mais « n'avaient pas eu la volonté de le faire », un changement significatif dans la position de la France sur son rôle dans le génocide. Déjà en 2021 lors de sa visite au Rwanda, Macron avait reconnu la « responsabilité » de la France dans le génocide.

(Agence Anadolu)

MOZAMBIQUE

Une centaine de morts dans le naufrage d'un bateau de pêche converti en ferry

Un bateau de pêche surchargé de passagers tentant de fuir la terre ferme en raison de fausses informations sur l'épidémie de choléra a fait naufrage, ont annoncé dimanche les autorités du Mozambique. Le bilan est monté lundi à au moins 97 morts. Les opérations de recherche se poursuivent.

L'embarcation qui a sombré cinglait vers l'île de Mozambique ; elle était inadéquate pour un trajet en mer et surchargée avec 130 passagers à bord, ont annoncé, dimanche, les autorités locales. « Le bateau a coulé car il était surchargé et inadapté au transport de passagers », a d'abord déclaré Jaime Neto, secrétaire d'Etat de la province septentrionale de Nampula. Plusieurs enfants figurent au nombre des victimes, selon lui. Les sauveteurs ont retrouvé douze survivants, et continuaient leurs recherches, mais l'état de la mer rendait les opérations difficiles. Hier lundi, le bilan du naufrage est monté à 97 morts, ont indiqué à la presse les autorités locales. « Cinq autres (corps) ont été retrouvés ces dernières heures, nous parlons donc de 96 morts », a dit Silverio Nauaito, l'admi-

nistrateur de la petite île de Mozambique située au large de la province septentrionale de Nampula, où s'est produit le drame. La plupart des passagers tentaient de fuir la terre ferme en raison de fausses informations sur l'épidémie de choléra en cours, qui ont semé la panique, selon M. Neto. Le Mozambique, l'un des pays les plus pauvres du monde, a enregistré près de 15 000 cas de cette maladie transmise par l'eau souillée, et 32 personnes en sont mortes depuis le mois d'octobre, selon les statistiques gouvernementales. La province de Nampula est la région la plus affectée, concentrant un tiers des cas. Elle a accueilli également ces derniers mois de nombreuses personnes fuyant une série d'attaques jihadistes dans la province voisine de Cabo Delgado, dans le nord du pays. Une enquête a été

ouverte pour déterminer les causes du naufrage, a précisé le secrétaire d'Etat, en soulignant que deux des cinq survivants

avaient été hospitalisés. Le bateau se dirigeait vers l'île de Mozambique, l'ancienne capitale de la colonisation portugaise

en Afrique de l'Est, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

(AFP)

La Colombie demande à intervenir dans le procès intenté par l'Afrique du Sud contre Israël

La Cour Internationale de Justice (CIJ) a déclaré, ce vendredi, que la Colombie a demandé à intervenir en tant que partie dans le procès de l'Afrique du Sud contre Israël pour « contribuer à prévenir, réprimer et punir le génocide » à Gaza.

La Cour a déclaré, par voie de communiqué, que « La Colombie, se référant à l'article 63 du Statut de la Cour, a déposé ce jour au Greffe une déclaration d'intervention en l'affaire relative à l'Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël) ». La déclaration soumise par

la Colombie a été faite « avec la conviction sincère que les Etats parties à la convention sur le génocide doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour contribuer à prévenir, réprimer et punir le génocide », rapporte le communiqué de la CIJ. Selon le communiqué, en vertu de l'article 83 du règlement de la cour, l'Afrique du Sud et Israël ont été priés

de présenter des observations écrites sur la déclaration d'intervention de la Colombie. Le 29 décembre 2023, l'Afrique du Sud a déposé une plainte contre Israël. Le 26 janvier 2024, la Cour internationale de Justice a ordonné à Tel-Aviv de prendre « des mesures pour prévenir les actes de génocide contre les Palestiniens et améliorer la situation humani-

taire dans la bande de Gaza », assiégée par Israël depuis 17 ans. La CIJ lui a également ordonné à Israël de soumettre un rapport, dans le mois suivant la publication de la décision, sur les moyens mis en œuvre pour appliquer ces mesures.

(Agence Anadolu)

MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME

FONDS NATIONAL DE PROMOTION CULTURELLE (FNPC)



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

RESULTATS DE L'APPEL A PROJETS DU FNPC 2023

Les présents résultats font suite à l'appel à projets du Fonds National de Promotion Culturelle (FNPC), édition 2023, publié dans le quotidien national Togo-Presse du 11 juillet 2023.

Cet appel tient compte des recommandations issues de la réunion du 20 juin 2023 présidé par Monsieur le Ministre de la Culture et du Tourisme, à laquelle ont pris part toutes les corporations des artistes et promoteurs culturels togolais.

En effet, à cette réunion, il a été communément retenu que l'appel à projets 2023 du FNPC soit fait avec un assouplissement des critères, comme ce fut le cas en 2021, (format COVID-19), de sorte que la majorité des artistes puissent bénéficier d'un accompagnement financier, en attendant la mise en place des nouvelles structures du FNPC conformément aux termes du décret N°2022-064/PR du 11 mai 2022 portant organisation et fonctionnement du Fonds National de Promotion Culturelle.

Les résultats qui suivent sont, avant les détails, résumés dans un tableau récapitulatif qui en donne une vue globale, en tenant compte de tous les domaines des arts et de la culture et du maillage territorial.

Appel à projets : Edition 2023

Projets retenus pour financement

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS
(PREMIERE PROPOSITION)

DOMAINES	NOMBRE DE PROJETS PAR DOMAINE	PROJETS RETENUS PAR DOMAINE	MONTANTS AFFECTE PAR DOMAINE
I CINEMA	238	125	51 900 000
II - ARTS DE LA SCENE	822	323	133 900 000
III - LITTÉRATURE	107	53	23 150 000
IV - PATRIMOINE CULTUREL	151	49	21 200 000
V - ARTS PLASTIQUES	146	86	36 450 000
VI - ESPACES CULTURELS	11	11	14 400 000
VII - PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES NATIONALES INTERNATIONALES			19 000 000
EFFECTIF GLOBAL	1475	647	300 000 000

I - CINEMA

N°	NE	NOMS & PRENOMS	INTITULE DU PROJET	MONTANT ALLOUE
1	35	ABDOULAYE Abdel-Aziz	RESIDENCE DE CREATION "CINEMINI"	400 000
2	1 395	ABOKI Kossi Fabrice	Initiation à la prise de vie	400 000
3	1 412	ADADJO-BINDER Yawo Espoir	Renforcement des capacités des structures membres en technique de prise de vue audiovisuel et cinéma	400 000
4	698	ADANDOGOUE Kokou Ezekiel	AGOKOLI ou L'EXODE DU PEUPLE EWE	400 000
5	1 097	ADIGLA Dognon (Joseph-Josue)	Repérage des sites touristiques, documentation sur les écrivains Togolais et les HEROS de l'indépendance du Togo en vue d'un film documentaire	400 000
6	528	AFATCHAO Akossiwa	Atelier sur la direction de production audiovisuelle	400 000
7	1 402	AGBEMADON Mawuena	Course au trésor	400 000

8	888	AGBESSI Yaovi Paul	Tournage du court métrage LES FRERES	400 000
9	724	AGBLETA Kokou (Gbadamassi Yaya)	Série télévisuelle "concert-party"	800 000
10	324	AGBOBLI Mawuna	MITRONUNYA	400 000
11	601	AGBODJAN-TONOU Adjele Edem	PINCEAUX D'OR, Atelier de formation en MAKE-UP CINEMA édition 3 pour 20 jeunes filles au maquillage et aux effets spéciaux cinéma	400 000
12	606	AGNAVE Kossi Apelete	Film " Rattrapés par les faits"	400 000
13	1 397	AGOUE Komlan-Kuma	Conception et diffusion des spots portant sur la mise en œuvre de la convention 2003 de l'UNESCO dans les 2 communes d'AGOU	400 000
14	502	AHAVI Komla Atsutse (Jaynzy)	Série de vidéo d'éducation civique et de promotion des bonnes valeurs	400 000
15	629	AKALA Sabiba M Ferdinand	La teinture végétale	400 000
16	1 419	AKIBODE Akuvi	Réalisation du film "MON PLUS GRAND REGRET"	400 000
17	267	AKOUEGNON Ange Béatrice	Résidence d'écriture du long métrage "L'Héritière"	400 000
18	1 168	ALABA Kondoh Narcisse	Production du court métrage "KATIE"	400 000
19	369	AMAGLI Foli Alode	Semaine internationale du film des apprenants (SIFA)	600 000
20	781	AMAH Egome Essoyo K	KAGO	400 000
21	106	AMAVI Ayité Marius	RUCHES DOC228	400 000
22	725	AMEDONOU Akouvi Rhoutia (Rhoutia)	LES CHRONIQUES DE RHOURE	400 000
23	53	AMEGAVI Ayawa Es-senam	"ENTRE DEVOIR et VENGEANCE"	400 000
24	906	AMEGBLEAME Kwadjo Mawulolo	La Puissance de la destinée	400 000
25	908	AMOUSSOU Essivi Florencia	ANYA, naissance d'une révolte	400 000
26	561	AMOZOU Folligan Ayéléte	AU NOM DU PÈRE ET DE LA FILLE (l'épisode pilote)	700 000

27	514	ANATE Dissami épouse KOYE	Production de la première saison de l'émission de télé-réalité "Catch Your Bourse"	400 000	57	885	DOGAN Roxane	Résidence d'écriture du Long métrage YAOS	400 000
28	824	ANITE Kossa Lelly	Réalisation de la Bible de la Série "Parfois le destin "	400 000	58	972	DONDJA Abdou Salam	Production & réalisation du film court métrage : "TRAHISON DE FEMME"	400 000
29	388	ASSI Anan-Edi Fabrice	Formation aux standards techniques professionnels du montage vidéo cinématographique	400 000	59	1 057	DOUTI Mint-Name Ida	LES SENTINELLES DE LA PAIX	400 000
30	14	ASSOGBA Rosemonde-Gérard	"MY TRAINING"	400 000	60	589	DOVI-NANU Adjo Akpene	ESPOIR BRISE	400 000
31	1 414	ATAKOUI Yawo Mawuli	Film long métrage "TERRORISME LOIN DE NOUS"	400 000	61	1 388	DZREKETE M. Kodjo	Atelier de renforcement de capacités et de tournage	400 000
32	1 240	ATANA Esso-Domna	Kéméri, là où la vie reprend (Projet de film documentaire pour le FESPACO 2024 : subvention du repérage, de l'écriture du scénario et de la réalisation du teaser)	500 000	62	590	EDORH Prince Gaston	A l'orée des ténèbres	400 000
33	364	ATITSO Komi	Le goût de l'amitié	400 000	63	783	EFALO Awilamwe	Les techniques de la préparation de la boisson locale "Tchoukoudou"	400 000
34	41	ATUNLESE Happy Olutunde	Production cinématographique, audiovisuelle grâce à l'utilisation simultanée de plusieurs caméras	400 000	64	1 391	EKLU Abra Mawufe Amenuveve	Ecriture et développement du projet de film documentaire "AGOKOLI ENTRE TRAHISON ET EXODE"	400 000
35	1 422	AVEKO Pierre-Canisius Yao Sitsope	Formation gratuite en montage	400 000	65	47	EKOUE DJENOU Kouegan	11e édition du Festival International du Film Vidéo de Lomé (FIFIVIL)	500 000
36	569	AZIABOR Kokou Edjona	LES SECRETS DES DISQUES	400 000	66	24	EKOUE Kangni Eli	Togodo "Togoville, la ville historique"	400 000
37	269	AZIAKA Komlan Amenti Préféré	BEBOUT FACE A L'INSECURITE	400 000	67	780	ESSO Masahalo M	Les ateliers documentaires de Blitta (ADOB)	400 000
38	1 389	AZIALE Kodjo	Tournage de la mini-télévisée "DORBILIBA ou d'Une Pierre Deux Deux Coups"	400 000	68	459	ETSI Kodzo Mawuemo	FORMATION EN ACTORAT	500 000
39	428	AZIMAGLI Kodjo Dodji	ALERTE CONSCIENCE	400 000	69	1 411	FATODJI Koffi	Cinéma en Milieu Adja	400 000
40	404	BABA Tchalim	Réalisation d'un film court métrage fiction éducatif	400 000	70	481	FOLLY-KOUEVI Kan-koue Martial	Festival D'AGBEY, LES DIALECTES DU MONDE...AU CINEMA"	400 000
41	844	BADAKE Kossi Emmanuel	Renaissance	400 000	71	78	FOLLYKOU-FOLLY Ekoue Seyram	Emission télé LE 7 (30 épisodes)	400 000
42	1 403	B A R A R M N A - BOUKPESSI Djoliba G.	Développement du projet "LES AMBITIEUX"	600 000	72	77	FONZAN Kossi Huges	CLUB-CINE LOME 1	400 000
43	29	BAWA Kamal	Festival International du Film des Savanes	400 000	73	823	FUMEY Sewa Koffi Edem	Film documentaire long métrage "Le FA ancêtre de l'ordinateur, est-il une science ou une divination ?"	400 000
44	471	BESSOGA Dissirama	Repérage filmé et téécriture du documentaire son rythme vie	500 000	74	329	GBEKOU Komla Biova	Lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest : Apport des professionnels du septième art	400 000
45	1 423	BOSSOU Essivi Mimi épouse SOEDJEDJE	Pré production film ABALO ET AFI	400 000	75	830	GLOKPO Komi Rodrigue	Formation au son cinéma	400 000
46	357	BOSSOU-HUNKALI Akakpo Massinou	J'IRAI DORMIR EN PRISON	600 000	76	233	GUIHO Messavi Kossi	Production du film documentaire de la danse GAZO dans le canton d'Ando	400 000
47	527	BOUKARI Caled	FORMATION AU METIER DE PRISE DE SON AU CINEMA	400 000	77	417	GUNN Kakou	La cybercriminalité à l'écran (Ciné-cyber)	400 000
48	890	BYLL Delali	Le Bercaïl	400 000	78	345	JONDOH Yaovi Dzidula	LES DEUX FRERES	400 000
49	645	CODJIE Koffigan Bienvenue	Film documentaire sur la réalisation de "TCHOUTOU", motarde en pays Kabyè	400 000	79	526	KAFETCHINA Dhemanane Malelba E.	MINI Résidence d'écriture de la Série "NANA BENZ"	400 000
50	340	COMLAN Kodjo Eteh	Les gbangbans ou le déclin du tribalisme	400 000	80	878	KATAKPAOU Adnane	Festival des arts et films de SOKODE Edition 3	400 000
51	280	DA SILVEIRA Adjete	Production du film "ESSENAM"	400 000	81	290	KODO Mazama-Esso	La promotion des valeurs culturelles à travers le cinéma et l'audiovisuel, effets multiplicateurs de la cohésion sociale	400 000
52	1 410	DJELOU Kodjo Ghislain	Film long métrage "L'ombre du démon"	400 000	82	1 052	KOMBATE Lamboni Koumboundi	La cohésion sociale, la paix, le vivre ensemble et la non-violence au Togo	400 000
53	1 047	DJEME Yendougnoan	Production d'un album musical audiovisuel en langue Moba	400 000	83	1 408	KOTO Etiam Kossi	Film long métrage "TIA-TIA NYUI" Le bon choix	400 000
54	628	DJERI Djamilia	Le KENTE	400 000	84	734	KOULEKEY Komlan Mawuenam	Film court métrage : LES SEQUELLES	400 000
55	1 387	DJESSAGA Hegra	Résidence d'écriture pour le projet du film long métrage LE PANTALON	400 000	85	23	KOUROUPARA Ayety Mourtala	Production du court-métrage "L'ATTENTE"	400 000
56	327	DJONDO Kodjogan Joel	2e Edition du Festival International de Films en Langues Locales du Togo (FIFLOTO)	400 000	86	406	KOUTOUMNA Dikpina Tchapo	Projet de développement d'un film long métrage documentaire portant sur les méthodes de prières en pays Nawda	400 000

87	277	KPATCHAA Palakiyem	Ecriture du projet de fiction dont le titre est XORSE	400 000
88	627	KPAZA Pyalo	Valeur du raphia dans la vie socio-culturelle du Togo	400 000
89	778	KPIZING M. Palakiyem	ANCETRE K	400 000
90	588	LAKIGNAN Wiyao	Production du film documentaire sur les femmes potières de PITAH	400 000
91	1 038	LAMBONI Kamiare	Production d'un album musical audiovisuel GRIOT en langue Moba	400 000
92	1 415	LARE Mateyendou	Réalisation du film documentaire DREPANOCYTOSE, MALADIE OU MYTHE ?	400 000
93	1 166	LARE Monfith	Réalisation d'un film documentaire "LA VALEUR DES CAURIS"	400 000
94	1 401	LEMOU Essodon Elisabeth	EXODE DU PEUPLE EWE	400 000
95	37	MARDJA Tilate	Film-documentaire sur une essence forestière de grandes vertus au Togo : "Les arbres tropicaux 11e édition, LE KAPOKIER"	400 000
96	1392	MAWU Koami	Réalisation d'un film documentaire sur le fonio comme trait d'union des peuples, phase 4	400 000
97	779	MENSAH Komi Boris	KATUU	400 000
98	283	MENSAH Wisdom Francisco	Production et réalisation de 3 films documentaires, court métrage, à caractères historique, culturel...	600 000
99	525	METCHERI Essovale	Formation aux techniques de la projection numérique	400 000
100	1 167	MIZOU Tchilabalo	Sensibilisation et Formation des Jeunes de la préfecture de la Kozah à la photographie et vidéo	400 000
101	907	NOUSSOUGNON Mathias	Les Pas vers l'Inconnu	400 000
102	631	NYANU Koffi Armand	L'Agroforestation de Kouma Konda	400 000
103	139	OBANIKOUA Kossivi Messah	Réalisation de film documentaire	400 000
104	1 393	OLOUGNEGNON Koffi Ségla	OSER LA VIE	400 000
105	843	OUREYA-MOLLA Ismael	Une latine, Pitié	400 000
106	103	OURO-SAMA Airattou Betre	LES LARMES DE L'INNOCENT	400 000
107	477	OYALI Kokouvi	Résidence d'écriture du film long métrage LE SCENARIO	400 000
108	814	PADAYODI Kobire	CIMETIERE DE MES ANCETRES	400 000
109	1 169	PAGUITI Atafeyenam	Résidence d'écriture du documentaire "MON MARIAGE"	400 000
110	693	SANNI épouse ASSOU-MA Adjike	"L'ODYSEE DE LAWOE" ou IGBAROUKA	400 000
111	856	SENTRE Koffi	NON A L'EXODE RURAL	400 000
112	850	TAGBA Sanda	LES PERLES D'UN FOYER	400 000
113	1 037	TCHABLI Jean Kanlafayi	LE CINEMA AU FEMININ DANS LA REGION DES SAVANES	400 000
114	279	TCHANDIKOU Gbati N'Gnangma	Post-production et frais de scénarisation du film "MEHIWA"	400 000
115	181	TCHANGAI Palakimwe	Le Silence	400 000
116	887	TCHANI Dieu-Donné	Tournage du court métrage LEILA	400 000

117	529	TCHEBRE M'MAKA	Espace ciné jeunesse / Emergence films festival	700 000
118	1 098	TOKLO Koku	Renforcement des capacités des jeunes en Montage vidéo et l'utilisation des effets spéciaux dans les films	400 000
119	923	TOMI Kokouvi Emmanuel Vivien	Production de la deuxième saison de films radiophoniques	500 000
120	600	TSIFOAKA Komi Mawufemo	Les ateliers de formation en techniques cinéma le CINE CABARET ACTE 5 (festival RECIT KPALIME)	400 000
121	726	VIGNON Komlanvi Herve	LA SORCELLERIE	400 000
122	522	WATEBA Ihou A Stella	AWARD DES ACTEURS CULTURELS DU TOGO, Première édition : FILMS DU TOGO	400 000
123	1 394	WONKOU Kokou Soke	Labo dir-photo 2e édition	400 000
124	76	YELEBO Amanou	Développement et tournage du teaser du film documentaire KAMINA, La Cité Oublié	400 000
125	1 050	YOABONE Lamboni Namenibe	Projet d'équipement d'un studio d'enregistrement audio à Dapaong, dans la région des savanes	400 000
TOTAL				51 900 000

II - ARTS DE LA SCENE

N°	NE	NOMS & PRENOMS	INTITULE DU PROJET	MONTANT ALLOUE
1	86	ABALO Ahoefa (Fafa Naake)	Sortie d'album	400 000
2	99	ABALLOVI Dovi épouse EKUE (Nathalie Adson)	"Notes d'Espoir"	400 000
3	1 438	ABASSA Sina	SOKLEBE : Lutte contre la délinquance juvénile dans la création et la diffusion d'un spectacle théâtral	400 000
4	17	ABIH-ALFA Bintou (Bibi Reine)	Harmonies pour l'Unité : Ensemble contre l'Extrémisme Violent	600 000
5	359	ABOKI Wotchavi (Sister Mabesha)	Sister Mabesha "40 ans de carrière musicale" Thème : LA PAIX	400 000
6	1 111	ABOTCHI Komla Ognadon	FIPAW (Freedom In Praise And Worship) concerts de chansons pour la cohésion sociale	400 000
7	122	ABOU Abdou-Rachid ABOULE 9)	Sortie d'album ça marchera	400 000
8	1 073	ADABADJI Kokou (Djobokou)	Emission en ligne "Hommage la musique de chez nous"	400 000
9	730	ADABADJI Komlan Senyo (O'Onore)	Production d'album EP, réalisation de clip suivi de lancement officiel	400 000
10	252	ADANDJESSO Afiwa Sepagna (Herbil)	Création de musique Afro-Jazz avec des instruments insolites Kabyè	400 000
11	197	ADEBAYO Kossivi Mawuse (Sondivin)	"Création d'une école de musique à Adakpamé pour la transmission de l'identité Musicale Togolaise	400 000
12	90	ADI Yao Apelete (Eric Leger)	Sortie d'album	400 000
13	116	ADIGBLE Amivi (MATA)	"LE KARAOKE COMMUNAUTAIRE RADIOPHONQUE" Une expérience musicale et sociale sur les radios	400 000
14	1 331	ADJAMLAN Comlanvi Joel	Recherche et de création danses musicales pour la diffusion dans les milieux carcéraux	400 000
15	254	ADJAVON Komi Vinyo (Sergio)	Valorisation des musiques de Kpele à travers la création d'œuvres audiovisuelles	400 000
16	51	ADJOMAYI JOHNSON Ayélé Christelle (Christelle Johnson)	Festival de Noël pour les enfants	400 000

17	663	ADJOR Abia Happy (Happy Gloire)	Production album de 9 titres intitulés "MAWU FE LONLON" & promotion d'œuvres musicales de l'artiste	400 000	49	1 224	AHORO Assetina (Hour-djiba)	Appui à la réalisation de vidéo de 8 chansons	400 000
18	466	ADOLEHOUME Kossi Messan (Raymondo Ezalaka-pointé)	Activité musicale urbaine "culture never die" pour animer le quartier de Tokoin Soted	400 000	50	575	AHOQUANDJOGBE Gaétan Abel (Gaebass)	Insertion Musicale de la rue	400 000
19	548	ADOUNA Nadjombe Bifei	Festival des Musiques du Monde de Kpalimé	400 000	51	904	AISSA Agnansowa Thy	Organisation des concerts de sensibilisation de lutte contre l'extrémisme violent dans 6 localités dans les préfectures de Doufelgouet de la Kara	400 000
20	153	AFANGBEHOUN Komlan Elom (Chantre Elom)	ENREGISTREMENT D'UN NOUVEL ALBUM	400 000	52	1 190	AISSAH Bakingue	55 ans de carrière musicale du Guitariste-chanteur AIS-A-KENZA	500 000
21	164	AFETO Yawo okpokpo (Christ One)	Plus jamais de prolifération des chansons et des films aux paroles et actes obscènes au Togo	400 000	53	1 101	AKAKPO Abalo-Aba Mide-susu (Aba-Miak)	Non-voyant Mais Je joue au Piano NVMJP	400 000
22	226	AFIADEGNIGBAN Kossivi Sénégal	AGBEDO "Métier de vie"	400 000	54	710	AKAKPO Kokou	HARMONIE GBEKO	400 000
23	539	AFOLA Edi (Edi Togovi)	STUDIO EN MOUVEMENT 5	400 000	55	507	AKATE Hodalo Meheza (Sen-zaa)	Sortie et promotion d'album	400 000
24	68	AFOUTOU Yawavi Ahoefa (Marthe-Audrey)	Les meilleurs succès de Marthe-Audrey "Plus de 20 ans de carrière musicale"	500 000	56	380	AKATO-NAYO Akossiwa Hortense (Hortense Nayo)	Résidence artistique pour la sauvegarde du patrimoine musical Togolais	400 000
25	362	AGBELI Dodotse Kofi (Kofia Free)	Promotion de la culture à travers la musique en milieu scolaire : Réveil des talents et soutien psychosocial des élèves	400 000	57	224	AKOLI Mawusé	EGLII	400 000
26	292	AGBETIAFA Komi Cyprien	Promotion de la Musique classique	400 000	58	523	AKOUSSAH Koffi Vivi	"Harmonies d'Equilibre"	400 000
27	387	AGBETOSSOU Kossi Armel (Arel Ebenezer)	HARMONIE POUR L'AVENIR : ENSEMBLE POUR L'EDUCATION DES JEUNES FILLES AU TOGO	400 000	59	1 072	AKOUTSA Kokou	FASMIR, FORMATION-CREATION	400 000
28	553	AGBEVE Komkan (Rich-A)	Production, promotion et dédicace d'un album	400 000	60	793	AKPAKA Adjowavi épse SOS-SOU (Maman DZO BINU)	Productions album & promotion d'œuvres musicales de l'artiste Maman ZOBINOU	400 000
29	136	AGBEVIDE Aziagbe Holali	ARTS ESPACES PUBLICS TOGO. COM : un espace virtuel de formations, d'informations artistiques et culturelles	400 000	61	1 315	AKPOKLI Eméric Akuété	27 AvrilJe chante ...je raconte	400 000
30	49	AGBLAMI Akossiwa (Déla Délali)	Sortie d'Album	400 000	62	594	AKPOSSONYA Boeni Komlavi	EDIGBO EKLE (acquisition d'instruments de musique et de renforcement de capacités des artistes musiciens)	400 000
31	1364	AGBODJINOUE Akuavi Bernice	ME 5 UNE EMISSION MUSICALE DE DISCOGRAPHIE DES ARTSITES TOGOLAIS	400 000	63	1 227	AMAKOUE Oussara (Oussara)	Au-delà des frontières : non à l'immigration clandestine des Togolais	400 000
32	586	AGBOFIN Ahlinba (Peace Love)	Sortie d'album traditionnel "MA PATRIE" pour la culture Togolaise	400 000	64	558	AMEDEGNATO Gbenade Atavi-G (Atavi-G)	L'EXCEPULENCE : Spectacle de contes	400 000
33	1 316	AGBOH Amevi (Bruno Voganne)	Réalisation de l'album de 14 titres "MONZON-LA"	400 000	65	545	AMEDEGNATO Patrick Vignikin	MA RIVALE, LA MATRAILLE, tournée de spectacle de théâtre	400 000
34	210	AGBOKA Koffi Edem (Rich Edem)	Productions de maxi singles, d'un clip vidéo et promotion d'œuvres musicales	500 000	66	1 070	AMEGEE Kokou Edem (Akef Feeling)	Réalisation de l'album "MA CITE MON AVENIR" et de deux vidéos de l'artiste AMEGEE Kokou Edem	400 000
35	189	AGBOLO Messan Kossi (Lolo Mess)	Production album de 6 titres, 1 clip et promotion d'œuvres musicales de l'artiste Lolo Mess	400 000	67	676	AMENUVOR Afi Tugbewofia (Anita)	Réalisation d'album traditionnel pour promouvoir l'identité culturelle du Togo de l'auteur compositeur interprète Anita	400 000
36	688	AGBOTI Komla Kekeli (Agboti Kekeli)	Création d'un nouvel album de AGBOTI Kekeli	400 000	68	893	AMETOGBE Kossiwa Nadege	Rencontres Chorégraphiques de Lomé	400 000
37	691	AGBOTI Yawo Mawunam	Production de clip vidéo pour nouveau single	700 000	69	123	AMETOGO Yawogan (Amet Gilberto)	Valorisation des musiques Watchi à travers la création des vidéos d'AMET GILBERTO	400 000
38	367	AGBOZO Ayawo (Charl'Ozzo)	Lasymphonie du Togo	700 000	70	541	AMETOTO Eklou (Djifason)	Réalisation de clips vidéos pour le nouvel album de Djifason	400 000
39	692	AGBOZO Etsa (Rosine B)	ELEMEN-TERRE "Chantier pour l'environnement"	400 000	71	58	AMEVO Kokou Edem (Jah Stone)	Sortie d'album "Unité contre le terrorisme"	400 000
40	470	AGBOZO Ewuivi (Rosine A)	Enregistrement d'un nouvel album	400 000	72	493	AMIDOU Mohamed (JB Mohab)	Elaboration de projet pour la réalisation et la sortie du clip vidéo "JE REUSSIRAI"	400 000
41	956	AGLAGO Raffaella A G (Kessi)	Lancement et promotion de "EP" de 5 morceaux	400 000	73	235	AMIGOE Kramati Yawo (Athias)	VOVOVO	400 000
42	355	AGLO Koffi (Jah's Koff)	Réalisation d'album "Ma tradition"	400 000	74	1 231	AMOUZOU Amégnona Dodji (Narcisse Amouzou)	Projet SING-KAMOU	700 000
43	1 349	AGOSSOU Kodjovi (Rx Patou)	Production de l'album DECLIC de 8 titres et sortie d'une vidéo	400 000	75	1 298	AMOUZOU Koudjovi Nélou (Nel PAKUR)	A la découverte du rythme "GAKO MUSIC": Le GAKO comme identité musicale togolaise comme outil d'éducation de la jeunesse et instrument de Paix	400 000
44	1 110	AGOUNKEY Ablavi (Vicky Star)	Mélodies Divines Ifè	400 000	76	434	AMOUZOUVI Kuami Edem (Edemos)	Productions d'album et clip vidéo & promotion média de l'artiste EDEMOS	400 000
45	113	AHAVI Koffi Mawuto (Anaa Disseni)	"45 ans decarrière musicale" Les meilleurs succès d'ANAA DISSENI	500 000	77	721	APEDJINOUE Akouavi (Elikem Rebecca)	Sortie de l'album "ELIKEM"	400 000
46	672	AHEDJI Ablavi (Davo kekeli)	Quizaine de la musique togolaise 2e édition du 10 au 24 Décembre	400 000	78	347	APEDOH Nesseniwani (Jessica)	"Sur les pas de BELLA BELLOW" Notre Identité	400 000
47	38	AHIANDZIPE Dieu-donné Kossi	6ème édition BIDANA : Biennale de la nouvelle danse Africaine	400 000	79	1 347	APELI Ayeme M. Selom (Pst Selom)	Réalisation de clips vidéos de l'artiste Selom et promotion de ses meilleurs morceaux	400 000
48	59	AHONDE Kodjovi Mawunyo (Modesto)	COLOR DAY	400 000					

80	484	APETA Atounda Manuella-Diane (DIA NU'ELLA)	Sortie et Promotion d'album	400 000	115	861	DABLA Ayaovi (Laurent Dalyvis)	Projet Togo Music Compil : Production d'un album compile des artistes chanteurs et musiciens togolais d'inspiration traditionnelle	400 000
81	1431	ASSAMA Sidi Taoufik	Voix d'or du Centre (VOC) 2023	400 000	116	1 366	DADZIE Yovo Jordan (Ewenkey verckys)	L'Art et la Culture : Notre image, notre identité culturelle	400 000
82	422	ASSIAKOLEY Kofi Sewa (Max Fire)	Projet d'appui à la sortie d'un album vidéo avec un maxi de 3 titres	400 000	117	342	DAKOU Kossi (Black Nego)	Conservons notre identité culturelle "Musique traditionnelle et marionnettes"	400 000
83	126	ATADI Maurice (Maurice Yamani)	Réalisation du nouvel album	400 000	118	170	D'ALMEIDA Ayayi Martinien (Ange Jacob)	CAPITAL GOSPEL	400 000
84	560	ATAYI Amaté Eli (Atayi)	Elle'Kultur & Paix	400 000	119	247	D'ALMEIDA Dossey (Doss D'Almeida)	Réalisation des clips vidéo titré "AFIDE NEFA Volume 2" pour une promotion internationale	400 000
85	774	ATIKPO Kodjo	CONTRÔLES	400 000	120	245	D'ALMEIDA Kouassi (Cazzy Trostar)	Réalisation d'album "NTIFAFA" Paix dans la cité	400 000
86	1 381	ATILE Koffi Fadinan	Aquisition d'équipement à SAS-SAMASSO	400 000	121	581	DAMAWUZAN Ayayi Dama	Réalisation de 3 clips vidéos et lancement officiel du nouvel album "SEDA"	400 000
87	214	ATITSO Ayaovi (EKE)	Sortie de l'album "N'Tifafa"	400 000	122	920	DANAYE Kanlafei	La marionnette au service du développement : des formations en confection et manipulation de marionnettes, et la création-diffusion d'un spectacle de marionnettes dans la région des Plateaux	400 000
88	152	ATSU-DETE Elom (Fofu Shalom)	Création d'une playlist de chants religieux personnalisés par Fofu Shalom	400 000	123	771	DANDA Sodji	Concert Party dans l'Agou (CPDA)	400 000
89	424	ATTIOGBE Folly (Claudal.D)	Citoyenneté et civisme "Non à la violence physique et verbale dans les rues"	400 000	124	46	DANDJOARE Soumana	Festival de danse Talkout à Sogbossito (5e édition)	400 000
90	371	AVOYI Abra Massan (Florence Favour)	Production d'album, réalisation de clip suivi de lancement officiel	400 000	125	549	DANKLOU Kokou-Mensa	Renforcement de capacité des techniciens et ingénieurs du son	500 000
91	798	AVOYI Afi épse HANNY-ALEMON (Pst Abitor Makafui)	Festival International de louange à l'Eternel de Lomé, 5e édition	400 000	126	448	DASSANOU Latekoe Kossi	2e édition de la résidence artistique sur l'identité musicale Togolaise	400 000
92	1 080	AWANU Kodjo Edah Mawunyo (Edaaha le createur)	Les rencontres itinéraires des arts en milieu scolaire (RIA-MIS)	400 000	127	717	DATE Dédé (Chantre Pauline)	VIBRATION LIVE ACOUSTIQUE DE CHANTRE PAULINE : Production d'un album acoustique, enregistrement, mis en boîte diffusion	400 000
93	432	AWILI Beyamwe (Dieu donné Willa)	Album "SOKEM" de Dieudonné Willa	600 000	128	184	DEGLI Akpe Maximan (Mac Lery)	Réalisation de l'album "MEYEYE" composé de 12 titres dont 5 clips vidéos et 7 morceaux audio	400 000
94	165	AZIANON Kodzovi (John)	JESUS REGNE (LIVE RECORDING)	400 000	129	1434	DERMANE Nouridine	Formation des régisseurs lumière aux RETHES 2024	400 000
95	98	AZIANTI Kossi (Erbe Dan)	Renforcement de capacité en gestion de carrière artistique dans 05villes du Togo	400 000	130	163	DIALLO S. Florence (Precious)	Rêves interrompus "Non aux grossesses non désirées en milieu scolaire au Togo"	400 000
96	509	AZILAR Komi Kouma	Eke : The Djanta Expérience (album, concert, promotion, médiations)	400 000	131	673	DJABAKATE Nourouinou	MANGO GOLDEN MUSIC AWARDS (MGMA 2023)	400 000
97	809	BADABO Samtou (X N'DJAO)	Concert dédicace de l'album "SOLIM" de Dr (ex X N'DJAO)	400 000	132	8	DJADOO Kossi François X (JAD FOZIS)	Lancement du 9ème album, "Reconnaissance" suivi de concert et réalisation d'un clip vidéo	400 000
98	105	BADAKOU Kokou Afangninou (Kokou Deka)	Sortie d'album et réalisation de clip vidéo	400 000	133	981	DJANGBIOGOU Yendoutié	Chaque citoyen; un agent pour la paix par la musique locale	400 000
99	716	BALLEBAKO W Olivier (Dee-Gweda)	DEE-GWEDA RAP-TRAD-FUSION production et concert de redécouverte d'un grand pionnier du rap togolais	400 000	134	322	DJERI Wapondi	SLAM NANA BENZ	400 000
100	482	BAMEZON-KOHL Kokou Fiovi (Rock Fiovi)	Production d'album musical live audio de 10 titres	400 000	135	446	DJIMADJO Kwami Attisso (Toto Tchilatchi)	Sortie de l'album "Agbadja Tonic"	400 000
101	991	BANGOURE Guibiribe	Sensibilisation contre l'extrémisme violent à travers la réalisation d'un single	400 000	136	604	DJOKA Kodjo (DKB NEW MAN)	Sortie d'album "MA CULTURE, MA TRADUCTION"	400 000
102	154	BELLO Sikiratou (Marie BELLO)	Production d'album musical audio de 10 titres de la Chantre MARIE BELLO	400 000	137	370	DJREKE Komlan	La CULTURE, mon identité	400 000
103	65	BELLOW Kinde Adekami (Rodi Ade)	Acquisition d'une console numérique MIDAS M32 et MICROS pour une meilleure production	400 000	138	1 322	DOBILA Salifou Hanifatou	IKABA	400 000
104	1 332	BESSAN Koffi	AFOTOPE	400 000	139	200	DOGBEAZE Messan (Albert le prince)	Acquisition d'instruments musicaux pour la promotion du concert live	400 000
105	1 378	BIAKOU Adzfoe Victoire	EP "AMADEDE"/COULEUR: promotion de la culture togolaise	500 000	140	894	DOGO Massama	Tournée musicale de DOGO pour la sensibilisation des jeunes sur l'extrémisme violent	600 000
106	1 428	BIKARA Sagou Rachid	Concours de conte LES RACONT'ARTS	400 000	141	205	DOKA Bayanka Hugues (Huguesbass)	Hommage à nos gloires passées, 2 édition	400 000
107	89	BILAO Réda Koulinga (BIL NANDABA)	Production d'un album de 4 titres et 2 vidéos : la Sécurité, Garante de la PAIX	500 000	142	13	DOMPEH Yawo (KALEEF)	L'ARTISTE DE L'ANNEE	400 000
108	60	BITHO Théodore-A DE N	EVENEMENT CALIENTE	400 000	143	253	DONOU Kokoayi A. B. Ben (Big Ben)	BIG BEN 45 ans de carrière (PEACE MUSIC)	500 000
109	924	BITOUMBA NFOH	"Fourniture d'instruments et formations pour les artistes du TOGO"	400 000	144	236	DOSSOU Kossi Agbeko (Doss Bomygain)	LA COUR DU T'BOL	400 000
110	344	BLANDE Eyounelelouzoue (Zéphir)	20ème édition des ALL MUSIC	400 000					
111	255	BOKO Koffi J-P (Di Valgo Jezz)	Sortie d'album Ewlo Mali et réalisation de clips	400 000					
112	36	BOKOBANA Prénom	Sortie d'album "Dissina-Rama"	400 000					
113	986	BOUNA Kandjilé	Projet de promotion de danse "DJINSA" de Cinkassé	400 000					
114	161	CHAWKI Kamel Dieudonné (Ghetto Mike)	Homonies Togolaises : L'Odysee musicale internationale de Ghetto Mike	400 000					

145	940	DOTSE Yesuto M K (Etane Blex)	HOPE	400 000	181	296	KAKAYE Naoun	Laboratoire du conte forum à BASSAR	400 000
146	1 358	DOUMASSI Koffi Edem	Production d'album et réalisation de clip suivi du lancement officiel	400 000	182	916	KAKOTSE Kokou Etonam (Xerex-Kpol)	FESTINAK-2023 : Atteinte des objectifs de développement durable avec la culture comme outils	400 000
147	57	DOUTI Eya Claire (Claire Yadou)	Sortie d'album "M'Pal Manapo"	400 000	183	1 217	KAMAH Assotom Abel (KAS LA REFERENCE)	Sensibilisation des élèves de Kara	400 000
148	769	DOUTY Marlène	A bouche portant	400 000	184	1 001	KAMBOTI Yendoumban	Réalisation de l'album "Yog bé" et 01 clip vidéo	400 000
149	124	DOWONOU Dodji (Dow Bado)	Préservation et réinterprétation des chansons d'enfance en voie de disparition	400 000	185	199	KAMOUKI Ahoumontom	Festival "CALEBASSE D'OR"	400 000
150	166	DRAMANI Omaleye Yawa (Solange DRAMANI)	GRAND CLASSIQUE DE FIN D'ANNEE	400 000	186	896	KAMOUNA Bowokabati	PAPATIYE	400 000
151	574	EDAN Yaovi Antoine (Tony X)	Tony X Album "SIKA"	400 000	187	516	KANAN M'Bamanana	Valorisation de l'art de griot en pays Kabiyè à travers une tournée dans la préfecture de la Kozah au Togo	500 000
152	118	EDOH Ablam (EDH-AM'S)	Réalisation de vidéoclips pour "AFRICA'ANA'-AM'S"	400 000	188	220	KATALE Dominique (Gnoz-biré)	Promotion et lancement de l'album "Africa"	400 000
153	67	EDOH-ZOUMEDON Koffi Attiogbé (Toto Patrick)	Production et réalisation de 4 clips vidéos	600 000	189	259	KEGLO Afiwa (Star's Grace)	Création d'un album portant sur le thème de la non-violence conjugale	400 000
154	977	EFOUI Kokou Marc	Lutherie Urbaine Lmé	400 000	190	831	KETEWILI Tchawou	L'HUMOUR EN MARCHÉ	400 000
155	602	EKPETSE Komlabe	Réalisation de clips vidéo traditionnel titré "ZO ESE SISI" (Dit la vérité)	400 000	191	623	KETOGLO Yao Mawuvivi (Boris ket)	"SUR LA ROUTE"	400 000
156	729	ESSIOMLE Ikelehou Kossiwa	SIKO LAB : Programme de formation, de renforcement des capacités des acteurs du secteur de la danse, de création et de diffusion	400 000	192	229	KLU Kodjo Etonam (Kodjo Klu)	Production d'un album de 9 titres : "DAGBE"	500 000
157	149	ETOUASSIGNON Kodjovi (Johnny Assignon)	Création d'un album REGGAE	400 000	193	284	KODJO-ATSOU Notson	"Signes ta scène"	400 000
158	711	EZIN Egbenaha (Julie Grace)	Production d'un album de 6 titres : " NYE MA DU NUKPE O" et 2 clips vidéo	400 000	194	83	KODO Kossi (Chimano)	Réalisation de vidéo clips pour mon nouvel album	400 000
159	72	FANHO Kodzo Agbelemko (FAMATH PRODUCTIONS)	"Prix Faiseurs des Stars du Togo" (PRIX FAIST)	400 000	195	111	KOKODOKO Folly David (David Elpidio)	"Harmonie fréquentielle en 432 Hz pour le bien-être et l'épanouissement des orphelins"	400 000
160	423	FIALLEY Yawa Mansa (Débo-ra-Edith)	Projet d'appui à la sortie d'un album vidéo avec un maxi de 3 titres	400 000	196	838	KOKOUMEY Ayawovi M (Modestine)	Sortie d'album audio visuel de 8 titres (couleur Tradi-jazz)	400 000
161	45	FIAWUMO Komla Dzifa (2 Saint)	Sortie d'album : "Soutiens aux personnes Handicapées"	500 000	197	11	KOLANI Outieyeme Maïmouna (Maimouna espoir)	Sortie d'album "Aimons-Nous"	400 000
162	391	FOUSSENI Fati	FESTIVAL VOIX DES REINES	400 000	198	310	KOLASSOGA Bougra (Rodrigue)	Sortie d'album "Ten'thòlt (terre noire)"	400 000
163	455	GABIAM Kougbagban (GABIAMUS)	Mélodies compassion : L'album et le concert reflète humanitaires	400 000	199	217	KOMBATE Pouguinipo (L'As Kazas)	Sortie de l'album "No comment"	400 000
164	63	GABLA Koffi Wodi (Wedy)	S'unir pour un Avenir Meilleur	400 000	200	350	KOMBATE Wandène (Joel Azéto)	Projet de renforcement des capacités en matériel du studio Rovers Recors	400 000
165	243	GASSOU Afi Rosaline	Festival Danyi en Couleur (FES-DAC)	400 000	201	452	KOMOU Magnim (Aline Komou)	Projet de production de l'album "Gnossi-gnowaouda"	400 000
166	1 351	GBADAGO Amen Ahlonkoba (Cissé)	Atelier de formation des jeunes en musique suivie d'un concert de rendu "CISSE PROD"	400 000	202	1 380	KONDO Nima	Sortie d'un album de 6 morceaux avec 2 clips vidéo et la dédicace	400 000
167	954	GBADOE Ekoue Jean-B	"Rythme en fusion : Atelier international pour jeunes batteurs et percussionnistes"	400 000	203	565	KONDO Tadjoudini	Spectacle Humour	400 000
168	773	GBETEGLO Anani	Tremblement de flamme	400 000	204	379	KOTTNER Yacoubou Horsobaba	"Mettre en valeur le Talent des Femmes"	400 000
169	378	GBETEGLO Efoe Julien	Spectacle de musique ATOPANI	400 000	205	82	KOUDOUFIO Koffi Nanasse (Don Mawo)	Réalisation de vidéo clips d'inspiration gospel de Don Mawo	400 000
170	804	GBIKPI Edoh Date (Chantre Fodoh)	Production album audio & promotion d'œuvres musicales de l'artiste	400 000	206	1 313	KOUGBLENOU Yawo (Chantre Theophile)	Production d'album, réalisation de clip suivi de lancement officiel	400 000
171	1 195	GNANDI Aboudou	Production et promotion de l'album	400 000	207	1 379	KOUKPEM Landry Teko	ART & DEVELOPPEMENT : L'Artiste Togolais au cœur de l'économie nationale	400 000
172	571	GNASSOUNOU Massan Vaïda (VAIDA)	Education à la diversité culturelle et à la paix à la base	600 000	208	338	KOUNDE Nicaise Comlan	Concours à la découverte des nouveaux talents	400 000
173	337	GNASSOUNOU Tchotchovi A (MARY-KIM)	Sortie d'un album de 12 titres intitulé "RENAISSANCE"	400 000	209	537	KOUNKEY Ekue Hola Wisdom	Festival demain il fera beau, édition 4	600 000
174	333	GOKA Kokou Thierry (TY-G)	Projet d'appui à la sortie d'un album de 10 titres intitulé "VODOU DOU"	400 000	210	209	KOUTOGLO Ayawa Rosaline (Rosaline)	Production d'album musical audio de 10 titres	400 000
175	34	GOMADO Komla Ametepe (Ralph Kinto)	Le Rap en Live avec Ralph Kinto du groupe ALABASSI, prisonnier du Rap Togolais	400 000	211	494	KPADENOUE Gbenou (Ben Sila)	Sonorités du terroir	400 000
176	288	HOUMEY Silete (SLAPA)	LIGUE HIP-HOP	400 000	212	936	KPADENOUE M J yaya Leley (Yaya Leley)	Sortie d'album "Revivre BELLA BELLOW, 50 ans déjà"	400 000
177	848	HOUNTONDJI Delphin Semévo	ADJELAS (Action des éducateur des arts de la scène : TRANSMETTRE	400 000	213	1 214	KPANAKE Toyi (Kpanato Edjez)	Préservation et la valorisation de la culture traditionnelle en pays kabiyè à travers les chansons	400 000
178	1 109	HOUNZANGLI Sena Komlanvi	THEATRE POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE DE GENRE	600 000	214	1 202	KPASSEMBRE M Timothé (Timak le Clairvoyant)	Festival International les Nuits de L'Oralité	400 000
179	1324	HUKPORTI Mawulom E,	Production d'album	400 000	215	22	KPELOU Issim (Kaimon)	Enregistrement d'un album de 08 titres et clip vidéos	400 000
180	690	KADJO Balakm-Bawih (Will-poete)	"SLAM & LITTÉRATURE JEUNESSE"	400 000	216	934	KPETE Komlanvi (Marco le Disciple)	Sortie d'album	400 000

217	25	KPODONOU Komlanvi (GUEST ONE)	Vers une cyber-citoyenneté responsable : Sensibilisation aux dangers de l'insanité en ligne au Togo	400 000	252	1280	OGUEMA Madjouubaba B.	A la découverte des danses du terroir, 4e édition	400 000
218	151	KPOFON Ayaovi Sipoaka (DJ Bobane)	Réalisation de vidéoclip pour mon nouvel album	400 000	253	349	OHIN Ahlonkoba (Klara Ohin)	Sortie d'album "Mon Ministère"	400 000
219	93	KPOGAN Kodzovi (Zika)	Sortie d'album et réalisation de 2 clips	400 000	254	108	OKOUMA Koffi Efa-Aboe (ZAMBE)	Festival de révalorisation de la musique identitaire (FERMI)	400 000
220	7	KPONKA Kossi Moïse (Chantre Moïse)	Sortie d'album "YESU WODEKA"	400 000	255	754	OLOU-ADARA Ayeto (Davj-bless)	"Le Ring" - Faisau de Lumière pour la Musique Gospel Urbaine	400 000
221	438	KPOTIVI Yvette (Yvette Kpotivi)	Production album de 8 titres & promotion musicales e l'artiste Yvette KPOTIVI	400 000	256	462	OTOUFO Adjovi Vianney	Réalisation et promotion de 3 clips vidéos de l'artiste de la chanson OTOUFO	600 000
222	62	KPOVOUVOU Mensa (Junior Seme)	Production d'album "identité culturelle du Togo	400 000	257	1 183	OURO-AGORO Kamilou	KARA MUSIC AWARDS 2023 : Festival de l'humour et de la musique Togolais	400 000
223	366	KUAKUVI Ahlonkoba D (Mirlinda)	Projet de finalisation du nouvel album et sa promotion	500 000	258	20	OURO-IFA Kassim (Prince Kassim)	Sortie et promotion de deux singles	500 000
224	1 346	KUDAHO Atsou (Fogane)	Production d'un EP et réalisation d'un clip	400 000	259	147	PARAISO Kokou Babatounde	Résidence artistique du projet 112	400 000
225	183	KUNKEL Koffi (Flying Man)	Grande tournée nationale musicale "Soldat mon Free". Thème: Par la musique, instaurons un climat d'amitié,...	400 000	260	1 213	PELEI Wiyao Paatcham (RAS FADEL)	Journée d'hommage à tous les artistes qui ont quittés dans la Kara	400 000
226	993	LAMBONY Yendoubale Nabigie	Organisation de la 3e édition de "Challenge Pas se quartiers "	400 000	261	567	POKATINGUE Parou (Master Popa)	DOULAGNON (Civisme & citoyenneté)	600 000
227	394	LANDJEKPO Assou Fiakegor (As BABADY)	"L'espoir de Demain (Stop aux Stupéfiants)	400 000	262	221	POMKOSSI Lemou Mazaeso (King maz)	Sortie de l'album Rêdè (Chez nous)	400 000
228	85	LARBI Afi Christelle (Reine Christelle)	Réalisation de vidéoclips d'inspiration gospel de Reine Christelle	400 000	263	1 228	POUWELI Koudjowoukezim (X trésor)	Appui pour la réalisation de clip 5 chansons	400 000
229	155	LASSY Koffi Rigobert "RIGOBERTO"	productions album audio & promotion d'œuvres musicales de l'artiste Rigoberto	400 000	264	244	SALIFOU Yawa	Festival international de cirque : ALEYA 4e édition, étape formation des formateurs à Kpalimé	400 000
230	119	LAWSON Kinih Nadou (Mme DANA FREITAS)	Réalisation de vidéoclips d'inspiration gospel de NANA FREITAS	400 000	265	1 440	SAMA Alimata Sadiya (Nolia Sase)	LAWAA	400 000
231	157	LAWSON Latevi Elogo (Small Poppy)	Voix brisées, cœurs guéris : Un cri contre la violence conjugale	500 000	266	81	SAMA Fafa Ablavi (Fafamé)	ENREGISTREMENT D'UN NOUVEL ALBUM	400 000
232	177	LOKOSSOU Kossi (Armanttchatcha 1er)	"SASSA MASSO VOL2 : Un projet de production d'un opus musical et spectacles de promotion de l'artiste	400 000	267	28	SAMANI Tsitsey Aziz (Zaga Bambo)	Réalisation de 2 clips vidéos "Vodoua" et "Lèguèdè"	400 000
233	458	MAGLOE Ami Josiane (Sitara Klody)	Projet d'album "ALOMA"	400 000	268	167	SAMLA Kokou Mawutodji	EMERGENCE GOSPEL	400 000
234	219	MENSAH Ayoavi (Eric MC)	Enregistrement, distribution et lancement de nouvel album suivi de concert de ERIC MC	600 000	269	16	SANTY-ATEYABA KOUKOM-MAHA Dorime (Santy Dorine)	La femme et l'art	600 000
235	26	MENSAH Julien	LE BILAN	400 000	270	281	SEGBEAYA Ayaovi Nukunu (Papdifail)	Sortie d'album DAGBE NEVA (La PAIX)	400 000
236	386	MENSAH Kayi Délali (Zuzu Dele)	Adjogbo Nostalgie : le rythme traditionnel de chez nous	400 000	271	144	SENAYAH Hanu Aku (Grace'son)	Le gospel au rythme traditionnel	400 000
237	175	MENSAH Komi Ayité (Christ Ayité)	Lutte contre la consommation et l'usage des drogues en milieu scolaire	500 000	272	80	SESSI Koffi (Adjaho Junior)	"LES GAGS DE ADJAHO JUNIOR saison 2", un projet de création et de diffusion de gags	400 000
238	576	MERAT Dijima Betaima (Merat)	Musique éducative pour sensibiliser les jeunes au sujet des dangers de la Shisha	400 000	273	341	SESSIME Kossi (Patapa)	MON ENVIRONNEMENT EST MA SANTE : Grande compétition de sketches, chants des écoles du Togo, édition 3	400 000
239	1 197	MEWEZINOH Alou-Egnim	RUR'ART	400 000	274	957	SEWONU Kossivi Octave (Kossi Ape'son Apévia)	Promotion et réalisation de 4 clips vidéos	500 000
240	554	MIHEAYE Akuete Mawuli	FABRICANT DE STARS	400 000	275	979	SIAME Afi Enyonam	Festival scolaire de Slam 2ème édition	400 000
241	308	MISSIAGBETO Akossiwa Mawule (SAFIR KPE)	Sur la route des Arts : Projet de diffusion de spectacles	400 000	276	4	SODATONOU Noulagnon A (Eugène ABLODEVI)	Sortie de 2 audios et promotion de 2 clips vidéos	400 000
242	313	MODJRO Ayao Edem	Projet de formation en jeu d'acteur et en mise en scène	400 000	277	73	SODO Folly (Ernest Jah Fol)	Réalisation d'un clip vidéo sur la Paix (Tous pour Un, Un pour Tous)	400 000
243	1 377	MONDE Koffi	L'Héritage du Ziticisme, un tremplin pour l'art du conte au Togo	400 000	278	1 155	SOLIGUE Pilissam	Lutte contre l'exode rural, la déscolarisation des jeunes filles et les mariages précoces dans la Commune Kozah 3 à travers les chansons et scènes de théâtre	400 000
244	955	MOROU Ousmane (Ilane TOURE)	Entre deux Monde	400 000	279	315	SONGHAYE Nafissa	CONTES EN SCENE	400 000
245	1 232	MOUKPE Mazalou (José Grace Bénie)	Initiation des personnes handicapées et démunies en musique	500 000	280	995	SOULEMANE Inoussa	Production audio et clip vidéo "SOLIDARITE RUFIGIERS"	400 000
246	445	NANDA Konlani Kandifei (David Abraham)	Sortie de l'album "Semons l'amour"	400 000	281	772	TAHIROU Rachidatou	La marionnette s'envole	400 000
247	884	NAPO Mama	Formation en solfège, la base de la musique	400 000	282	10	TALATE Allassane Ibrahime (Ibrahime Koanda)	Production de l'album "Africa Night"	400 000
248	1 236	NIMON Lauviah (MC Key)	CONCERT ELABALE	400 000	283	835	TAMADJA Akim Toutou Biyabak	Festival voix de femmes	400 000
249	840	NOAGBODJI Koffi Ekpeko (Prêtre)	Réalisation d'un album audio-visuel de 8 titres	400 000	284	282	TANKOUDIM Wawinine (Waw Tankoudim)	Enregistrement d'un maxi de 4 chansons et réalisation de 2 clips vidéos sur la thématique : PAIX,GAGE DE DEVELOPPEMENT	400 000
250	879	NOUKOGBE Kossiwa épse MANGAMANA (OTSE)	Sortie d'album : "Lem Titré" et sensibilisation de la jeunesse	400 000	285	1 230	TATA Essomazinam (Tata Christine)	Un village, un concert éducatif	400 000
251	706	NYATEPE Djidena Gisele (Miss Gisela)	Sortie d'Album : WO N'TCHI KÔ	400 000	286	1443	TCHAKAOU Baba Al-Hasane	RENCOLE, 22e édition : Course aux contes et légende	400 000

287	1 352	TCHALA Essowè (AAMRON)	Sortie d'album intitulé: DEMI-DIEU	400 000
288	1 229	TCHARIE Essowè (MC-DECENIS)	Clip vidéo de 4 chansons de l'artiste MC-DECENIS	400 000
289	534	TCHEDÉ Yacoubou Horso-B	Modernisation de la musique traditionnelle togolaise : Adaptation de 2 instruments de musiques traditionnelles aux normes conventionnelles	400 000
290	433	TCHEDRE Essognim Reine (Ralycia)	ALBUM "Xoèsè" de RALYCIA	400 000
291	532	TCHEOU Consarme	NAPO MAMA 60 ANS DE CARRIERE PUSICALE, 83 ANS DE VIE	400 000
292	980	TCHIAM Sougleman	Mise en place des clubs de théâtres dans les collèges et Préfectures de Tône	400 000
293	1373	TCHIGUI Kossi	Formation en arts et culture	400 000
294	1119	TCHIKA Kokou	Formation des jeunes à la musique traditionnelle et aux danses des terroirs	400 000
295	713	TEBIE Aklesso	"LE MONOLOGUE DE LA REPUBLIQUE-SAISON 3 : Production et mise en marché d'un album"	400 000
296	788	TETÉY Mawuto (Tété Mawuto)	Production d'album "drum show" suivi de lancement officiel	400 000
297	787	TETÉY Tetevi Samuel (Samdrumsi)	Production d'album "drum show" suivi de lancement officiel	400 000
298	1 340	TETTEGAH Teko Yao Courage (DJ KOREG)	Aquisition d'équipement à KOREG RECORDS	400 000
299	820	THONARD Coffi	Tournée de sensibilisation et de formation des techniciens de spectacle sur toute l'étendue du territoire	400 000
300	859	TODEGO Gbenakpon Michael Eutache	AGOE SA MUSE	400 000
301	141	TODJRO Yao Richard (Richer Khete't)	Sortie d'album : Defier les ombres-lutte contre la Drogue	400 000
302	1 000	TOGOU Mondo (Jazz-B)	Festival de la jeunesse en action	400 000
303	531	TOSSOU Komlan (Julientos)	Hands to Heaven Edition 2	400 000
304	587	TOUGLO Koffi Edem	Festival International de Théâtre de Maison	400 000
305	318	TOYISSON Djamei Angèle (Djenny Djella)	CONCERT-EXPOSITION : London (L'Amour)	400 000
306	298	TRAORE Feychal	Promotion des valeurs civiques à travers un atelier de formation d'écriture de texte slam poésie en langues locales Verlam EDUQUE	400 000
307	1 354	TSATSU Yao Mawupenkor	Jouets verbales Francophones(JVF): Les rencontres éloquentes du Togo, 9ème édition	600 000
308	182	TSIKPLONOU Vicky épouse HADONOU	Marionnettes pour la relève	400 000
309	115	VOULE Ami Line Rosa (LINE ROSA)	Réalisation de vidéoclips d'inspiration gospel de LINE ROSA	400 000
310	1 106	WALLAR-WARA Aklesso	Festival Plateaux all music awards (FEST-PAMA)	400 000
311	1 442	WARGA Batassa -A-Teba	"Stop aux grossesses précoces en milieu scolaire : une sensibilisation à travers les marionnettes à Sokodé et à Kaboli dans les préfectures de Tchaoudjo et de Tchamba	400 000
312	1 307	WASSAO Makati	Réalisation d'album traditionnel et promotion d'album	400 000
313	128	WEST Koffi Eli (Westare)	"Unconditional Love"	400 000
314	1 308	WETI Koffi Dodzi	Festival international de Musique Fanfare et de percussions au Togo	500 000
315	250	WOKANYI Ayaovi (Writting)	Harmonies contre la cybercriminalité au Togo	400 000
316	196	YAKE Estache Komi (Yake More)	Mise en place d'une Mini House de production musicale "Best Tracks Record" pour l'enregistrement,...	400 000

317	1 225	YASSIH Eyadema (Griot de pagouda)	Dfestival de mise en valeur des danses traditionnelle de la Binah (FESDANBI)	400 000
318	1 241	YENHAMME BAMMITE Bangoure (Bangoul)	Réalisation de chansons et de clips vidéos	400 000
319	902	YOVO Komivi Timoyhé (Titi Yocker)	Production d'album	400 000
320	657	ZAKARI Amidou (GUEZERE)	Théâtre en milieu scolaire	400 000
321	2	ZAKLI Kokouvi	Grand Show Calebasse Challenge (GSCC)	400 000
322	580	ZANKLASSOU Francisca (Franka Zank)	Production d'un album de 8 titres "Dieu de surprise" et réalisation de 2 clips vidéos	400 000
323	1 068	ZANKOU Dano Hounkpati (Docteur Z)	Promotion de la diversité culturelle au Togo : sortie de l'album "A chacun sa culture"	400 000
TOTAL				133 900 000

III - LITTERATURE

N°	NE	NOMS & PRENOMS	INTITULE DU PROJET	MONTANT ALLOUE
1	1 204	ABIYOU Peketou	Edition et diffusion du recueil de poèmes "L'envers du Trésor"	400 000
2	1 254	AGBELEMAGNON Yaovi Fabrice	Edition et promotion de l'œuvre : Secrets de l'intimité dans le MARIAGE	400 000
3	303	AGBEMELE Kodjo Numuleo Mokpokpo	Kaliti (Expression tem qui veut dire lecture)	400 000
4	1 123	AGOUNKEY Edoh Kaleb	Poesie Ifè	400 000
5	1 124	AHIANYO Kossi	Recueil de poème	400 000
6	100	AHLINVI Kouassivi	Recueil de 3 nouvelles dont les thèmes principaux sont l'environnement en général, l'érosion côtière, ... le covid-19	400 000
7	643	AKAKPO Assiba	Concours de poésie du GRAPP "Prix Paul Akakpo TYPAMM" deuxième édition	500 000
8	864	AKAKPO Kokouvi Jean-P	Edition du mémoire intitulé : Histoire des migrations maxi vers Atakpamé 1780-1895	400 000
9	485	ALI-TAGBA Tetereho	Edition d'un recueil de poème en français intitulé "Panier poétique"	400 000
10	761	ANATE Kouméalo	Symposium littéraire international du Togo (SYLITO)	1 000 000
11	875	APEDO-AMAH Ayayi Togoata	Edition et promotion du roman intitulé Tyrannaux paranos	500 000
12	1 262	ASSEM Mawuto Kottivi	"L'ECOLOGIE DESSINE AU TOGO" : sensibilisation écologique adaptée aux réalités pour les jeunes à travers des bandes dessinées et des illustrations	400 000
13	615	ASSOUMATINE Kembe Kwekou	A la découverte de la littérature togolaise : 2ème édition dans les lycées et collèges de la commune de Blitta 1	500 000
14	975	ATTISSO Agbéméfah	Concours de Poésie sur la promotion de bonnes mœurs au lycée des 2 Nyobo et au lycée d'Adamé	400 000
15	1 448	AYEVA Yassir	Edition et diffusion du recueil "L'inspiration d'un prince des nuées"	400 000
16	550	AYIKOUE Assion	Edition de livre : Fio Agbano II et l'Allemagne	400 000
17	361	BAH-TRAORE Sakourou	Edition et publication du roman "La Déroute des Choacals Hypocrites"	400 000
18	1 208	BAMAZE Bitoulounani	Championnat scolaire d'épellation "EPELLE MOI" KARA	400 000
19	1 248	BODELIN Bodi Lanvasso	Edition et promotion de l'œuvre : Un amour d'outre-tombe	400 000
20	760	BOKO Koffi	Caravane littéraire 2023	400 000
21	1 244	BONIN Ella Akuele	Concours de rédaction de nouvelles	400 000
22	952	DEH Comlan A Prosper	Edition "Evegbexelè akpa eve lia"	400 000
23	504	DJAOU Komlanvi	Edition et promotion du livre: "MARCHE, ITINERAIRE ET SENTIER DE LA PAIX"	400 000

24	1 257	EDOUWOSSI Oluka Koffi Oma-boe	Edition et diffusion d'un essai "Mariage béni, un rêve possible"	400 000	1	1 163	ABOUZI Aninam	Revalorisation de l'identité culturelle du peuple Nawda dans le canton de BAGA à travers les danses traditionnelles	400 000
25	969	EKUE Tchotchocricri	Edition en guingbe(mina) de l'album de conte intitulé Djanta de Tchotchocricri EKUE	500 000	2	405	ADJOUSSI Akedague	Projet d'immersion pédagogique dans le patrimoine culturel des Batammariba	400 000
26	745	ESSO Mazaharou Armand	Edition et promotion du roman intitulé : "Promesses infamiales"	550 000	3	1 140	AGAYI Kadokoe	Poursuite de collecte des biens culturels pour la création et l'ouverture d'un musée dans la commune Ogou 1	400 000
27	1 121	FANTCHEDE Ehlongnon Kossi	Edition d'un recueil de contes : collectage et transcription des contes mythes et legendes des Ifé du grand OGOU	400 000	4	1 158	AGNI'NDE Kossi Emmanuel	Compétition des femmes chanteuses de la préfecture de la Kozah	400 000
28	1 252	GBETOSSOU Kossi	Edition et promotion de l'œuvre : Le culte de la personnalité et les faux prophètes, une menace pour le corps de christ	400 000	5	1 462	ALIZIM Badoualou Karka	Aménagement du site de la poudrière allemande	400 000
29	12	GBODUI A Christiane	Valorisation de l'Art plastique Abstrait à travers l'Art littéraire : projet VAPAAL	400 000	6	487	ARENA Pakou	Protection et valorisation du Fourneau Siderurgique de Sabdakagbanda (PVF2S)	400 000
30	1 253	GNAMEY Messan	Edition et promotion de l'œuvre : Destins croisés	400 000	7	414	AWOUKO Komlan	Valorisation du patrimoine culturel du Togo : collection et exposition des attributs royaux du peuple Ewé	400 000
31	973	GNANDE Banawè	Recherche et édition du manuel des rites initiatiques traditionnelles en pays kabyè	400 000	8	1 160	BAH-TRAORE Abdou Razak	FESTIBI, Festi-formation : prestations en danses traditionnelles et folkloriques à Bafilo, 4e édition	500 000
32	1 242	GOMEZ Koffi	L'AFRIQUE A LA CROISE DES CHEMINS	400 000	9	1 014	BARGUE LARE Yendouban	Sauvegarde du patrimoine culturel féminin en langue moba	400 000
33	1 249	HEKA Komla Mawuse	Projetune Maison Une Etagère de livres	500 000	10	1 021	BENIDA Pyalo Malbida	Contribution des mécanismes traditionnels et coutumiers endogènes à la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent dans la Région des Savanes	400 000
34	304	HOUIANSON Koffivi Biova	Edition de livre : Triomphe du Destin	400 000	11	678	BIANOU Tchilabalou	Festival de danses traditionnelles : la Paix au nord du Togo	400 000
35	942	ISSAKA-COUBAGEAT Yasmine Zahra	Réimpression et promotion de l'ouvrage intitulé Nanas Benz, Parcours de vie de Dalé Hélène LABITEY	400 000	12	895	DANIOUE Tamasse	Festival de chants et danses traditionnelles en perdition de Kouméa (Biennale culturelle du peuple Kidja'g)	500 000
36	810	KATA Simon Masin-Mba	Promotion des valeurs culturelles à caractère socio-éducative : contes et devinettes de chez-nous	400 000	13	71	DJANGUENANE Nayondjoua	Inventaire et édition des recettes culinaires traditionnelles des régions de la Kara et des Savanes	400 000
37	307	KOLASSOGA Etienne Baboyimah	Production et diffusion d'une pièce de théâtre "Sans pitié ni pardon"	400 000	14	1 267	DO KOKOU QUENUM Metonou	L'exposition itinérante photographique	500 000
38	928	KOUBIDINA Alanda	LIRE POUR GRANDIR ET MÛNIR	400 000	15	1 142	DOUSSI épouse OLYMPIO Yawoa Naza	Renforcement des capacités des jeunes en technique de "Danse BOBOBO"	400 000
39	127	KOUDOSSOU Fioklu Maurille	Edition, publication et diffusion du livre : Ces temps d'Afrique	400 000	16	1 131	DOVI Komla Desire	Montage de l'exposition permanente du musée communautaire ADZOKLU DE KPELE GOVIE	400 000
40	746	KOUTOWOU Kodjo	Rédition et promotion de l'œuvre La Vengeance poursuivant le crime	400 000	17	138	DZAKPA Do Mensan	Projet d'organisation de la 21ème édition du Festival de la danse et du Tam-Tam parlant	400 000
41	249	KPADE Efram Noël	Concours de lecture et d'écrits littéraires des Lacs 4ème édition (CoELcs 4)	400 000	18	517	FAWIYE Tcha	Contribution à la sauvegarde de l'art oratoire traditionnel togolais : Projet d'édition d'un catalogue des griots du Togo	400 000
42	538	KPETEMEY Dos'Tino V	Tournée nationale de promotion du livre et de la lecture	1 000 000	19	1 146	GALENKOU Amegnon (Leon Solo)	Tournée de sensibilisation-formation des jeunes déscolarisés en entrepreneuriat sociale dans la préfecture de l'Akéboudou	400 000
43	1 259	LOHUI Koffi Dodji	FAIS TA PART	400 000	20	1 465	GAYIBOR Nicoué	Dotation des noms dans l'air culturel Guin et Mina	1 000 000
44	647	MAHINOUMondoopoyo	Edition et promotion du recueil de nouvelles intitulé Les mésaventures de Maritala de MAHINOUMondoopoyo	400 000	21	608	GBOSSOU Kodjo Ameh	Classes patrimoine et découverte : "Art, Culture et Citoyenneté pour l'éveil artistique"	400 000
45	874	MAMAH Fousseni	Edition et promotion du recueil de contes intitulé Kérétime	400 000	22	1 086	GODOGOU Atsou Mawuenam	Atelier de formation à la danse "ATRIKPOE"	400 000
46	637	NOMANYON Kudavi Tsoeky	Edition de 2 essais littéraires à caractère didactique	400 000	23	617	GUEDO Mensah Owodon	"EWE", Notre Patrimoine Commun	400 000
47	1 446	N'TALE Kossi Yavêdo	CHALLENGE SCOLAIRE	400 000	24	562	GUEGUEY Delali	Promotion et valorisation de l'art théâtral et le conte dans les écoles du Togo : cas de la région Lomé-commune et Kara	400 000
48	3	PARINE Nangui Pouguini	Edition et diffusion de l'ouvrage intitulé : Patrimoine culturel immatériel des peuples moba-gourma et développement socioéconomique"	400 000	25	813	HABIYO Piresiwe	Festival des sonorités endogènes de Sotouboua	400 000
49	757	QUASHIE Marie-P G G E	Edition et promotion du recueil de contes intitulé Contes pour petits et moins petits	400 000	26	743	KALAO Samba	Etude comparée des pratiques de mariage coutumier chez les peuples Nawdèba	400 000
50	427	TAMAKLOE Kossi Domenyo	Edition et diffusion du roman "Le TRIBUT DE LA VIE"	400 000	27	1 143	KOTCHE Kofi	Promotion de la vannerie traditionnelle artistique par la formation pratique de 30 jeunes de la préfecture de HAHO	400 000
51	971	TEKO Koffi Mawulolo	Edition du recueil : Les nouveaux contes du terroir	400 000					
52	430	WILSI Akpene	FARGO ACADEMY PROJECT	400 000					
53	389	YAKANOU Koffi Leonard	Horizons Radieux du Togo	500 000					
TOTAL				23 150 000					
IV - PATRIMOINE CULTUREL									
N°	NE	NOMS & PRENOMS	INTITULE DU PROJET	MONTANT ALLOUE					

28	1 005	KOULBEME Mikabine	Restauration des greniers de la Grotte de Nok	500 000	8	1 179	ADOM Essoyodou	A LA RENCONTRE DE L'ART PLASTIQUE	400 000
29	1 008	KOUSAKSIMONE Issifou	Initiation des jeunes du canton de Bagou sur les vertus de la forêt sacrée de Kpanpkorgou	400 000	9	1 295	ADOTEVI AKUE Kpakpo Apédo	"Art en prison : Couleurs de cœur...couleurs d'espoir"	400 000
30	521	MENSAHA Jessica-Herma	Projet de collection des accoutrements de danse traditionnelle en pays Bassar au Togo	400 000	10	88	ADOTEVI-AKOUÉ Adokoe	EXPO MIVAKPÔ VIRTUELLE "30 œuvres caricaturales MIVAKPÔ postées en 2 mois sur les réseaux sociaux"	500 000
31	1 004	MONTAME Pakindam	Compétition de la Danse Traditionnel dans la région des Savanes	400 000	11	1 285	AFOLA Koffi Aboué	Formation des jeunes en art plastique "BEIGHY ART"	400 000
32	1 235	NATTA M'Mamon	Formation de 20 jeunes Batamariba à la construction et à la restauration des sikien	500 000	12	1 290	AFOLARI Issofa	Salon international d'arts plastiques pour personnes handicapées (SIAPH-2023) : Renforcement de l'initiation des jeunes handicapés en arts plastiques et exposition	400 000
33	1 162	N'POH Tanti	Célébration de "Boussetié" dans le Koutammakou	400 000	13	1 292	AGBEFU Nomesi Komi	MIA FE AMADEDEWO	400 000
34	519	OURO-ADOHI Tchakifendi	Edition d'un catalogue intitulé "Le Peuple Tem de Kpewa : Un voyage à travers le Temps"	400 000	14	563	AGBETOGLO Kwami Dodji	Environnement et protection de l'environnement	400 000
35	1 274	OURO-ADOÏ Farida	Festival international des Cavaliers de Sokodé (FESTICS)	400 000	15	949	AGBODAN Mable Sename	La semence d'immersion des jeunes talents déçus pendant les vacances créatives	400 000
36	680	PEKEYI Essowerou	Projet d'achat d'équipement musicale	400 000	16	1 289	AGBOKA Kossi Afeli	ArtMésiamé 2024	400 000
37	974	SINGNA Matossouwé	Collecte des instruments de danses traditionnelles dans la préfecture de la Kozah en pays Kabyè	400 000	17	451	AHIKONU Komla	Les arts plastiques au service des démunis et orphelins	400 000
38	738	SOHOU N'GANI A Abidé	Région de la Kara, un atout culturel et touristique au service du développement local	400 000	18	194	AHOUISSOU Kossi Pascal	Projet de résidence et de festival des arts et culture : expositions, performances, danses traditionnelles, ... au centre culturel ART NOPE de lomé	400 000
39	109	SOHOU N'gani Abassi Bidenimh	Appui à l'autonomisation des femmes artistes et entrepreneures culturelles et numériques du Togo	600 000	19	737	AKOGONYA Elikplim Afi	ALODO	400 000
40	48	SOSSOU Sefako Ame	SALON ARTISTIQUE TOGO	400 000	20	1 293	AKPALOO Abla Sika Beauty	Arts et proximités	400 000
41	677	TAMALE Lemayana	Valorisation du patrimoine gastronomique togolais : organisation d'une session de renforcement des compétences en préparation des mets du terroir au profit des cuisiniers stagiaire de la ville de Kara	500 000	21	179	AKUE Apedo Teko	Magie de Noël à KOVIE (Atelier de création Artistique pour Enfants)	400 000
42	642	TANAN Akla-Esso Piniwe	Festival de danses folkloriques de Kazaboua	400 000	22	317	ALI Kokou Messanh	Renforcement des compétences en art batik pour les femmes praticiennes de la combe du Golfe 7	400 000
43	176	TOM Esso'Ekona (Tom le griot)	"Restauration et valorisation des lieux sacrés des rites Akpéma en pays KABYE"	500 000	23	242	ALIHONOU Agbegnigan	Formation itinérante en art plastique pour les enfants vulnérables : cas des enfants en conflit avec la loi, les enfants...	500 000
44	900	TOMEGA Koudzo	Tournée de sensibilisation et d'exposition d'album sur les valeurs culturelles	400 000	24	248	AMAH Toï	Les inutiles utiles	400 000
45	1281	TOSSA Ali	Stabilité sociale, climatique et sécurité communautés	400 000	25	40	AMOZOU Kodjo Date	A l'école des tous petits	400 000
46	1 233	WONBIE Essoyodou (Griot Patou Padabe)	Formation et transmission en art griotique	400 000	26	1 130	ANYIGBANUA Ameyo	Réalisation des fresques sur les murs des bâtiments publics de la région des Plateaux	400 000
47	1 012	YAYEDE Namoiné	Documentaire : "GOUANDJOAGA, fin d'une civilisation en pays Gourmanché"	400 000	27	619	ASSAMAGAN Ketevi Dzidzom	Résidence d'artiste & exposition (Enuyeye)	400 000
48	232	ZIDA Kokou Theodor	Cartographie et valorisation des danses traditionnelles et groupes folkloriques dans la commune d'Avé1	400 000	28	764	ASSIGNON Djidjo Dominique	LA MER AU LION (installation de sculpture en bord de Mer)	400 000
49	230	ZOHOU Comlanvi	Mise en place du comité national ICOMOS au Togo	500 000	29	1 449	ATCHAM N. Kossi Téléba	Et si on amenait nos artisans à la foire !	400 000
TOTAL				21 200 000	30	238	ATRI Kodzo Nunya M.	Formation et entrepreneuriat féminine au métier de la production et la promotion du sac cabas	400 000
V - ARTS PLASTIQUES					31	1 129	ATTAH Koudjo	Implantation d'un atelier de sculpture de pierres taillées IBOU ABOE dans la ville d'Anié	400 000
N°	NE	NOMS & PRENOMS	INTITULE DU PROJET	MONTANT ALLOUE	32	695	AYABA Kparba	Projet des Evêques du TOGO	400 000
1	216	ABOSSEH Mawuko	Formation pratique en Arts plastiques	400 000	33	334	BACCO-ASSIGUIME Adama	Sensibilisation sur la protection de l'environnement : lutte contre l'insalubrité et les maladies vénériennes-Recyclage des ordures	500 000
2	1 126	ADABRA Komla Anani	Création d'une marque pour le tourisme de Kloto	400 000	34	702	BAKAR Elom Ayaovi	Réorganisation de l'atelier AL-DECOR en vue de la formation en Arts Plastiques des personnes adultes du quartier Agoè-Gakpoto	400 000
3	132	ADJAKSIBA Assetina John	Nos artisans à l'école de la perfection	400 000	35	705	BAMAZI Panèssè Pakoï	Aménagement de l'atelier ESSOWAZA l'initiation en Arts Plastiques des enfants du quartier de Avéganto	450 000
4	287	ADJAYI Tessilim	Les ateliers photos "JEUNE PUBLIC" TESSILIM Adjayi	400 000	36	1 177	BAWI Tcha	Appui à la promotion de la sculpture et arts graphiques	500 000
5	365	ADJONOU Ayaovi	"Ophir Astre : Atelier d'Arts Plastiques"	400 000	37	703	BEKETI Atina-Edi	Les Résidences Internationales de Créations Artistiques et Culturelles "ART TOGO"	400 000
6	763	ADJOYI Ayawavi	LE MATRIMOINE EN LUMIERE	400 000					
7	239	ADOKO Koffi Mawuena	Atelier de conception et de réalisation des fresques sur des panneaux muraux avec des élèves sur l'importance des études...	400 000					

38	699	BELEI Atafeinam	Petites Mains Aujourd'hui,... Grands Maîtres Demain (PMA-GMD)	600 000
39	654	DA COSTA Kwami	Résidence d'Art plastique" Thème : DUALITE	400 000
40	169	DABLA Kossivi Semenyio	Expo, suivi d'un débat sur critique d'Art	400 000
41	640	DJAMESSI Koffi Amenyo	LEZARD FAIBLE 2ème édition	400 000
42	332	EDORH Agbewonu Sokey	MONTAGN'ART 2023 (Résidence artistique autour des jeux traditionnels africains)	600 000
43	704	EKOUAGOU Kokou Lolonyo	Aménagement d'un espace pour la formation en Arts Plastiques des enfants de la rue du quartier de Kové	400 000
44	1 284	ESSIOMLE Edinedi	Valorisation des œuvres : "L'Art au Service de la Réinsertion 9ème édition	600 000
45	42	FADU Koku Akofanu (Espoir Fadu)	Arts et Culture : Vecteur d'union, de cohésion sociale, d'éducation à la citoyenneté, pour un développement durable	600 000
46	320	GBEDOH Komlan Messan	Rénovation artistique de la Fontaine OMIDOU-DOU	400 000
47	488	GOHA Atisso Israel	Formation pratique en sculpture	400 000
48	339	HODIN Senyon Kodjo	Exposition itinérante Série 9&10 "Adéyéyé, la langue de l'âme"	400 000
49	74	HOMAWOO Ameyovi A.	"ÊTRE FEMME, PARCOURS"	400 000
50	1 029	KANTCHEBE -SIAME Kanfatibe	Formation des jeunes du canton de Nioukprouma à la facturation des instruments de musique traditionnelle	400 000
51	1 176	KAWE Eyaheza	Formation des jeunes en fabrication des objets en perle (colliers, les boucles d'oreille,...) dans 4 préfectures de la région de la Kara	400 000
52	556	KINGLO Kodjoo Eyrar	EGNAGO	400 000
53	1 174	KOLA Kadja Pidenam	Projet de production et exposition des objets en perles	400 000
54	655	KONOU Komi W Eugène	"ART CONTEMPORAIN, Une innovation pour l'art plastique au Togo	400 000
55	1 450	KOUHAN Tihouma	"Les Arts plastiques dans nos musées	400 000
56	633	KPOFON Kodjovi Djigbodi	L'éveil culturel dans le canton d'AFAGNAN à travers l'art plastique	400 000
57	595	KUNAKEY Koku Dzidu	Territoire de création	500 000
58	478	LAWSON Teyi Enyonam	"PEPINIERE D'ANEHO", 2023. Résidence d'art et de Dessin visant les jeunes démunis et portefaix de la ville d'Aného	400 000
59	9	LAWSON-BODY Late Dodji	DEVIWO Bii couleurs (réaction artistique participative et initiation des élèves aux arts plastiques)	400 000
60	505	LAWSON-HELLOU Late Meli	Fraternité entre les peuples du Togo	400 000
61	450	MODENOU Komlan	Exposition d'arts plastiques, Thème : La Musique	400 000
62	1 028	MONSI Kossivi	Formation et promotion des arts plastiques chez les jeunes élèves	400 000
63	679	NASSOU Katakoulam	Atelier de formation des jeunes en arts plastiques	400 000
64	1 175	PAGUILA SOLIGUE Kemealo	Appui à l'initiation des jeunes filles en batik vestimentaire, à la valorisation et à la promotion des pagnes et habits traditionnels à travers un défilé de modes	400 000
65	372	PAKOUYOWOU M. Essolizam	EVALA, EXPO23	400 000
66	1 032	PAMAIN Damban	Initiation de 10 jeunes filles du canton de NAMARE sur la teinture des pagnes traditionnelles, symbole du peuple Moba	400 000
67	1 027	PAWI Halokpenade	Transfert de compétences en fabrication des produits de vannerie à usage rituel	600 000
68	461	QUAYE Koffi	RIAPP (Rencontre d'arts plastiques de parité)	400 000

69	1 291	RANDOLPH Komigan	Création d'un site de vente des œuvres des artistes plasticiens togolais en ligne	400 000
70	375	SAMBIANI Kassar	BOMBOUAK'ART 2023	400 000
71	1 453	SANTEKADAWA Mayéne	"L'enseignant et le dessin d'art" Edition2	400 000
72	1 127	SAVI K. Messan Ange	REVEIL'ART	400 000
73	360	SEGBAYA Kokou Ehonam	WAARI 2023 (Résidence Internationale des arts visuels)	400 000
74	456	SEWONOU Yao Fofo	"TOGO EMERGENT", sortie de résidence artistique	400 000
75	351	SOSSOU Fiogbe Kouassi	Renforcement de capacités des artistes plasticiens	500 000
76	719	TAGBA Eham Lydie	Atelier de formation en techniques de perlage	400 000
77	701	TAGBA Mebinisso	Aménagement d'un espace pour la formation en Arts Plastiques des jeunes désœuvrés du quartier Avinato à Légbassito	400 000
78	309	TALLE Bamazi	Préservation des œuvres d'arts plastiques et la Promotion du patrimoine culturel du Togo	600 000
79	87	TEKO Assion	Exposition "Education africaine mère à la fille en disparition par les mœurs importées"	400 000
80	765	TEKO Ekoe Fafame	Salon international des arts de Lomé (SIAL)	400 000
81	1 294	TESSI Joeey Kodjovi	La veillée	400 000
82	1 033	TOIREMANGUE Palabé	Formation des jeunes Patrons(nes), tisserands de la région des savanes en teinture de files	400 000
83	297	WEST Claude	Promotion de la paix et du développement à travers les arts visuels et la littérature	600 000
84	75	WOTOR Kossivi Aubert	ALOKPA YEYE	400 000
85	30	YAFFAH Kanfitine	Atelier artistique en milieu rural ART'VEPOZO	400 000
86	869	YERIMA Rouquaiya	Résidence de création pour l'exposition "FEMME AUTHENTIQUE AFRICAINE"	400 000
TOTAL				36 450 000

VI - ESPACES CULTURELS

N°	ESPACE / CENTRE	RESPONSABLE	FINANCEMENT
1	DENYIGBA CULTURE	GAKPARA-YAWO Frédéric	2 000 000
2	ESPACE CULTUREL LEVEL-TOGOVILLE-JAZZ	DICK Koffi Mawuto	2 000 000
3	ESPACE CULTUREL - MEBA (KARA)	SIMTAGNA Hodalo (Cécile Mèba)	2 000 000
4	ESPACE FITAP-ESAS	TOGBONOU Constance	1 500 000
5	ESPACE GABITE	SIDIBE AILassane	1 500 000
6	ESPACE AVOULETE (GBODZOME)	EKLU-NATEY Salomon	1 500 000
7	ESPACE FIOHOME	YERIMA Adjara	1 500 000
8	ESPACE BRIN DE CHOCOLAT	ZIKPONOU Samuel	600 000
9	ESPACE ALODE	AGLAMEY Koassi Amétépé	600 000
10	ESPACE GODODO	DOEVI-TSIBIAKOU Daniel	600 000
11	ESPACE NEVA EME (TSEVIE)	NORMAN Rodrigue	600 000
TOTAL			14 400 000

VII - PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES NATIONAL ET INTERNATIONALES

Participation aux manifestations culturelles nationales et internationales 19 000 000

Pour le Comité de Gestion,

Le Président

Prof. KADANGA



**CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)**



Section I- Avis de demande de renseignement de prix

DRP N° 001/2024/UL-CERME/IDA du 04 avril 2024 du 04 avril 2024

Objet : Avis de Demande de Renseignement de Prix DRP N° 001/2024/UL-CERME/IDA pour « l'assurance maladie au profit des étudiants régionaux et du personnel d'appui stagiaire du CERME »

1. L'Université de Lomé (UL), à travers le Centre **d'Excellence** Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), sollicite des offres, sous plis fermés, de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour « **l'assurance maladie au profit des étudiants régionaux et du personnel d'appui technique stagiaire du CERME** ».

Les présentes prestations seront exécutées à la **Direction du CERME, sise dans l'enceinte de l'Université de Lomé, Bâtiment principal et plateforme technique du CERME (Campus Nord), 01 B.P. : 15 15 Lomé 01, Tél. : (+228) 90 09 44 01/ 70 69 28 42, E-mail : cerme_ul@univ-lome.tg / www.cerme-togo.org, dans une durée de douze (12) mois** à compter de la date de notification du marché approuvé.

2. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier de demande de renseignement de prix à l'adresse mentionnée ci-après :

Service de la commande publique de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél. : (+228) 91 63 07 36 / 91 75 32 45 / 70 69 28 42. Horaires : Matin : 08 heures à 12 heures GMT et Après-midi : 15 heures à 17 heures GMT, tous les jours ouvrables.

Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**.

3. Les exigences en matière de conformité et de qualifications sont les conditions légales de l'entreprise/société, sa situation financière et son expérience dans les marchés similaires. Voir les données particulières de DRP et les formulaires de soumission pour les informations détaillées.

4. Les offres, en trois **(03) exemplaires (originale + 02 copies)**, sous plis fermé, portant la mention « **"Demande de renseignement de prix N° 001/2024/UL-CERME/IDA pour « l'assurance maladie au profit des étudiants régionaux et du personnel d'appui technique stagiaire du CERME** » », à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture publique des offres», devront être déposées à l'adresse ci-après : **Service de la commande publique de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél. : (+228) 91 63 07 36 / 91 75 32 45, au plus tard le jeudi 18 avril 2024 à 15 heures GMT précises.**

N.B. : Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

5. Les offres ne doivent comprendre aucune garantie bancaire de soumission. Toutefois, elles doivent comprendre une déclaration de garantie conformément au modèle type figurant au point 7.1. du DAC.

6. Les offres doivent être valides pendant une période de **cent-vingt (120) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.

7. Les polices et les garanties suivantes demandées sont relatives à un effectif de cent quarante-cinq (145) étudiants régionaux et quatre (04) personnel d'appui technique stagiaire, soit un total de cent quarante-neuf (149) personnes.

8. Tous les montants sont exprimés en franc CFA.

9. Les polices doivent couvrir les assurés en cas de déplacement à l'étranger (Togo + Afrique).

9.1 LES GARANTIES

A) Contrat santé ou maladies :

SOINS AMBULATOIRES ET HOSPITALIERS
CONSULTATION / DIVERS
Consultation Généraliste 90 % ;
Consultation Spécialiste 90 % ;
Visite Généraliste 90 % ;
Visite Spécialiste 90 % ;
Consultation Urgence/Garde 90 % ;
Frais Pharmaceutiques 90 % ;
Vitamines et fortifiants 90 % ;
Vaccin 90 % ;
Radiologie & Imagerie 90 % ;
Analyses Biologiques 90 % ;
Petite Chirurgie/Soins 90 % ;
Auxiliaires Médicaux 90%.

B. DENTISTE

Soins conservateurs 90 % ;

Radio panoramique & retro-dentaire 90 % ;
Prothèses dentaires (Entente préalable) 90 % ;
Détartrage Hébergement 90%.

HOSPITALISATION

Hébergement 90 % ;
Frais de traitement médicaux & chirurgicaux 90 % ;
Frais de transfert par ambulance lié à l'hospitalisation 90 %.

OPTIQUE

Verres et Monture (01 pairs tous les 02 ans) 90 %.

KINESITHERAPIE/MASSAGE

Frais de kinésithérapie et rééducation 90% ;
Autres Rééducations (Orthophonie, orthopédie, orthopédique ;
Autres prothèses 90% ;
Dialyse 90%.

B) Contrat individuel - accidents

1. Capital décès (*suite uniquement à un accident*) : 2 000 000,
2. Capital invalidité partielle, permanente ou totale (*suite uniquement à un accident*) : IPT.

• Décès 2 000 000 ;
• Invalidité partielle ou total 2 000 000.

Le taux de remboursement des frais médicaux suite à un accident est de 100% avec un plafond de 1 000 000.

La liste du personnel avec leur date de naissance est récapitulée dans le tableau en annexe :

- Lot unique : assurance maladie groupe et assurance individuelle accident-groupe ;
- La durée de la couverture : Un (01) an renouvelable ;
- Frais des soins dentaires et de prothèse : 350 000 par an et par personne ;
- Frais optiques : 300 000 par an et par personne (dont Monture forfait : 100 000 ; verres 200 000) et 600 000 par an et par famille ;
- Le plafond annuel de remboursement toutes prestations confondues par famille pour les FC, FM, FP, FD et FO est de 5 000 000 de Francs CFA, aux taux de 90 % pour (les frais de consultation, les frais médicaux, les frais pharmaceutiques, et les frais dentaires) ;
- L'évacuation sanitaire sera destinée seulement aux étudiants régionaux et au personnel d'appui technique remboursée au plafond de 6 000 000 Francs CFA au taux de 100 % ;
- Le plafond de remboursement du capital décès sera de 2 000 000 F CFA, décès uniquement en cas d'accident ;
- Le capital d'invalidité totale permanente sera de 2 000 000 F CFA invalidité survenue uniquement en cas d'accident ;
- Les vitamines seront remboursées au taux de 90 %.

9.2. LE CONSEIL ASSURANCE

Le Conseiller du CERME/UL pour ce dossier :

SOCIETE ASCOMA TOGO

07 B.P. : 14072 Lomé-Togo, Tél. : 22 22 68 06

E-mail : serge.tano@ascoma.com.

10. Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances au www.finances.gouv.tg. Dans le cas contraire, leurs offres seront redressées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion n° 2 de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 013, Tél. : (+228) 91 63 07 36 / 91 75 32 45 / 70 69 28 42 la même date : jeudi 18 avril 2024 à 15 heures 30 minutes GMT précises.**

N.B. : Le présent avis de DRP est exclusivement réservé aux Compagnies d'assurance.

Lomé, le 04 Avril 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics

Mme Yenteme DJAGBA

UNIVERSAL HEALTH INSURANCE

National development policy set up by President Faure Gnassingbé

On 1st January 2024, Togo is ranked among countries offering Universal Health Insurance (AMU) to its population nationwide, namely from Lomé to Cinkassé. The initiative was taken by the President of Republic, Faure Essozimna Gnassingbé committed to ensuring the well-being of all the social strata of his country.

Previously, only civil servants and public service employees were the ones to benefit from Universal Health Insurance. Today, it is extended to the entire Togo people thanks to the policy of the Head of State in favor of not only the workers, but also the vulnerable people who can

benefit from the various health care services.

In this regard, presidential decrees have been issued, entrusting the management of Universal Health Insurance to the National Institute for Health Insurance (INAM) and the National Social Security Fund (CNSS). The CNSS will manage universal health insurance for employees and pensioners of the private sector, self-employed workers in the informal and agricultural sectors, along with ministers of religion.

In Togo, the law establishing Universal Health Insurance has planned two insurance systems. They include the Compulsory Health Insurance Scheme



Head of State committed to ensuring health care for all social strata.

(RAMO) based on the principles of contribution and risk pooling and the Medical Assistance

Scheme (RAM) which takes care of the most vulnerable citizens, with a symbolic contribution.

In fact, health coverage is a challenge for every country. According to the World Health

Organization (WHO), protecting people from the financial consequences of paying for health services reduces the risk of falling into poverty when a sudden illness forces them to spend their life savings or sell their assets. In October 2023, the WHO pointed out that around 2 billion people face catastrophic health expenditure leading to their impoverishment. The institution recommends primary health care approach to increase life expectancy. Togo is already set on the right path.

Célestine Tanty AGBONON

END OF 1ST ECOWAS INVESTMENT FORUM

Collective efforts towards building more resilient and inclusive future recommended

Opened last Thursday in Lomé, the first edition of the ECOWAS Investment Forum (EIF) ended since last Friday, after two days of intense work to promote investment opportunities in key sectors of the members states of the community. Organized by the ECOWAS Bank for Investment and Development (EBID), in partnership with the Togolese and Indian Governments through Exim Bank India, EIF 2024 highlighted the investment potential of West Africa, with a focus on the socio-economic recovery of ECOWAS communities.

A total of three panels, a round table and four deal rooms, with three signed memorandums of understanding, marked this edition.

The first memorandums of understanding, worth 307 million Dollars, was signed between the EBID and Guinea, the second, concluded with Senegal, includes a financial package of 80 million US Dollars, intended for carrying out the construction of infrastructure works. The third one signed with the Nigerian Government for the financing of four projects.

It was the Minister of Finance of the Gambia,

Chairman of the Board of Governors of the EBID in 2024, Mr. Seedy Kéita, who chaired the closing ceremony of the work, in the presence of the President of the EBID, several Ministers of the sub-region and other personalities. He took this opportunity to congratulate the senior management of the Bank for the progress made in mobilizing resources for the development of ECOWAS member states. His wish is that the EBID continues to excel in financing projects to create regional integration and development of



Group photo of officials at the end of the forum. (Picture by ONOUADJE and EDJARE)

infrastructure in the public and private sectors.

It is worth noting that the EBID has invested nearly 4 billion US Dollars

to date and laid the foundations for sustainable development of ECOWAS Member States in the areas of infrastructure, rural

development, industry, education and services.

Godwin Kotè AGUETON

AFRICAN CONTINENTAL FREE TRADE AREA

Togo and Cameroon share experiences

The members of the two delegations.

A Togolese delegation made a working visit to Cameroon last Tuesday, April 2, under the leadership of the Director of External Trade, Mr. Katchali Batchassi. The journey took place within the framework of Togo's participation African Continental Free Trade (AfCFTA) guided trade initiative.

During the working session, the Cameroonian Minister of Trade, Mr. Luc Magloire Mbarga, briefed the Togolese delegation

about the new reforms initiated by his country to support producers for the development of their agricultural projects. On his part, the Togolese Foreign Trade Director congratulated Cameroon on the notable progress made in the sector of cocoa whose price exceeds 5,000 CFA francs per kilogram. He then spoke of the efforts made by Togo the last few years in the coffee and cocoa industry.

Referring to the

achievements of Togo, Mr. Batchassi quoted the new plantations, maintenance and soils fertilization. According to him, Togo has a competitive private sector resolutely committed by the side of the Govt. in the area of trade for the fulfillment of the goals of the AfCFTA. Launched in 2022 in Accra, Ghana, the AfCFTA guided trade initiative aims at facilitating and boosting intra-African trade.

Clotilde KPARESSI



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de sa politique annuelle d'extension de son réseau commercial, la Compagnie d'assurances **GTA ASSURANCES VIE**, spécialisée dans la distribution des produits d'assurances vie, recherche des commerciaux pour la ville de Lomé.

Sous la responsabilité du Directeur Commercial et Marketing, la principale mission des Commerciaux sera de promouvoir la marque et les produits de la Compagnie.

Missions :

- Démarcher et prospector de nouveaux clients ;
- Administrer des questionnaires ;
- Décrochez des rendez-vous pour la Compagnie ;
- Assurer un reporting régulier à la Direction ;

Profil Requis (Commerciaux H/F)

- Diplôme : Bac + 2 minimum en Action Commerciale ou Force de vente ou tout diplôme équivalent
- Etre autonome et organisé (e)
- Bonne présentation
- Bonne aisance relationnelle
- Excellente expression orale et écrite
- Bonne capacité d'écoute et d'analyse

- Savoir négocier
- Energique et dynamique
- Etre rigoureux (se) et créatif (ve)
- Bonne capacité à rendre compte

Rémunération

Offre à la commission et primes en fonction des résultats

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur CV, lettre de motivation, copie de la carte d'identité ou du passeport par courriel à l'adresse **gtaassurancesvie@gtaassurancesvie.tg** ou à faire un dépôt au siège de la compagnie **GTA ASSURANCES VIE** sis 14, Rue Koumoré, Assivito Tél. : (228) 22 21 93 75 à 78 en indiquant en objet du courrier : « **Recrutement Commerciaux de Lomé** ».

Date limite de dépôt des candidatures, le 26 Avril 2024 à 18 h 00 TU

N.B. : Seul(e)s les candidat(e)s présélectionnés seront contacté(e)s par téléphone ou par e-mail.



ALLIANCE BIBLIQUE DU TOGO ABT

RENOVATION DES BATIMENTS DU SIEGE DE L'ALLIANCE BIBLIQUE DU TOGO (ABT)

1. L'Alliance Biblique du Togo (ABT) dispose des fonds sur son budget de Gestion 2024 et se propose d'utiliser une partie pour l'exécution des travaux de rénovation du bâtiment abritant son siège.
2. L'Alliance Biblique du Togo (ABT) sollicite par la présente, des offres sous pli fermé, des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises, pour l'exécution desdits travaux.
3. Le délai d'exécution est de six (06) mois.
4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) Etre en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les documents ci-après :
 - L'original du quitus fiscal datant de moins d'un (01) an ou de l'attestation de régularité fiscale datant de moins de trois (03) mois ;
 - L'original du quitus social en cours de validité ;
 - La copie légalisée de l'attestation de l'inspection du travail et des lois sociales ;
 - La copie légalisée de l'attestation de non faillite ;
 - La copie légalisée du registre du commerce et du crédit mobilier.
 - La copie légalisée de la carte d'opérateur économique.
 - L'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation des marchés publics délivrée par l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) du Togo.
 - b) Disposer de personnel d'encadrement requis tel qu'exigé dans l'appel d'offre (justifié par un CV signé par le titulaire et accompagné de copies légalisées de son diplôme et de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité) ;
5. Les candidats intéressés par le présent dossier d'appel d'offres peuvent consulter gratuitement ou obtenir un jeu complet du dossier d'appel d'offres en langue française à l'adresse mentionnée ci-dessous contre paiement en liquidité d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA ou de son équivalent dans une monnaie librement convertible.

Siège de l'Alliance Biblique du Togo (ABT)
136, Avenue. Augustino de Souza
Lieu : Secrétariat de l'ABT

Contact : (+228) 22 22 78 51 / (+228) 22 22 78 75 / (+228) 92 69 15 88

6. Les potentiels soumissionnaires ont la possibilité de visiter les lieux lors de l'achat du jeu complet du dossier d'appel d'offres. Cela leur permettra d'inspecter le site, de prendre des mesures précises et de mieux évaluer les travaux ou services à réaliser.
7. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission dont le montant est de 1.000.000 francs CFA.
8. Les offres devront être déposées en un (01) original et quatre (04) copies au plus tard le **08 mai 2024 à 08 heures 45 minutes T.U** à l'adresse ci-après :

Siège de l'Alliance Biblique du Togo (ABT)
136, Avenue. Augustino de Souza
Lieu de dépôt : Secrétariat de l'ABT

Contact : (+228) 22 22 78 51 / (+228) 22 22 78 75 / (+228) 92 69 15 88

9. Les offres remises après **08 heures 45 minutes T.U** ne seront pas acceptées.
10. Le délai de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.
11. Les offres seront ouvertes le **08 mai 2024 à 09 heures 00 minute T.U** en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

Siège de l'Alliance Biblique du Togo (ABT)
136, Avenue. Augustino de Souza
Salle de réunion de l'Alliance Biblique du Togo (ABT)
Contact : (+228) 22 22 78 51 / (+228) 22 22 78 75 / (+228) 92 69 15 88
Fait à Lomé, le 05 avril 2024.

Mme AKOUEGNON Adjoavi épse SONCY
Secrétaire Générale

AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs, les membres de la Coopec Maturité, nous vous convions à l'Assemblée Générale Ordinaire, au titre de l'année 2023 qui se tiendra le 26 avril 2024, à partir de 07 heures à l'Agora Senghor, situé en face du Collège Saint-Joseph, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport d'activités du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023 ;
2. Rapport d'activités du Comité de Crédit au titre de l'exercice 2023 ;
3. Rapport d'activités du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2023 ;
4. Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les états financiers au titre de l'exercice 2023 ;
5. Rapports spéciaux du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2023 ;
6. Débat général et adoption des différents rapports ;
7. Examen et adoption des différentes résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire : Approbation des comptes, Affectation des résultats, Rémunération des PSI, Quitus aux Administrateurs et décharge au Commissaire aux comptes, Prise d'acte du rapport spécial du commissaire aux comptes de la Coopec Maturité, Pouvoirs pour formalités ;
8. Approbation des budgets 2024 adoptés par le Conseil d'Administration et ;
9. Lecture et adoption par résolution du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Fait à Lomé, le 08 avril 2024

Le Président du Conseil d'Administration,

Ayité AHYI-YENOU

« AMU » nye denyigba fe ngoyi fe nuse tso dukplala fe dunyagbɔgbɔ si dze dɔwɔwɔ gɔme xoxo me



« CNSS », alo dɔwɔfe siwo dometo deka akpo « AMU » fe doɔdo la dzi.

Le fɛ 2024 fe dzove 1 dzi, Togo zu duko siwo na be, wofe dumeviwo katã kpo gome le megbekpɔkpo dji na dɔlɛgbewo dometo deka. Susu sia tso dukɔa fe Tato Faure Essozimna Gnassingbé gbo, ame si dui be, yeatɔ dumeviwo fe dɔyɔnyawo, ale be, kpekpe de ame nɔewo nu naxo anyi anɔ, si akpe de dumeviwo fe hatsotso vovowowo nu be, woakpo gome le doɔdo me.

Woɔdo dumeviwo katã fe megbekpɔkpo dji na dɔlɛgbe anyi kple susu be, dumeviwo nana lãmesɛ blibo me, akpe asi de dukɔa tutu nu.

Se gbãtɔ, si dziɔduɔa de de go ku

de enu, enye be, womã dumeviwo de akpa etɔ me kple wofe gomekpɔkpo vovowowo le dɔyɔfowo me. Gbã, enye dziɔduɔduɔwɔlawo kple asrafowo, siwo ava nye gbɔdemefetuxɔlawo. Eyome, ame siwo wo dɔ le adzɔdɔwɔfe nɔɔkuisiwo me, siwo hã ava nye gbɔdemetuxɔlawo, xɔseha kplɔlawo kple ame siwo do wo nuto fe dɔwɔfowo kple agbledelawo. Eye hatsotso etɔlia menɔlawo nye amedahawo.

« CNSS » kple « INAM » nye dɔwɔfe siwo akpo dɔawo dzi.

Komla ATSU

AUAHOHO DE TSIÐEAME NJU LE LACS, VO KPLE BAS-MONO NUTOWO ME

Woda asi de efe numekukudo le nusiwofoxlãmi kple hadomenyawo nu kple efe dɔwɔdɔdo wo dzi

Le Aného, le nyitsɔ fiɔagbe si va yi, woɔa asi de numekukudo le nusiwofoxlãmi kple hadomenyawo fe dɔwɔ-gbalɛ (EIES) kple tefedɔɔɔli na ame fe dɔwɔdɔdo (PAR) tso mɔɔdeɔ na tsi kple dɔwo wɔwɔ, si woatsɔ akpe tsiɔdeame dzi, le Lacs, Vo kple Bas-Mono nutowo me dzi.

Ame siwo kpoa Yetodɔfe Afrika fe futa fe doɔdo (Projet WACA) dzi katã kpo gome le takpekpea me.

Agbalɛa me nyawo dede dɔwɔwɔ

akpe de nutoa me tɔwo nu be, afɔkuwo kple tsiɔdeame fe nugebɛlɛwo le nusiwofoxlãmi kple amegbetɔwo nu dzi naɔde kpoɔ.

« Projet WACA » nye dɔwɔfe si do dɔa, eye « ANGE », si nye dukɔa fe dɔwɔfe si kpoa nusiwofoxlãmi takpɔkpo fe nyawo gbo kple « AIES » si nye nusiwofoxlãmi kple hadomenyawo fe numekukudo le nusiwofoxlãmi kple hadomenyawo fe dɔwɔwɔ woenye dɔwɔfe siwo kpo

dɔawo dzi. Asidada de agbalɛa dzi, nye nu si va eme, le ngɔdodo gbogbo aɔewo megbɛ.

Afetɔ Léguédé Kokou, si nye Vo nutomedzikpɔla na wonya be, doɔdo nye afɔdeɔ nyuie aɔe, elabena, enye nuɔdo na kuxi siwo nutoa metowo kpoa le tsidzayi sia tsidzayi, to anyigba fe gbegblɛ, agblenukuwo fe tsɔtsyrɔ kple dumeviwo fe uuuu dzi. Efe hadɔwɔla bubuwo hã xɔe de edzi ne nenema ke.

Le Afetɔ Eusobio Cesare, si nye aɔaɔnunyalagã le « WACA » na wonya be, asidada de agbalɛa dzi, le eme vam ku de « WACA-Resip », si nye avahoho de tsiɔdeame nu fe doɔdo gbãtɔ, si lo avahoho de atsiafu fe futa duɔdu nu fe dɔwo nu. Eyi edzi be, wɔna sia ata mɔ na dofe bubu siwo le megbɛ gbɔna, si nye adzɔdɔwɔfowo xoxo de dɔawo wɔwɔ nu.

Apéléte Koami AMOUZOU

SAMAY KPEEKPE Yɔɔ KANDUU TONUU TAA ALAFUYAA HOOLUU TAA

Togo Nɔudu du kpegbeka pu-yɔ se pisini de-ɛjadɛ ne diwobini esundaa

Kpay Kɔlay fenay 1, 2024, de-ɛjadɛ su ajeya wena awɛ akandɔ a-samasi yɔɔ tonuu taa alaafiya hoooluu taa yɔ a-taa. Togo Nɔudu Faure Essozimna Gnassingbé cay se Togo ewobini esundaa sakiye ne ki-samay wezuu cayu leɛzi. Pu-yɔ kewiyay du « AMU » tamay e-dɔn taa ne kapazi kɔ-yɔ dɔm. Ezuma kewe wazay yɔ, ewe kɔ-yɔ kpegbeka. Tamay kane kahay paa Togobɔya nga le nuu leleɔ ne pɔɔnti kɔ-yɔ tonuu taa alaafiya hoooluu taa. Mbu yekina ne paa weyi ekɔnti e-tambayye ne Togo wobini esundaa huuu numɔu taa.

Togo samay kpeekpe yɔɔ kanduu tonuu taa alaafiya numɔu taa titasi kenau doziye de-ɛjadɛ taa. Ðoo loɔ kewiyay kaawɛ kamayziy ezuma kala ne kɔɔ pu-yɔ yɔ. Pu-yɔ kalabi lumayza ne kaɔ « AMU » tamay ne kapazi tumiye labu Kɔlay fenay 1, 2024. « CNSS » ngbeye kewiyay lazaa dɔɔn tamay kane kɔ-yɔ.

Ðitɔzi se doo le, kewiyay tulaɔa ne ka-angba taa nuna yɔ deke pakanday tonuu taa alaafiya numɔu taa. Togo Nɔudu cɔnaa se pikenti kiceyuu se pakandi samay kpeekpe yɔɔ. Pu-yɔ eɔpwa se pitaluni paa weyi ne ɛjadɛ kpeekpe taa. Tumlaɔa ne mba penesi eetaɔ yɔ, pakandɔ pu-yɔ.

Pucco pakandi eyu ne e-hɔ yɔ le,

paytu natuyuu weɛ se pɔɔ tu-yɔ. Piteke dɔkɔtonaa ne kɔ dɔpɛdiye lona tunge taa powoki. Kewiyay lɔzi lona naaye koɔ ne a-taa deke papazi pɔɔnti kudɔndɔnaa yɔ.

« AMU » tamay eɛɔnɔ tumlaɔa kekpedesasi yɔ. Kudɔndɔnaa mba paɔniy se pɔɔnti pu-yɔ camiyɛ ne pikɔli yɔ, tamay kane ke-nesi feyi pu-taa. Kaakandɔ mba powoki agbay se pefɛbi-we yɔ, pu-yɔ.

Samay kpeekpe yɔɔ kanduu kent ceytu sɔsɔtu paa ɛjadɛ ndi ezi « OMS » ngbeye pɔzɔu yɔ.

Joseph K. ATI

LUM LIZUU LUBINAU LACS, VO NE BAS-MONO AGEETA TAA

Kɔbaylaa tisi paytu ndu paɔ pu-numɔu taa yɔ tu-yɔ

Kɔbaylaa du tamasi ndi ndi se pɔɔ st-yɔ ne palubini lum waɔuu Lacs, Vo ne Bas-Mono ageeta taa. Ðede kpitau taa kemeya wiye pitaynamwaa tisi tamasi sune st-yɔ Aného egeetiye taa. Paytu tune tu-yɔ dɔm yeki ne lum eekɔliy lɔzɔu eyaa hoooluɔ unu i-taa. Pite dɔɔ le, pukɔnɔti kidɛkedum sakiye kedɛnga ne kɔ-yɔ nuna yɔ.

« WACA » tamay celuni liidiye « ANGE, EIES » ne « PAR » angba se aɔnti numɔn weyi pakpayna ne



Ðokɔto kifaluu nakuyy yɔ.

palubini Lacs, Vo ne Bas-Mono ageeta taa lum waɔuu yɔ. Pu-numɔu taa « ANGE » ngbeye taa nuna kuyaa pucco ageeta wena pitaynaa yɔ a-taa se pana mbu piceyɔ samay yɔ. Pu-wayi kɔkɔnti ka-tambayye ne pɔɔ tamay yɔ camiyɛ.

Tuma wena pakay labu yɔ, ana yɔ lum loɔn lɔzɔu, lumgamɔ huyuu, lumgamɔ taa kuvɔɔtu lazɔu...

Ageeta ane a-taa samay taa labu leleɔ ne « ANGE » ngbeye taa nuna, ezuma

powoba se pana mbu piceyɔ-ke yɔ, pu-yɔ.

« WACA » ngbeye taa tuma yɔ cɔntɔyɔ, Ðajaa Eusobio Cesare tɔm se tamay kane kekenti naale nuna nga kewe wazay siɔn ageeta ane a-taa se palubini lum waɔuu tenngu kɔ yɔ yɔ.

Hubert BAGNABANA
Somié BERE



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE
DE L'OUEST (FSRP)**

DCO n° 0222/PPM-2024/MAEDR/Cab/SG/PRMP/FSRP/SPM du 02/04/2024

DEMANDE DE COTATION

**POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR ET SES
ACCESSOIRES POUR LA RECEPTION DES IMAGES SATELLITAIRES
(PUMA) AU PROFIT DE L'AGENCE NATIONALE DE LA METEOROLOGIE
(ANAMET)**

CREDIT IDA 6996-TG/DON IDA 9220

01. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un financement de la Banque mondiale (la Banque) pour supporter le coût du « Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP-Togo) » et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent marché relatif à l'acquisition et à l'installation d'un onduleur et ses accessoires pour la réception des images satellitaires (PUMA) au profit de l'ANAMET, constitué en lot unique.
02. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural, agissant pour le compte du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP-Togo) demande maintenant les Cotations de la part des soumissionnaires pour les Fournitures et les Services connexes décrits dans l'Annexe 1 : Besoins de l'Acheteur, jointes à la présente DCO.
03. La demande de cotation complète en français peut être obtenue par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera main à main contre un reçu.
- Fraude et Corruption**
04. La Banque exige le respect des Directives de la Banque en matière de lutte contre la corruption et de ses politiques et procédures de sanctions en vigueur, telles qu'énoncées dans le Cadre de sanctions du Groupe de la Banque mondiale, tel qu'il est établi à l'Annexe A des Conditions Contractuelles.
05. Dans le cadre de cette politique, les Fournisseurs autorisent et doivent faire en sorte que leurs agents (déclarés ou non), sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs et personnel, permettent à la Banque d'inspecter tous les comptes, dossiers et autres documents relatifs à la Demande de Cotation et à l'exécution du marché (en cas d'attribution), et de les faire vérifier par les vérificateurs nommés par la Banque.
- Eligibilité des Fournitures**
06. Les Fournitures et les Services connexes qui doivent être fournis en vertu du marché et financés par la Banque peuvent avoir leur origine dans tout pays, sous réserve des dispositions du paragraphe 9.
- Eligibilité des Fournisseurs**
07. Dans le cas où le Fournisseur est un Groupement d'Entreprises (GE), tous les membres sont conjointement et solidairement responsables de l'exécution de l'ensemble du contrat conformément aux termes du marché. Le GE nommera un représentant qui a le pouvoir de mener toutes les affaires pour et au nom de tous les membres du GE pendant le processus de Demande de Cotation et, dans le cas où le GE est attributaire du Marché, lors de l'exécution du contrat.
08. Un Fournisseur peut avoir la nationalité de tout pays, sous réserve des restrictions en vertu des paragraphes 8 et 9 ci-après. Un Fournisseur est réputé avoir la nationalité d'un pays si l'Entreprise est constituée, incorporée ou enregistrée selon les dispositions des lois de ce pays, comme en attestent ses statuts (ou documents équivalents de constitution ou d'association) et ses documents d'enregistrement, selon le cas. Ce critère s'applique également à la détermination de la nationalité des sous-traitants proposés pour toute partie du marché, y compris les Services connexes.
09. Les entreprises et les personnes physiques peuvent ne pas être éligibles si indiqué au paragraphe 10 ci-dessous et :
- (a) en droit ou en vertu de règlements officiels, le pays de l'Emprunteur interdit les relations commerciales avec ce pays, à condition que la Banque soit convaincue qu'une telle exclusion n'empêche pas une concurrence effective pour la fourniture de fournitures ou la passation de marchés de travaux ou de services requis ; ou
- (b) par un acte de conformité à une décision du Conseil de Sécurité des Nations Unies prise en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le pays de l'Emprunteur interdit toute importation de biens ou de passation de marchés de travaux ou de services en provenance de ce pays, ou tout paiement à un pays, une personne physique ou une entité dans ce pays.
10. En ce qui concerne les paragraphes 5 et 7, pour l'information des Entreprises, à l'heure actuelle, les entreprises, les biens et les services des pays suivants sont exclus de ce processus de passation de marchés :
- (a) En vertu des paragraphes 5 et 8 (a) : **AUCUN**
- (b) En vertu des paragraphes 5 et 8 (b) : **AUCUN**.
11. Un Fournisseur qui a été sanctionné par la Banque, conformément aux Directives de la Banque en matière de lutte contre la corruption, conformément à ses politiques et procédures de sanctions en vigueur, tel qu'énoncé dans le Cadre des sanctions du Groupe de la Banque mondiale tel que décrit dans l'annexe aux conditions contractuelles (Annexe A) alinéa 2.2 d., ne sera pas admissible à soumettre une Cotation ou à être attributaire d'un marché ou bénéficiaire d'un marché financé par la Banque, financièrement ou autrement, pendant une période telle que la Banque aura déterminée. Une liste des entreprises et des personnes physiques exclues est disponible sur le site externe Web de la Banque : <http://www.worldbank.org/debar>.
12. Un Fournisseur qui est une entreprise ou institution publique dans le pays de l'Acheteur peut être admissible à participer à la mise en concurrence et se voir attribuer un marché à condition qu'il peut établir, d'une manière acceptable pour la Banque, qu'il :
- (a) est légalement et financièrement autonomes ;
- (b) fonctionne en vertu du droit commercial ; et
- (c) n'est pas sous la supervision de l'Acheteur.
13. Un Fournisseur ne doit pas avoir de conflit d'intérêts. Tout Fournisseur en situation de conflit d'intérêts sera disqualifié. Un Fournisseur peut être considéré comme en conflit d'intérêts aux fins du présent processus de Demande de Cotation, si le Fournisseur :
- (a) contrôle directement ou indirectement, est contrôlé ou est sous contrôle commun avec un autre Fournisseur qui a soumis une cotation ;
- (b) reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte d'un autre Fournisseur qui a soumis une Cotation ;
- (c) a le même représentant légal qu'un autre Fournisseur qui a soumis une Cotation ;
- (d) a une relation avec un autre Fournisseur qui a soumis une Cotation, directement ou par l'entremise de tiers communs, qui la mette en mesure d'influencer la Cotation d'un autre Fournisseur ou d'influencer les décisions de l'Acheteur concernant le processus de Demande de Cotation ; ou
- (e) ou l'un de ses affiliés a participé en tant que consultant à la préparation de la conception ou des spécifications techniques des ouvrages qui font l'objet du processus de Demande de Cotation ; ou
- (f) ou l'un de ses affiliés a été recruté (ou est proposé d'être recruté) par l'Acheteur ou l'Emprunteur pour la mise en œuvre du marché ; ou
- (g) fournirait des Fournitures, travaux ou services non consultants résultant ou directement liés à des services de consultant pour la préparation ou la mise en œuvre du projet spécifié dans cette Demande de Cotation, qu'elle fournissait elle-même ou par toute société affiliée qui contrôle directement ou indirectement, est contrôlée ou est sous contrôle commun avec cette entreprise ; ou
- (h) a une relation d'affaires ou familiale étroite avec un personnel cadre de l'Emprunteur (ou de l'organisme de mise en œuvre du projet, ou d'un bénéficiaire d'une partie du prêt) qui : (i)

participe directement ou indirectement à la préparation de la Demande de Cotations ou de spécifications et/ou à l'évaluation des Cotations, du marché en question ; ou (ii) participerait à la mise en œuvre ou à la supervision de ce marché à moins que le conflit découlant de cette relation n'ait été résolu d'une manière acceptable pour la Banque tout au long du processus de Demande de Cotations et d'exécution du marché.

Garantie de bonne exécution

14. Le Fournisseur retenu doit fournir une Garantie de Bonne Exécution conformément aux conditions du marché.

Autorisation du fabricant

15. Un fournisseur qui ne fabrique pas ou ne produit pas les Fournitures qu'il offre de fournir doit soumettre une autorisation du fabricant en utilisant le formulaire inclus dans cette DC pour démontrer qu'il a été dûment autorisé par le fabricant ou le producteur des Fournitures à fournir ces marchandises dans le pays de l'Acheteur.

Validité des Cotations

16. Les Cotations seront valides jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Prix proposé

17. Les prix doivent être cotés de la manière suivante :

a) Pour les fournitures provenant du pays de l'Acheteur :

- (i) le prix des fournitures cotées EXW, y compris tous les droits de douane et de vente et autres taxes déjà payées ou payables sur les composants et les matières premières utilisés dans la fabrication ou l'assemblage des fournitures ;
- (ii) toute taxe de vente du pays de l'Acheteur et d'autres taxes qui seront payables sur les fournitures si le marché est attribué au Fournisseur ; et
- (iii) le prix pour le transport intérieur, l'assurance et d'autres services locaux nécessaires pour transporter les fournitures à leur destination finale (Site du projet) : **Agence nationale de la météorologie du Togo (ANAMET) sise en face de l'Aéroport International Général GNASSINGBE Eyadema.**

b) Pour les Fournitures provenant de l'étranger :

- (i) le prix des marchandises, cotées CIP au lieu de destination désigné dans le pays de l'Acheteur : **Agence Nationale de la Météorologie du Togo (ANAMET) sise en face de l'Aéroport International Général GNASSINGBE Eyadema.**
- (ii) le prix pour le transport intérieur, l'assurance et autres services locaux nécessaires pour transporter les marchandises du lieu de destination désigné à leur destination finale (Site du projet) : **Agence nationale de la météorologie du Togo (ANAMET) sise en face de l'Aéroport International Général GNASSINGBE Eyadema.**

18. La monnaie de l'offre est le **F CFA**.

Clarifications

19. Toute demande de clarification concernant cette Demande de Cotation peut être adressée par écrit à la Personne responsable des marchés publics du MAEDR, sis à l'avenue de la nouvelle Présidence (immeuble des trois ministères), porte 30 au rez-de-chaussée au plus tard cinq (05) jours avant la date limite de remise des offres. L'Acheteur transmettra copie de sa réponse à tous les Fournisseurs consultés, y compris une description de la demande, mais sans en identifier la source.

Le délai de réception des demandes d'éclaircissements, exprimé en nombre de jours avant la date limite de dépôt des offres est de cinq (05) jours calendaires. L'Acheteur transmettra copie de sa réponse à tous les Fournisseurs ayant acheté le dossier, y compris une description de la demande, mais sans en identifier la source.

Soumission des Cotations

20. Les cotations doivent être soumises selon le formulaire joint à l'Annexe 2 et sous pli fermé en trois (03) exemplaires (soit un (01) original et deux (02) copies dans le même pli).

21. La date et l'heure limites pour la soumission des Cotations est le **23/04/2024 à 9 H 00 TU**.

22. L'adresse pour la soumission de votre Cotation est la suivante :

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MAEDR) SIS A L'AVENUE DE LA NOUVELLE PRESIDENCE (IMMEUBLE DES TROIS MINISTERES), SECRETARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ;
TEL. : + 228 92 87 20 44 ; PORTE 30 AU REZ-DE-CHAUSSEE

Ouverture des Cotations

23. Les Cotations seront ouvertes par les représentants de l'Acheteur immédiatement après la date et l'heure limites de soumission des Cotations dans la salle de réunion V du MAEDR à partir de **9 H 30 min**.

Evaluation des Cotations

24. Les Cotations seront évaluées afin de s'assurer du respect des spécifications techniques, des calendriers de livraison et d'achèvement et de toutes autres exigences de la DCO.

25. La comparaison se fait sur la base des prix CIP (lieu de destination finale) pour les Fournitures provenant de l'extérieur du pays de l'Acheteur, et des prix EXW plus le coût du transport intérieur et de l'assurance jusqu'au lieu de destination, pour les marchandises fournies à partir du pays de l'Emprunteur ; ainsi que les prix pour toute installation, formation, mise en service et autres services requis. L'évaluation des prix ne doit pas tenir compte des droits de douane et autres taxes prélevées sur les marchandises importées cotées CIP et des taxes de vente et similaires perçues dans le cadre de la vente ou de la livraison des fournitures.

26. Le prix le plus bas évalué sera déterminé après avoir corrigé les erreurs arithmétiques et autres ajustements spécifiés, le cas échéant.

27. La Cotation sera évaluée pour l'ensemble des articles dans le cadre de cette DCO. Si un calendrier de prix affiche les articles énumérés mais non cotés, leurs prix doivent être supposés être inclus dans les prix d'autres articles. Un article qui n'est pas inscrit dans le bordereau de prix est supposé ne pas être inclus dans la Cotation, et à condition que la Cotation soit sensiblement conforme, la moyenne du prix de l'article tel que coté par les Fournisseurs substantiellement conformes sera ajoutée au prix coté et le prix total équivalent de la Cotation ainsi déterminé sera utilisé pour la comparaison des prix.

28. Aux fins d'évaluation et de comparaison, la/es monnaie/s des Cotations sera/ont convertie/s en une monnaie unique. La monnaie qui doit être utilisée à des fins de comparaison pour convertir les prix offerts au taux de change exprimés dans diverses monnaies en monnaie unique est la suivante : **le F CFA**. La source du taux de change est la suivante : **BCEAO**. La date du taux de change est : 7^e jour précédant la date limite de remise des offres.

Attribution du Marché

29. Le Marché sera attribué au Fournisseur qui :

- (a) est admissible et offre des Fournitures éligibles ;
- (b) offre le prix évalué le plus bas ;
- (c) a une Cotation techniquement conforme, et
- (d) garantit la livraison, conformément à la période de livraison.

30. L'Acheteur invitera par les moyens les plus rapides le Fournisseur retenu à toute discussion/négociation qui pourrait être nécessaire pour conclure le marché ou autrement pour la signature du marché.

31. L'Acheteur informera par les moyens les plus rapides les autres Fournisseurs de sa décision d'attribution du marché. Un Fournisseur non retenu peut demander des précisions sur les raisons pour lesquelles sa Cotation n'a pas été retenue. L'Acheteur répondra à une telle demande dans le meilleur délai possible.

32. L'Acheteur doit publier un avis d'attribution de Marché sur son site Web avec accès gratuit, si disponible, ou dans un journal à tirage national ou en ligne sur UNDB, dans les quinze (15) jours suivant l'attribution du Marché. Les renseignements indiqués comprendront le nom du Fournisseur retenu, le montant du Marché, la durée du Marché, le résumé de sa portée et les noms des Fournisseurs non retenus et leurs prix proposés et évalués.

Lomé, le 02/04/2024

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
et du Développement Rural

Antoine Lekpa GBEGBENI

**BANQUE
ATLANTIQUE**
GRANDIR. ENSEMBLE.



EID MUBARAK
**QUE CETTE JOURNÉE SOIT
MARQUÉE PAR LE PARTAGE
LA GÉNÉROSITÉ ET LA RÉJOUISSANCE**

Banque Atlantique vous souhaite
une **Bonne Fête de Ramadan.**

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Défalé
Olou Amégan Messan Atakpa
IX, chef du canton de Djama
à Atakpame

M. Haden Komi Julien, son
épouse, ses enfants, ses frères,
sœurs, cousins et cousines à
Lomé et à l'étranger
M. Haden Cyriaque Kossi, son
épouse, leurs enfants, ses frères
et sœurs à Sokodé et en Europe
Mme Haden Judith, ses frères
et sœurs en Angleterre et en
France

Révérend père Paul Stanislas
en Côte d'Ivoire, aumônier
recteur du sanctuaire Marial
Notre-Dame de la présentation
en Côte d'Ivoire

Profondément touchés par les
nombreuses marques de
sympathie et d'affection que
vous leur avez témoignées de
diverses manières lors du décès
de leur très cher et regretté :



HADEN Joseph Kokouvi
Agent de la SNCF en France
à la retraite
Survenu le 8 mars 2024 à
Lomé à l'âge de 84 ans.

Vous priez de trouver ici
l'expression de leurs sincères
reconnaisances et de bien
vouloir prendre part ou vous unir
d'intention aux cérémonies des
obsèques et de funérailles dont
le programme est le suivant :

Vendredi 12 avril 2024
18 h 00 : Messe-veillée en la
paroisse Saints Martyrs de
l'Ouganda Tokoin Séminaire

Samedi 13 avril 2024
08 h 30 : Messe d'enterrement
en la même église suivie de
l'inhumation au cimetière de
Bè-Kpota dans la stricte intimité
familiale

N.B. : Les salutations d'usage
seront reçues dans l'enceinte
du CESAL sur la paroisse
Saints Martyrs de l'Ouganda
après l'inhumation au cimetière
de Bè-Kpota.

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Défalé
La famille Aissah Agbete Ayeta
Kounatare

Mme Aissah Sareteka, veuve Bitho,
doyenne de la famille 3AK, ses frères
et sœurs

Dr Aissah Ashira Irène, épouse Assih,
ancienne ministre commissaire à la
CNDH, son époux ses frères, sœurs,
cousins et cousines

M. Ayeta Aissah Claude, DG de
société, ses frères et sœurs cousins
et cousines

Colonel Agbete Kpero, ses frères
et sœurs

Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les
nombreuses marques de sympathie
et d'affection que vous leur avez
témoignées de diverses manières
lors du décès de leur très cher et regretté



AYETA Sekpate Alphonse
Ancien combattant des Forces
Armées Togolaises à la retraite
Endormi dans le Seigneur au CHU
Sylvanus Olympio le lundi 18
mars 2024 à l'âge de 77 ans.

Vous renouvellent leurs sincères
remerciements et vous prient de bien
vouloir assister ou vous unir d'intention
aux obsèques qui se dérouleront selon
le programme ci-après :

A Lomé
Mercredi 10 avril 2024
18 h 30 : Veillée de prières et de
chants en l'église Sainte Madeleine
de Canossa de Kové

De 21 h 30 à l'aube : Veillée
traditionnelle au domicile du défunt à
Agoè-Légbassito

Vendredi 12 avril 2024
10 h 00 : Levée du corps à la morgue
du CHU Sylvanus Olympio
10 h 30 : Exposition du corps au
domicile du défunt à Légbassito
13 h 00 : Départ pour le village Défalé

A Défalé
Vendredi 12 avril 2024
20 h 00 : Messe-veillée en l'église
Sainte Famille de Défalé

Samedi 13 avril 2024
05 h 30-07 h 30 : Exposition du corps
au domicile du défunt
09 h 30-11 h 00 : Messe d'enterrement
en l'église Sainte Famille de Défalé
suivie de l'inhumation au cimetière
familiale à Défalé-Amondé

Dimanche 14 avril 2024
07 h 00 : Messe d'action de grâces
en l'église Sainte Famille de Défalé.

AVIS DE DECES

Les familles Metsoko-
Ekoumenya, Fricoh, Eklo et
Olobi

Les enfants de la défunte :
Alubuè Jacqueline, Ailla
Claudine, Evémide Martin,
Zamidou Noël, Kokou Jean-
Baptiste, leurs conjoints,
enfants et petits-enfants

Les sœurs, frères, cousines,
cousins, nièces, neveux et amis
de la défunte

Le Rvd père Désiré Attey, curé
de la paroisse Notre-Dame de
Lourdes Tomégbé-Akloa

Les familles parentes, alliées
et amies

Ont la douleur de vous faire part
du rappel à Dieu de :



Félicia Akossiwa METSOKO
Survenu le 1^{er} avril 2024
à Kpessi entourée de ses
enfants.

Les salutations d'usage seront
reçues les 6 et 7 avril 2024 de
15 h 30 à 19 h 00 au domicile
familial à Kpessi-Lac Togo à
500 m de la N 2 (route d'Aného à
60 m de la Résidence Mœris)

Mercredi 10 avril 2024
18 h 30 : Messe-veillée en la
paroisse Marie Mère du
Rédempteur-Adidogomé

Vendredi 12 avril 2024
08 h 00 : Levée de corps à
la morgue du CHU Sylvanus
Olympio Lomé, départ pour
Tomégbé (Wawa)

19 h 00 : Messe-veillée en
l'église Notre-Dame de Lourdes
de Tomégbé-Akloa.

Samedi 13 avril 2024
09 h 00 : Messe d'enterrement
en la même église suivie de
l'inhumation au cimetière
principal dans l'intimité familiale

Dimanche 14 avril 2024
07 h 00 : Messe d'action de
grâces en la même église.

AVIS DE DECES

Le régent du canton de Pana
La grande famille Talkoi à
Pana, Dapaong et Lomé

La grande famille Johnson et
Newton à Aného et au Ghana
La famille de feu Lamboni
Sakabié

Les familles parentes, alliées
et amies

Ont la douleur d'annoncer le
décès de leur très chère et
regrettée fille, sœur, mère,
grand-mère et amie :



**Veuve LAMBONI Ekoua
Marie**
née JOHNSON NEWTON
dite « Beau-No »
Ménagère à Lomé
Survenu le mardi 12 mars
2024, dans sa 88^e année.

**PROGRAMME DES
OBSEQUES**
Vendredi 12 avril 2024

18 h 30 : Veillée de prières
et de chants au domicile
de la défunte sis à Agoè-
Démakpoè, derrière l'école
privée laïque le Levant

Samedi 13 avril 2024
08 h 00 : Levée du corps,
messe d'enterrement au
domicile de la défunte suivie
de l'inhumation au cimetière
d'Adidogomé Yokoè

Maison mortuaire : Maison
Sanwogou sise à Agoè-
Démakpoè, derrière l'école
privée laïque le Levant

N. B. : Les salutations
d'usage seront reçues à
la maison mortuaire, après
l'enterrement, suivie de la
sortie de deuil au domicile
de la défunte sis à Agoè
Démakpoè, derrière l'école
privée laïque le Levant.

REMERCIEMENTS

Le chef de la grande famille
Amona-Karana-Poulouwoe

Le chef de la famille Youlou de
Wakidè au Bénin

M. Amona Badjagoma
Gustave, directeur de CEG à
Elavagnon

M. Amona Badjam, enseignant
à Blitta

Mlle Amona Dénéssé,
accoucheuse à Lomé
M. Amona T. Bamazi Hermann,
technicien supérieur de
maintenance informatique

Les familles parentes, alliées
et amies

Profondément touchés par vos
nombreuses marques de
sympathie, d'affection et de
soutien que vous leur avez
témoignées de diverses
manières lors du décès de leur
très cher et regretté :



**AMONA Pibulaki Limdépé
Antoine**
dit « J'espère »
Technicien supérieur
de laboratoire de classe
exceptionnelle, contrôleur
des produits cosmétiques
et pharmaceutiques à
l'Institut National d'Hygiène
à la retraite à Lomé
Décédé le 11 février 2024 à
l'âge de 73 ans.

Inhumé le 2 mars dernier et
dont la messe du 30^e jour a
eu lieu le samedi 6 avril 2024
en l'église Marie Théotokos
d'Agoè Nyivé.

Dans l'impossibilité de vous
toucher individuellement, vous
renouvellement leurs sincères
remerciements.
Que le Seigneur vous rende
au centuple tous vos bienfaits.

REMERCIEMENTS

Le chef canton de
Tchitchao

Mme Tchey Assiyem,
épouse Tchodie, doyenne
de la famille Tchey Agama
de Tchitchao-Kigbèling

Les familles Tchey Agama,
Agbe, Kadinata, Koloua,
Assai Koudokou, Kadanga,
Bitho, de Tchitchao-
Kigbèling

Dr Tchodie Kokou Philippe,
commissaire général
de l'Office Togolais des
Recettes (O.T.R)

Vous expriment leur
profonde gratitude pour
les nombreuses marques
de sympathie, d'affection,
de compassion et de
soutiens multiformes que
vous leur avez témoignées
de diverses manières lors
du rappel à Dieu et des
obsèques de leur très cher
et regretté :



**TCHÉI Mèziwoki Bilang
Félix**

Dans l'impossibilité de vous
toucher individuellement,
vous renouvellement leurs
sincères remerciements
et prient le Tout-Puissant
de vous rendre au centuple
tous vos bienfaits.

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Pya
Le chef du village de Pya-Awidina
Le chef du village de Pya-Kadjika

Le président de l'amicale des
ressortissants de Pya-Awidina à Lomé
Le président de l'amicale des
ressortissants de Pya-Kadjika à Lomé

M. Boko Douloum, doyen de la famille,
et sa famille

Mme Boko Badakpendou Monique, sa
sœur, ses frères et leurs familles au
Togo et à l'étranger

Les familles parentes, alliées et amies
profondément touchées des marques
de sympathie et d'affection que vous
leur avez témoigné de diverses
manières lors du décès de leur très
chère regrettée :



**BADAKPENDOU Maguilbè
Gényièle**
Restaureuse à Lomé
Décédée le 2 avril 2024 au CHU
Sylvanus Olympio à l'âge de
52 ans.

Vous renouvellent leurs sincères
remerciements et vous prient de vous
unir d'intention aux obsèques qui
se dérouleront selon le programme
ci-après :

A Lomé
Mercredi 10 avril 2024
18 h 30-21 h 30 : Veillée de prières
et de chants

Vendredi 12 avril 2024
13 h 30 : Levée du corps à la morgue
du CHU Sylvanus Olympio

14 h 30-14 h 45 : Exposition du
corps au domicile de la défunte sise
à Agoè Sorade
15 h 00 : Départ pour Pya

A Pya
Vendredi 12 avril 2024
19 h 00 : Veillée de prières et de
chants dans la maison familiale sise
à Pya-Awidina

Samedi 13 avril 2024
05 h00-07 h 30 : Exposition du corps
au domicile familial sis à Pya-Awidina

08 h 00 : Messe d'enterrement en
l'église Sainte Famille de Pya-Hodo
suivie de l'inhumation au cimetière à
Pya-Poudé

Dimanche 14 avril 2024
07 h 00 : Messe d'action de grâces
pour le repos de son âme en l'église
Christ Roi de Pya - Tchamdé.

AVIS DE DECES

Togbui Kpekou Kokou Dzahini X,
chef du village d'Agomé-Kpodzi
L'église de la vie chrétienne
profonde

M. Goka Komla Etienne,
ingénieur agronome à la
retraite, chef de la famille Goka
à Agomé-Kpodzi, ses frères,
sœurs, cousins, cousines, leurs
épouses et enfants

Veuve Goka Afi Mana Dorothée,
née Trom-Degbovi, ménagère à
Agomé-Kpodzi

Les enfants du défunt : Serge,
Germaine, Edem, Adjo et
Samuel

Profondément touchés par les
nombreuses marques de
soutien, de sympathie et
d'affection que vous leur avez
témoignées de diverses
manières lors du décès de leur
très cher et regretté :



GOKA Komi Akakpo Victor
Agent de la Météo à la
retraite
Décédé au Centre Hospitalier
Préfectoral de Kpalimé, le 9
mars 2024 à l'âge de 79 ans.

Vous renouvellent leurs sincères
remerciements et vous prient de
bien vouloir assister ou vous unir
d'intention aux obsèques qui se
dérouleront selon le programme
ci-après :

Vendredi 12 avril 2024
19 h 00 : Veillée de prières et de
chants au domicile du défunt à
Agomé-Kpodzi

Samedi 13 avril 2024
07 h 40 : Levée du corps
08 h 00 : Culte d'enterrement
sous l'apamam et inhumation au
cimetière dudit village

N.B. : Les salutations d'usage
seront reçues sous l'apamam
après l'inhumation

Maison mortuaire : Maison
Goka Komi Akakpo Victor à côté
du terrain municipal d'Agomé-
Kpodzi.

ANNONCES
& REMERCIEMENTS

La grande famille
Assouma, parents et
alliés

Ont la douleur
d'annoncer le décès de
leur grand frère, oncle,
père, grand-père et ami :



**ASSOUMA Garba
Touré**
Ancien directeur de
CEG à la retraite
Endormi dans
le Seigneur le 7
mars 2024 au CHU
Sylvanus Olympio
dans sa 73^e année.

La famille Assouma
adresse un grand merci
de près ou de loin à
l'endroit de tous ceux
qui ont été présents à
ses côtés en cette
période de deuil et
également à tous ceux
qui ont contribué lors
de sa maladie et de son
enterrement.

Elle vous prie de bien
vouloir vous unir aux
intentions de cérémonie
du 40^e jour qui se
déroulera à Bassar au
quartier Sabondjida
le 13 avril 2024 dans
la maison familiale du
défunt.

AVIS DE DECES

Le maire du Golfe 7 de Lomé
La famille Semekonawo
d'Aflao Sagbado du Togo
et Ghana

La collectivité Toulan de
Zalivé

Les enfants de la défunte :
Kouévi Agbessi, Têko Adatsri
et Messanvi Siva Ekoue-
Toulan

Ont la douleur d'annoncer le
décès de leur très chère et
regrettée sœur, tante et mère :



**Veuve Séraphine Adjo
EKOUE - TOULAN**
née SEMEKONO
Employée de bureau au
ministère des Travaux
Publics à la retraite
Survenu le 15 mars 2024
dans sa 80^e année

**PROGRAMME DES
OBSEQUES**
Vendredi 12 avril 2024

18 h 30-20 h 30 : Veillée de
prières et de chants dans la
maison mortuaire

Samedi 13 avril 2024
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe
d'enterrement et d'action de
grâces en l'église catholique
Notre-Dame du Rosaire de
Sagbado Agotimé suivie de
l'inhumation au cimetière
d'Agotimé

N.B. : Les salutations
d'usage seront reçues au
domicile de la défunte après
l'enterrement

Maison mortuaire : Maison
Semekonawo à Aflao
Sagbado.

REMERCIEMENTS ET
ANNONCES

Le chef du canton de Lassa
Le régent du canton de Siou

Les familles Abala, Gnonoli et
Pissang de Lassa Houdé, Barandao,
Bakele et Kotabla de Siou

M. Padawassou Kossi Dabimaa,
doyen de la famille Abala à la retraite,
son épouse et leurs enfants à Lomé

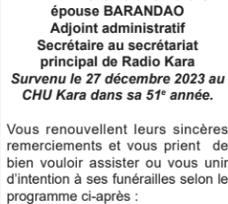
Les veuves Abala Pitassiani Marie et
Kossia Georgette

Dr Barandao Bakele Togma, doyen
de la famille Barandao, ses frères
et sœurs

Veuf Barandao Kpalega Nestor à
Radio Kara, ses enfants, ses frères
et sœurs

Les familles parentes, alliées et
amies

Très sensibles aux nombreuses
marques de sympathie et de soutiens
multiformes que vous leur avez
apportées de diverses manières
lors du rappel à Dieu de leur très
chère et regrettée :



ABALA Naka Valérie Marthe
épouse BARANDAO
Adjoint administratif
Secrétaire au secrétariat
principal de Radio Kara
Survenu le 27 décembre 2023 au
CHU Kara dans sa 51^e année.

Vous renouvellent leurs sincères
remerciements et vous prient de
bien vouloir assister ou vous unir
d'intention à ses funérailles selon le
programme ci-après :

Vendredi 12 avril 2024
18 h 00 : Veillée de prières et de
chants dans la maison Abala à
Dongoyo Kara

Samedi 13 avril 2024
08 h 00 : Messe de sortie de deuil en
l'église Sainte Famille de Dongoyo
Les salutations d'usage seront
reçues après la messe dans la
maison Abala sise à Dongoyo

AVIS DE DECES

M. le ministre de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

M. le président et le corps professoral
et administratif de l'Université de
Lomé

M. Dadja Toyou Michel, doyen de la
grande famille Tetou-Wiyao et toute la
grande famille Tetou-Wiyao,
Veuve Adjé Essosolam Clémence,
née Simbou, et ses enfants à Lomé
et à l'étranger

Les familles parentes, alliés et amies
Profondément touchés par les
nombreuses marques de sympathie
que vous leur avez témoignées de
diverses manières lors de la maladie
et du décès de leur très cher et
regretté :



Prof. ADJI Aklesso Firmin
Enseignant à l'Université de Lomé
Décédé le 20 mars 2024 au CHU
Campus à l'âge de 62 ans.

Vous renouvellent leurs sincères
remerciements et vous prient de
bien vouloir assister ou vous unir
d'intention aux obsèques selon le
programme ci-après :

Mercredi 10 avril 2024
Cérémonie d'Hommage à l'Université
de Lomé

Jeudi 11 avril 2024
19 h 00-21 h 00 : Veillée de prières
et de chants en l'église catholique
Fatima d'Avéddji Limouzine à Lomé

Vendredi 12 avril 2024
10 h 00-11 h 30 : Exposition du corps
au domicile du défunt ; Maison Adjé
Aklesso Firmin à Zossimé, non loin
du marché sur la route de Amadeta

13 h 00 : Départ du corps pour Kara
19 h 00-21 h 00 : Veillée de prières
et de chants à la maison mortuaire,
Maison Dadja Tchadji à Lama-
Sahoudé, Malakadé.

Samedi 13 avril 2024
06 h 00-08 h 00 : Exposition du corps
au domicile du défunt, Maison Dadja
Tchadji à Lama-Sahoudé, Malakadé

09 h 00 : Messe d'enterrement en
l'église Marie Mère du Bel Amour, de
Lama-Sahoudé suivie de l'inhumation
au cimetière de Lama-Sahoudé.

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Game Seva,
Togbui Alex Yaovi Noudoua Agbo-
Henyio VIII

L'église Neo Apostolique du Togo
La direction de l'Enseignement
protestant et l'Académie Ewe

M. Anika Komi, douanier à la retraite,
ses frères et sœurs, leurs épouses,
époux, enfants et petits-enfants au
Togo et à l'étranger

Les enfants du défunt,
Les familles Anika - Aholoe - Akala
et les familles parentes, alliées
et amies

Très sensibles aux diverses marques
de sympathie et d'affection que vous
leur avez témoignées de différentes
manières depuis le rappel à Dieu de
leur très cher et regretté fils, frère,
père, oncle, ami et collègue :



ANIKA Kodzo Simon
Professeur d'Anglais et d'Ewe
au collège protestant de Lomé
Tokoin et apôtre de l'église
Néo Apostolique du Togo à la
retraite, membre de l'Académie
Ewe
Survenu le mercredi 27 mars
2024 dans sa 76^e année.

Vous renouvellent leurs sincères
remerciements et vous prient de
bien vouloir assister ou vous unir
d'intention aux obsèques qui se
dérouleront à Lomé selon le
programme ci-après :

Vendredi 12 avril 2024
18 h 00 : Veillée funè

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Djama
Le chef du canton d'Anié
Olu Djogou Fondougba, chef
du village Agadja à Atakpamé
Le régent du trône royal de
Gnagna Tsétsi à Atakpamé
Les familles Amoussou
Noulekou Kinkpa du Togo et
du Bénin
Les familles Gaglo-Ntare,
Soffou, Katehin et Atakpa du
Togo
Veuve Léontine Fansimé
Noulekou, née Gaglo-Ntare et
ses enfants
Ont le regret d'annoncer le
rappel à Dieu de leur très cher
et regretté époux, père, oncle,
grand-père et arrière-grand-
père :



**Christophe Codjo Edjitoouh
NOULEKOU**
Chef service logistique à
l'hôtel le Bénin à la retraite
Survenu à Lomé-Togo le
17 février 2024 dans sa 90^e
année.

PROGRAMME
DES OBSEQUES

Mercredi 10 avril 2024
19 h 00 : Messe-veillée en
la chapelle Sacré-Cœur du
Collège catholique Père Aupiais
de Cotonou (Cadjehou)
Vendredi 12 avril 2024
18 h 30 : Messe-veillée en
la paroisse Saint Antoine de
Padoue de Hanoukopé à Lomé-
Togo
Samedi 13 avril 2024
08 h 00 : Messe d'enterrement
en la même paroisse, suivie
de l'inhumation dans l'intimité
familiale
Maison mortuaire : Maison
Noulekou située à Tokoin-
Casablanca non loin du marché
de Gbossimé.

AVIS DE DECES

Le ministre des Enseignements
primaire, secondaire et
technique
Le chef du canton de Lassa
Le chef du canton de Kpégno
Le chef du village de
Baya-Copé
Les pasteurs de l'église
Baptiste Biblique du Togo
Les familles Alema -Toï
Ont la douleur d'annoncer
le rappel à Dieu de leur très
cher et regretté :



TOÏ Kpanziè
Directeur d'école à la retraite
Conseiller municipal
Survenu le jeudi 28 mars
2024 au CHR Kara Tomdè
dans sa 77^e année.

Vous prient de bien vouloir
assister ou vous unir d'intention
aux obsèques qui se dérou-
leront selon le programme
ci-après :

Vendredi 12 avril 2024
19 h 30 -21 h 30 : Veillée
de prières et de chants à la
maison mortuaire, maison
Alema à Lassa Samala Haut.
Samedi 13 avril 2024
5 h 30-8 h 30 : Exposition
du corps
8 h 30-10 h 30 : Culte d'enter-
rement suivi de l'inhumation
au cimetière du village
Dimanche 14 avril 2024
Culte d'action de grâces en
l'église Baptiste biblique de
Kara Tomdè
*Que le Seigneur Tout-Puissant
vous rende au centuple tous
vos bienfaits.*

AVIS DE DECES

Sa Majesté Nana Anè Quam
Dessu XV
Togbui Michel Agboly Dadzi-
Adjalle VI, chef du canton
d'Amoutivé
Trône royal Torko
d'Aguiarkomé
Les familles Accrobessi et
Byll
Les enfants de la défunte:
Rock, Ahéba, Marshall,
Mamagan, Mamavi, Sissi,
Jaully et Mao
Ont la douleur de vous faire
part du décès de leur très
chère et regrettée :



**BYLL Marie Antoinette
Assaba**
née ACCROBESSI
14 Avril 1936 -
9 Novembre 2023.

PROGRAMME DES
OBSEQUES

Vendredi 12 avril 2024
18 h 30 : Veillée de prières
et de chants à la maison
mortuaire
Samedi 13 avril 2024
08 h 00 : Levée du corps
08 h 30 : Messe
d'enterrement en l'église
Saint Augustin d'Amoutié
suivie de l'inhumation
Dimanche 14 avril 2024
11 h 00 : Messe de sortie de
deuil en la même église

Maison mortuaire : Angle
rue Ahlin Byll Cataria
Aguiar-komé Lomé

REMERCIEMENTS ET
ANNONCES

Les chefs des cantons de Pya
et de Bohou
M. Bagoudjare Tchelim, doyen
de la famille Tchaman à Lomé
Les familles Tchaman, Arrodewi
à Pya, Lomé, Somdina Adjégré,
Ahitto et à l'étranger
La famille Porozi à Bohou
Tchouyou Lendé à Kara et
à Lomé
Les familles parentes, alliées
et amies
Très touchés par vos
nombreuses marques de
sympathie et d'affection et
de soutien multiformes que
vous leur avez témoignées de
diverses manières lors de la
maladie et des obsèques de
leur très chère et regrettée :



TCHAMAN Abiré Sandra
Assistante de Direction
à la Compagnie Energie
Electrique du Togo (CEET)
Survenu le mardi 17
Octobre 2023 au pavillon
militaire à Lomé au CHU So
à l'âge de 40 ans.

Vous renouvellent leurs
sincères remerciements et
vous prient de bien vouloir
assister ou vous unir d'intention
aux cérémonies funéraires qui
se dérouleront à Kara selon le
programme ci-après

Vendredi 12 avril 2024
18 h 00 : Veillée de prières et
de chants
Samedi 13 avril 2024
Les cérémonies funéraires,
maison Porozi non loin de
l'EPP Bohou Konzossi
Dimanche 14 avril 2024
07 h 00 : Messe d'action de
grâces en l'église Sacré-Cœur
de Jésus de Yadé Bohou.

AVIS DE DECES

M. le Ministre de l'Environnement
et des Ressources forestières
Le préfet de la Kéran
Le chef canton de Koutougou
La famille Alfa à Koutougou
Les familles Andjite, N'Tefe,
Kouagou et Telou
Les enfants de la défunte :
Kouagou Grâce, Kouagou
Bonaventure et Telou Sam, leurs
époux (ses) et leurs enfants
Les familles N'Gbamou,
Layota, Yembeti, Kounde,
Nata, Koudouoti, Teciina,
Tapakou, Les familles parentes
et alliées Profondément
touchés par les nombreuses
marques de sympathie, d'amitié
et d'affection que vous leur
avez témoignées de diverses
manières lors du rappel à Dieu
de leur très chère et regrettée
mère, épouse, tante, sœur,
cousine et grand-mère.



ALFA N'Tché Denise
Agent au ministère de
l'Environnement et des
Ressources forestières à la
retraite
Décédée le dimanche 31
Mars 2024 dans sa 72^e
année.

Vous renouvellent leurs sincères
remerciements et vous prient
de bien vouloir assister ou vous
unir d'intention aux cérémonies
funéraires qui se dérouleront
selon le programme ci-après :

**PROGRAMME DES
OBSEQUES**
Vendredi 12 avril 2024
20 h 00 : Veillée de prières en
l'église catholique de Kanté
Samedi 13 avril 2024
06 h 00 : Levée du corps à la
morgue de Kara
07 h 00 : Exposition du corps au
domicile de la défunte à Kanté
09 h 00 : Messe corps présent
en l'Eglise Catholique de
Koutougou.

L'ARBRE
ET
LA VIE

Pour repousser

la sécheresse

et disposer de

pluies

en abondance

gardons-nous

de couper

nos arbres.

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

UNITE DE GESTION DES PROJETS

Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la
Tuberculose et le Paludisme & d'autres partenaires

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

REHABILITATION DE L'HOPITAL DU JOUR DES
PVVIH AU CHU SYLVANUS OLYMPIO
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° AON 004/2024/GC7VIH/UGP

01. L'Unité de Gestion des Projets (UGP) du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a obtenu des financements auprès du bailleur afin de financer les activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'hôpital du jour des PVVIH au CHU Sylvanus Olympio, répartis en deux (2) lots comme suit :

- lot 1 : travaux de réhabilitation du pavillon de consultation et de dispensation ;
- lot 2 : travaux de réhabilitation de pavillons d'hospitalisation.

NB : un candidat peut postuler pour les deux lots mais ne peut être attributaire que d'un seul lot.

Le délai d'exécution des travaux est de six (6) mois au maximum pour chaque lot. Toute offre proposant un délai supérieur à ce délai sera rejetée.

02. L'UGP sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de ces travaux.

03. La passation du marché sera conduite par appel d'offres national conformément au manuel de procédures de l'UGP et ouvert à tous les candidats éligibles.

04. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat de l'UGP sis à l'angle avenue de Sarakawa, avenue du 2 février, côté Sud/Est, immeuble « quatre ministères », rez-de-chaussée, 1^{re} porte à droite, contacts : 22 20 38 14/15, courriel : ugptogo@ugptogo.org.**

05. Les exigences en matière de qualifications concernent les capacités techniques et financières et l'expérience de l'entreprise ; **Voir annexe A aux DPAO (Critères de qualification) pour les informations détaillées.**

Toutefois, à l'exception de l'attestation de visite de site, les pièces administratives exigées à la clause IC 11.1 des données particulières ne sont pas éliminatoires à l'examen préliminaire ; mais elles le sont pour le candidat évalué le moins disant et répondant aux critères de qualifications au cas où il ne les a pas fournies. Dans

ce cas, la commission d'évaluation veillera à lui demander de fournir lesdites pièces à titre de complément d'information avant de lui attribuer le marché ou l'éliminer. Par contre, les documents de qualification exigés à la clause IC 5.1 des données particulières y compris la garantie de soumission sont éliminatoires.

NB : « Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (3) années (2020, 2021 et 2022) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière (voir le modèle d'attestation complémentaire relative aux exigences du chiffre d'affaires joint) ».

06. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres national (DAON) sur CD ROM (fourni par eux-mêmes) ou en envoyant une demande à l'adresse mail indiquée au point 4 ci-dessus, de lundi à vendredi, de 07 heures 00 à 12 heures 00 et de 14 heures 30 à 17 heures 30.

07. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 4 ci-dessus au plus tard le **jeudi, 02 mai 2024 à 10 heures 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

08. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de :

- lot 1 : quatre millions (4 000 000) francs CFA ;
- lot 2 : deux millions (2 000 000) francs CFA.

09. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et des DPAO.

10. Des éclaircissements peuvent être demandés et obtenus à l'adresse mail : **ugptogo@ugptogo.org** (à l'attention de Monsieur le Coordonnateur de l'UGP), avec copie à : **approvisionnement@ugptogo.org**, au plus tard 7 jours avant la date limite de dépôt des offres.

11. **Afin de mieux cerner les travaux demandés dans le cadre du présent dossier, une visite de site groupée aura lieu le mercredi, 17 avril 2024 à partir de 14 h 30 minutes. La visite du site est obligatoire. La preuve de la visite du site, délivrée par un responsable du CHU SYLVANUS OLYMPIO, doit être impérativement jointe à l'offre sous peine de rejet de l'offre.**

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi, 02 mai 2024 à 10 heures 30 minutes T.U** à l'adresse suivante : salle de réunion de l'UGP sise à l'angle avenue de Sarakawa, avenue du 2 février, côté Sud/Est ; immeuble « quatre ministères », 1^{er} étage.

Le Coordonnateur,

Dr Kossi DODZRO

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire DE LA DRP
N° 001-PPM 2024 / MEPST /SG/ UCP/PAREC II DU 08 février 2024
RELATIF A L'ACQUISITION ET DISTRIBUTION DE RESSOURCES
NUMERIQUES AU PROFIT DE 45 SECTEURS PEDAGOGIQUES
DRP N° 001-PPM 2024 / MEPST /SG/ UCP/PAREC II DU 08 février 2024**

PAYS : TOGO

NOM DU PROJET : Projet d'Appui à la Réforme des Collèges phase 2 (PAREC 2)

CTG 1227, signée le 4 novembre 2019

**Intitulé du marché : ACQUISITION ET DISTRIBUTION DE RESSOURCES NUMERIQUES
AU PROFIT DE 45 SECTEURS PEDAGOGIQUES**

Référence : DRP N° 001-PPM 2024 / MEPST /SG/ UCP/PAREC II DU 08 février 2024

N°	IDENTIFICATION DU SOUS-MISSIONNAIRE	Montant lu à l'ouverture (F CFA)	Montant lu à l'ouverture (F CFA)	Montant lu à l'ouverture (F CFA)	MONTANT APRES CORRECTION RABAIS ET AJUSTEMENT (F CFA)	OBSERVATIONS
		HT/HD	HT	TTC	HT/HD	
1	PAPIER PLUS			48 480 300	40 649 499	<p>Offre non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> Il a été constaté que les trois (03) états financiers fournis par le soumissionnaire ne portent pas le cachet du service des impôts prouvant le dépôt effectif à l'OTR. Il a par ailleurs été constaté une incompatibilité entre le chiffre d'affaires de l'année 2022 déclaré par le soumissionnaire à la CNSS par rapport à celui inscrit sur l'état financier de l'année 2022 (29 859 525 F CFA déclaré à la CNSS et 258 860 390 F CFA inscrit sur l'état financier. Le soumissionnaire n'a fourni aucune preuve de marchés similaires.
2	GK GROUP	43 875 000			43 875 000	<p>Offre conforme Attributaire provisoire</p>

3	GROUPEMENT OMEGA ROOT & LA BATISSE	43 712 500				44 178 750	Offre conforme
4	SIS SARL U				52 790 250	44 737 500	Offre conforme
5	BL STRATEGIES SARL & GROUPE PAWA SARL				135 405 000	114 750 000	Offre conforme
6	INFINITY SARL U	119 995 125				122 395 028	Offre conforme
7	BETEIR	141 734 970				141 734 970	Offre conforme
8	AFRIK CONSULT TELECOM	146 250 000				146 250 000	Offre conforme
9	CEDAR LINKS TECHNOLOGY SARL				166 320 000	169 646 400	Offre conforme
10	TONY SERVICES				234 481 954	198 713 520	Offre conforme

Attributaire provisoire : GK GROUP, pour avoir proposé l'offre conforme pour l'essentiel la moins-disante.

Montant évalué HT/HD du marché attribué : quarante-trois millions huit cent soixante-quinze mille (43 875 000) francs CFA.



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)**

**Sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration de la
stratégie de communication de l'ARCOP et d'un plan de communication**

[Référence : DRP N° 003/2024/ARCOP/DG/PRMP]

ADDENDUM 1

- L'Autorité de régulation de la commande publique a inscrit dans son budget de l'exercice 2024 une ligne de crédit afin de financer les activités de communication et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'élaboration d'une stratégie de communication pour l'ARCOP.
- Les prestations comprennent l'élaboration d'une stratégie de communication de l'ARCOP, assortie d'un plan de communication. Pour de plus amples renseignements sur les prestations en question, voir les termes de référence. Le délai de réalisation de la mission est de quatre-vingt-dix (90) jours.
- Les candidats individuels intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (confer le dossier de DRP à récupérer auprès de l'ARCOP pour les détails).
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : **Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), sise au 6° étage de l'Immeuble SANLAM, Bd du 13 janvier, BP 12484, Tél. : 22 23 06 80 / 22 23 06 81** et aux heures suivantes : **de 8 h 30 à 12 h 30 dans les matinées et de 15 h 00 à 17 h 30 les après-midis.**
- Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit : la lettre de manifestation d'intérêt signée par le candidat, le curriculum vitae daté et signé, le diplôme légalisé, les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).
- Les manifestations d'intérêts doivent être déposées en trois (03) exemplaires physiques à savoir un (01) original et deux (02) copies, ainsi qu'une (01) version électronique scannée en format PDF sur clé USB, à l'adresse ci-après : **Secrétariat de l'Autorité de régulation de la commande publique, 6° étage de l'immeuble SANLAM, Bd du 13 janvier, BP 12 484, Tél. : 22 23 06 80 / 22 23 06 81 au plus tard le 22 avril 2024 à 10 heures précises.**
- Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la direction générale de l'ARCOP, 7° étage de l'immeuble SANLAM, Bd du 13 janvier, BP 12484, Tel : 22 23 06 80 / 22 23 06 81 au plus tard le 22 avril 2024 à 10 heures 30 minutes.**

Lomé, le 08 Avril 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics

KOMBATE Lardja

RESULTAT DU TIRAGE N° 1208 DE LOTTO DIAMANT Lundi 8 Avril 2024



La remise des lots gagnés lors de ce tirage, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à Lomé et à l'intérieur du pays.

RESULTAT DU TIRAGE N° 41 DE LOTO GOLD Lundi 8 Avril 2024



La remise des lots gagnés lors de ce tirage, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à Lomé et à l'intérieur du pays.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

PROGRAMME DE RÉSILIENCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP)

AMI N° 0223 /PPM-2024/MAEDR/Cab/SG/PRMP/FSRP/SPM du 02/04/2024

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANT – SELECTION INDIVIDUEL)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION WEB ET MOBILE POUR LA DIFFUSION DES ALERTES ET DES INFORMATIONS AU PROFIT DE L'ANPC

REFERENCE : TG-FSRP TOGO-406895-CS-INDV

01. La République Togolaise a obtenu un financement auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de mettre en œuvre le « Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP-Togo) » et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre des missions de services de consultants.
 02. C'est dans ce sens que, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR) en charge de la mise en œuvre de ce projet, a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du contrat pour lequel cet avis à manifestation d'intérêt est publié.
 03. Les services du consultant consisteront entre autres à :
 - développer une application web et mobile intuitive et conviviale pour diffuser des alertes en temps réel ;
 - concevoir une plateforme interactive permettant aux utilisateurs de recevoir et d'envoyer des informations vitales rapidement et efficacement ;
 - assurer une diffusion ciblée et précise des alertes en fonction de la localisation géographique et des préférences des utilisateurs.
- Les Termes de Référence (TDRs) détaillés pour les prestations peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.
04. La durée prévisionnelle globale de la mission est de soixante (60) jours ouvrés répartis sur six (06) mois y compris les périodes de validation des livrables. La période prévisionnelle d'assistance technique est de six (06) mois après la mise en route de l'application.
 05. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR), agissant pour le compte de la Coordination Opérationnelle Déléguée du projet FSRP-TOGO, invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Ces derniers devront fournir les informations démontrant qu'ils ont les qualifications et expériences pertinentes pour fournir ces services. A cet effet, les consultants doivent apporter les informations suivantes :

- un curriculum vitae détaillé comprenant entre autres, i) la nature des activités du candidat, ii) le nombre d'années d'expérience, iii) la description des qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de tâches analogues ;
 - copies des diplômes, certificats ou toutes autres pièces en tenant lieu.
06. Les exigences de qualifications sont :
 - a) **Qualifications générales :**
 - avoir un diplôme d'au moins BAC+5 (Master) en Sciences Informatique et/ou Télécommunications, en génie logiciel, en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), en développeur d'application ou tout autre domaine lié aux TIC et aux bases de données ;
 - Avoir une connaissance approfondie du fonctionnement et de la gestion des applications mobiles et web (certification ou tout autre preuve nécessaire).
 - b) **Expériences avérées pour la mission :**
 - avoir au moins cinq (05) ans d'expériences dans les aspects de gestion des services de télécommunications et gouvernance IT cycle des projets ou tout autre domaine connexe ;
 - avoir trois (03) ans d'expériences avérées dans la mise en œuvre des systèmes informatiques institutionnels ;
 - avoir réalisé ou participé à la réalisation d'au moins trois (03) projets similaires.;
 07. Le marché sera attribué au consultant ayant les qualifications et expériences les plus pertinentes pour l'exécution de la mission avec une meilleure offre financière.
 08. La passation du marché sera conduite suivant la méthode de « consultant individuel » telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016, révisé en novembre 2017, en août 2018, en novembre 2020 et en septembre 2023 » de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés ») et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
 09. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur les paragraphes sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant un Financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016, révisé en novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 et septembre 2023 des Services de Consultants qui décrivent les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.
 10. Les informations complémentaires relatives au présent recrutement peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 15 h à 17 h TU.
 11. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, doivent être fournies en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies (version physique) ou envoyées par mail à l'adresse indiquée ci-dessous. L'original et les copies doivent être placés dans une enveloppe portant clairement la mention « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION WEB ET MOBILE POUR LA DIFFUSION DES ALERTES ET DES INFORMATIONS AU PROFIT DE L'ANPC. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS ».
 12. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées, à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par e-mail), au plus tard le **23/04/2024 à 17 heures précises (heure locale)**.

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MAEDR)
SIS A L'AVENUE DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTIE (IMMEUBLE DES TROIS MINISTÈRES) ;
SECRETARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS ;
TEL. : + 228 92 87 20 44
Mail de la PRMP : prmpmaep@yahoo.fr**

Lomé, le 02/04/2024
Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural
Antoine Lekpa GBEBENI

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE



MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'EAU ET
DE L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE
(MEHV)

SECRETARIAT GENERAL

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES
RETENUES COLLINAIRES AGRO-PASTORALES AU TOGO
(CTG 1238 - PARC)

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET INTERNATIONAL N°004/24/
MEHV/SG/PRMP

POUR LA SELECTION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE
(ATMOA) POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE REHA-
BILITATION DES RETENUES COLLINAIRES AGRO-PASTORALES AU TOGO



Financement

Mars 2024

Appel à Manifestations d'Intérêt International (AMII)

POUR LA SELECTION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE
D'OUVRAGE (ATMOA) POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'AMENA-
GEMENT ET DE RÉHABILITATION DES RETENUES COLLINAIRES AGRO-
PASTORALES ET PISCICOLES AU TOGO

AMII N°004/24/ME-MEHV/SG/PRMP

(Référence: CTG 1238 - PARC Agence Française de Développement)

01. Le Ministère d'Etat, Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise a sollicité auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), la Coopération Financière Allemande (KfW) et l'Union Européenne des accords de financement du Projet d'Aménagement et de Réhabilitation des Retenues Collinaires agro-pastorales au Togo (PARC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de **services d'une Assistance Technique à Maîtrise d'Ouvrage (ATMOA) pour la mise en œuvre du projet dans la Région des Savanes et de la Kara**. Les prestations sur l'ensemble des sites des régions des Savanes et de la Kara se feront en mission unique. L'AFD agissant en tant que Chef de file des Bailleurs.

Le PARC vise à l'amélioration des conditions de vie et à la sécurité alimentaire des populations vulnérables des régions septentrionales du Togo (Savanes et Kara) tout en préservant durablement leur environnement et en renforçant leur résilience face aux impacts du Changement Climatique via :

- Des investissements visant à améliorer la capacité productive des terres : réhabilitation des retenues collinaires et création- extension d'aménagements agro-pastorale et piscicole,
- Des mesures d'accompagnement pour une gestion durable des aménagements agro-pastorales et piscicoles ;
- L'amélioration des services d'appui à l'agriculture irriguée incluant notamment du conseil agricole technico-économique aux producteurs, du conseil de gestion aux coopératives et un appui à la commercialisation des productions ;
- Le renforcement des capacités des acteurs intervenants (ministères techniques, agences publiques intervenant dans le secteur agricole)

Pour atteindre les objectifs ainsi définis, la logique d'intervention du programme est basée sur quatre (04) composantes opérationnelles :

- **Composante 1** : Réhabilitation / aménagement durable, participatif et inclusif d'une soixantaine (250 hectares, soit 3 à 5 ha par site) de retenues collinaires et des périmètres hydroagricoles associés
- **Composante 2** : Appui à la mise en valeur et à la hausse durable de la productivité des exploitations agricoles, agropastorales, forestières et/ou piscicoles et en particulier celles dirigées par des femmes et des jeunes
 - o *Sous-composante 2.1* : facilitation de l'accès des femmes et des jeunes non propriétaires aux parcelles irriguées.
 - o *Sous-composante 2.2* : Mise en place des comités de Gestion & de Maintenance des retenues
 - o *Sous-composante 2.3* : Appui à l'adoption de technologies améliorées et pratiques agricoles
- **Composante 3** : Augmentation et recherche de diversification des revenus des populations rurales et, en particulier, ceux des femmes et des jeunes
 - o *Sous-composante 3.1* : Caractérisation des filières à haute valeur ajoutée et orientation des exploitants agricoles
 - o *Sous-composante 3.2* : Amélioration du stockage et la commercialisation des produits issus de l'exploitation agricole, agropastorale, forestière et/ou piscicole
- **Composante 4** : Renforcement de l'autonomisation des femmes
 - o *Sous-composante 4.1* : Appui aux femmes en services énergétiques de qualité
 - o *Sous-composante 4.2* : Renforcement des capacités des femmes et des jeunes concernés par la réhabilitation

La Maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par le Ministère, d'Etat, Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise (MEHV) à travers l'Unité de Gestion de Projet mixte (UGP) avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural (MAEDR) qui aura un rôle essentiel à jouer dans la mise en valeur agricole des aménagements agro-pastoraux et piscicoles, notamment au travers de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT), et d'autres structures techniques intervenants dans le secteur agricole.

La mise en œuvre et l'exécution financière du projet seront effectuées sous la supervision de l'Agence Française de Développement (AFD) agissant en tant que Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers du projet.

Afin de coordonner les travaux et initiatives dans les régions cibles et piloter la mise en place des activités, l'UGP (y compris le MEHV, le MAEDR et les Agences publiques) bénéficiera d'une Assistance Technique à Maîtrise d'Ouvrage (ATMOA) qui interviendra en appui et en complément des compétences nationales identifiées. L'ATMOA appuiera la mise en œuvre du programme et sera constituée à la fois d'experts mobilisés pour une longue durée et d'experts mobilisés ponctuellement en fonction des besoins identifiés. Cet appui comprend aussi toutes les ressources nécessaires pour assurer la logistique et la bonne gestion du projet.

Cet appel à manifestation d'intérêt international concerne le recrutement de l'ATMOA couvrant toute la durée du projet en mission perle. Le MEHV a sollicité l'appui de l'AFD pour procéder à la sélection du prestataire. Le contrat correspondant sera directement signé entre le MEHV et le Prestataire sélectionné.

02. **Les Services du Prestataire** auront pour objet de fournir une assistance technique à l'Unité de Gestion de Projet (UGP) et ses démembrements régionaux afin de créer un environnement favorable à la réhabilitation des retenues collinaires et aux aménagements hydroagricoles, pastoraux et piscicoles associés ainsi qu'à une gestion durable de ces aménagements.

Ainsi en s'appuyant sur l'étude socio-foncière réalisée dans le cadre de l'instruction du projet, le Consultant apportera un appui et un accompagnement à l'Unité de Gestion du Projet dans la mise en œuvre de l'ensemble des composantes du projet.

De manière plus spécifique et sans être exhaustif, les services du Prestataire porteront :

Pendant toute la durée du Projet/ tâches transversales :

- Un appui à l'élaboration des détails de la conception du Projet ainsi que la gestion financière et administratives du Projet dans son intégralité ;
- L'élaboration du Manuel de Procédure et de la gestion du processus de son approbation et mise à jour ;
- Les activités de suivi-évaluation du Projet, y inclus la préparation des rapports d'avancement réguliers, des rapports spécifiques sur demande, le rapport final et la collecte de données pour les cadres logiques du Projet ;
- Le développement et l'utilisation d'un outil intégral pour la Gestion, Suivi et Vérification à Distance - GSVD ;
- L'élaboration d'un concept pour une poursuite du projet orientée vers la demande (« *Etude Phase 2* »).

Année 1-2

- Phase 1-1 : Appui à la mise en œuvre du guide opérationnel de sécurisation des terres autour des retenues collinaires (Remembrement des terres et élaboration des plans de redistribution/réorganisation des parcelles) ; identification d'environ 20-40 sites additionnels à réhabiliter en plus de la cinquantaine des sites déjà présélectionnés ;
- Phase 1-2 : Appui à l'élaboration du Plan de Passation de Marché (PPM) et Préparation des cahiers de charges et sélection des bureaux d'études (ingénieurs conseils) chargés des études techniques détaillées - Entreprises de travaux - Fournisseurs d'équipements, ONGs et Consultants divers inscrits dans le PPM
- Phase 1-3 : Revue qualité des études techniques ;
- Phase 1-3 : Appui aux activités de structuration communautaire, de renforcement des capacités des bénéficiaires ainsi que des activités de nutrition et AGR (pépinières, petit élevage, jardins potagers, petits périmètres maraîchers féminins... etc.) ;
- Phase 1-4 : Appui à l'Agence de Transformation Agricole (ATA) ; à l'Institut de Conseil Agricole et d'Appui Technique (ICAT) ; et d'autres structures techniques intervenants dans le secteur agricole, le cas échéant).

Année 2-3-4-5 :

- Phase 2-1 : Appui au démarrage des travaux d'aménagements ;
- Phase 2-2 : Suivi qualité des travaux et des prestations des Ingénieurs Conseils
- Appui aux activités d'intensification agricoles à travers l'ICAT (appui conseil aux coopératives payannes, gestion sociale de l'eau, gestion des intrants, appui à la mécanisation, fertilité des sols, formation champs écoles...etc.) ;
- Appui à la maintenance des aménagements hydroagricoles (retenues collinaires, canaux d'irrigation, ouvrages d'irrigation...etc.) ;
- Appui à la commercialisation afin de faciliter l'écoulement des productions issues des périmètres irrigués ;
- Appui au renforcement du professionnalisme des groupements en matière de commercialisation et de gestion managériale.

Année 2-3-4-5 :

- Phase 3-1 : Apporter un appui au renforcement des capacités du projet, des services techniques ;
- Phase 3-2 : Assister l'UGP à formuler des propositions sur le cadre institutionnel, stratégique et opérationnel propice à l'exploitation et la maintenance des ouvrages, dans le respect des prérogatives des acteurs définis par les textes ;
- Phase 3-3 : Apporter un appui à la définition et la mise en œuvre les plans de gestion et maintenance optimale des périmètres irrigués et autres ouvrages hydrauliques ;
- Phase 3-4 : Assurer la formation continue de l'équipe de projet et des Services techniques de l'Etat concerné par le projet.

03. **Les critères d'éligibilité** à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

04. **La durée prévisionnelle** des prestations est de cinq (5) années avec une équipe composée d'experts dont le temps d'intervention sera défini dans les termes de référence (expertise à long terme et expertise à court terme)

05. Les Prestataires ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Prestataire (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Prestataire est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- Une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

06. Les Prestataires intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services (la qualification générale et le nombre de personnel professionnel permanent, la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues). L'expertise demandée est précisée dans la Grille d'Evaluation des Manifestations d'Intérêt jointe en Annexe.

07. Le Maître d'Ouvrage examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

Pour les candidats nationaux

- Carte d'immatriculation fiscale ou toute autre pièce équivalente en cours de validité ;
- Quitus fiscal datant de moins d'un (01) an ou attestation de régularité fiscale datant de trois (03) mois ;
- Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation délivrée par l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCO) ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêts ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Original du quitus social datant de moins de six (06) mois ;
- Attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de (03) mois.

NB : A l'exception du quitus fiscal, de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation et de l'attestation de régularité fiscale qui doivent être fournis en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.

Pour les candidats étrangers

- Statuts de la société ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas cent (100) pages y compris les annexes.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

08. Le Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis. L'Ingénieur Conseil sera choisi par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût-SFQTC - (Sélection qualité coût).

09. Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse suivant : Siège du Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise (MEHV) : Immeuble des 4 ministères - Secrétariat de la PRMP - B.P. : 01 B.P. 119 LOME - Tél. : (+228) 90 24 42 25/90 06 70 26 - Fax (+228) 22 20 81 12 et aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : **matinée, de 07 heures 00 à 12 heures 00 ; après-midi, de 14 heures 30 minutes à 17 heures 30 minutes (heure locale)**. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse et aux heures mentionnées ci-dessus.

10. Les manifestations d'intérêt et les informations produites en un (01) original et quatre (04) copies, rédigées en français, doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le **29 avril 2024 à 09 heures 30 T.U** au **secrétariat de la PRMP** du Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise (MEHV) dont l'adresse est indiquée ci-dessus. Seule la version physique est acceptable pour le dépôt des manifestations d'intérêt.

11. Les manifestations d'intérêt doivent porter expressément la mention « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS D'ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE (ATMOA) POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DANS LA REGION DES SAVANES ET DE LA KARA** ». « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLS** ».

12. Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour du **29 avril 2024 à 10 heures 00 TU** dans la **Salle de Réunion du MEHV** à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Fait à Lomé, le 25 mars 2024

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Eau et
de l'Hydraulique Villageoise
Général de Brigade Damehame YARK

CHAMPIONNATS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE 2023-2024

Le CFTP remporte la coupe de la phase préfectorale à Cinkassé

Le Centre de Formation Technique et Professionnelle (CFTP) de Cinkassé a remporté, le mercredi 3 avril, la coupe de la phase préfectorale du championnat scolaire et universitaire de football 2023-2024 en battant en finale le lycée de Biankouri par 2 buts à 1.

Après le coup d'envoi donné par l'inspecteur des Sports et des Loisirs de Cinkassé, M. Djeri Kissau, sur le terrain du lycée de Cinkassé, ce sont les joueurs du CFTP qui ont porté régulièrement le danger dans le camp adverse et sont parvenus à ouvrir le score à la 16^e mn par Gniningan Romaric. Menés au score, le lycée de Biankouri a procédé par des contre-attaques et obtenu l'égalisation à la 24^e mn, une réalisation de Lamboni Matienyendou.

A la 37^e mn, Sambiani Josué a redonné l'avantage au CFTP en transformant un penalty que l'arbitre a accordé à sa formation, portant ainsi le score à 2 buts contre 1. Un score qui restera inchangé jusqu'à la pause.

La deuxième partie a été très équilibrée avec des occasions de buts de



Le capitaine du CFTP reçoit la coupe des mains de l'inspecteur Djeri.

part et d'autre. Malgré les efforts des deux équipes pour aggraver le score ou pour égaliser, le score est resté de 2-1 en faveur du CFTP jusqu'à la fin du temps réglementaire.

L'équipe gagnante a reçu des mains de l'inspecteur Djeri, une coupe, 4 ballons et une enveloppe. Par ailleurs, les coupes de handball masculin et féminin ont été remportées par le lycée de Cinkassé, tandis que le premier prix

de basketball masculin est allé au collège Don Bosco de Cinkassé. Au niveau du football des minimes masculin comme féminin, c'est le lycée Timbou qui a remporté les premiers prix. La coupe de football féminin des juniors a été également remportée par le CFTP de Cinkassé. Toutes ces équipes ont reçu des prix composés de coupes, ballons et enveloppes.

(ATOP)

TENNIS

Djokovic devient le plus vieux numéro un mondial de l'histoire



Le Serbe Novak Djokovic.

Le Serbe Novak Djokovic domine toujours le classement ATP publié hier et devient, à 36 ans et 322 jours, le plus vieux N.1 mondial depuis la création de ce classement en août 1973.

« Nole », engagé à partir d'aujourd'hui au Masters 1000 de Monte-Carlo pour lancer sa saison sur terre battue, a ravi dimanche ce record de longévité à Roger Federer, qui le détenait avec 36 ans et 320 jours. Avant le Suisse, il y avait eu

l'Espagnol Rafael Nadal (33 ans et 244 jours) et l'Américain Andre Agassi (33 ans et 131 jours). L'Italien Jannik Sinner conserve sa place de

dauphin avec seulement 65 points d'avance sur l'Espagnol Carlos Alcaraz dans ce classement qui ne voit qu'un changement dans le Top 10: le Polonais Hubert Hurkacz, vainqueur dimanche de son premier titre sur terre battue à Estoril, gagne deux rangs (8^e) et relègue le Norvégien Casper Ruud à la 10^e place.

Côté français, Ugo Humbert reste N.1 mais dérape d'une place (15^e) derrière le jeune Américain Ben Shelton, victorieux dimanche à Houston (ATP 250).

(AFP)

Classement des 5 premiers au 8 avril 2024

1. Novak Djokovic (SRB) 9725 pts
2. Jannik Sinner (ITA) 8710
3. Carlos Alcaraz (ESP) 8645
4. Daniil Medvedev (RUS) 7165
5. Alexander Zverev (GER) 5415



FUCEC - TOGO
COOPEC AVE

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Ordinaire (2^e convocation)

Le Président du Conseil d'Administration (CA) de la COOPEC AVE, affiliée à la FUCEC-TOGO, convie les coopérateurs à prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) annuelle, au titre de l'exercice 2023 qui se tiendra dans la Grande salle Jean Paul II de l'AGORA SENGHOR le **mercredi, 24 avril 2024 à partir de 7 h 00 mn** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- 01- Présentation des rapports d'activités du Conseil d'Administration, du Comité de Crédit ainsi que du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2023
- 02- Présentation des rapports du Commissaire aux comptes ;
- 03- Débat général et adoption des différents rapports présentés ;
- 04- Fixation de la rémunération de la Part Sociale d'investissement (PSI) ;
- 05- Approbation des budgets 2024 adoptés par le Conseil d'Administration ;
- 06- Examen et adoption de la résolution portant arrêt définitif de la souscription des PSI ;
- 07- Approbation de la résolution n° 004/03/2021/CA en date du 23 avril 2021 du CA de la COOPEC AVE portant suspension de monsieur Komi AZIABA de sa fonction de Vice-Président du CA ;
- 08- Communication sur la mise à jour des éléments d'identification des membres ;
- 09- Formation sur l'éducation coopérative ;
- 10- Examen et adoption des différentes résolutions de l'ACO ;
- 11- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGO.

Les membres pourront assister personnellement à l'assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix régulièrement désigné.

Les membres sont priés de se munir impérativement de leur livret de membre.

Fait à Lomé, le 08 Avril 2024

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président

Kossi Habilou AKPIERI

PHARMACIES DE GARDE DU 08 AU 14 AVRIL 2024

Phcie HANOUCOPE
Avenue de la Nouvelle Marche, immeuble Radio Kanal FM
Tél. : 70 49 96 63 / 96 80 09 26

Phcie SANTE
Près de Nopato Tél. : 70 44 91 37

Phcie CRISTAL
Boulevard Houphët-Boigny
Tél. : 22 20 90 91 / 97 07 12 32

Phcie OCAM
Rue de l'Entente Tél. : 22 21 62 05 / 92 85 99 55

Phcie KODJOVIKOPE
Avenue Duisbourg Tél. : 22 21 89 90 / 22 20 44 71

Phcie SOURCE DE VIE
Face Collège Protestant
Tél. : 22 22 45 71 / 90 88 25 82

Phcie ST KISITO
Bd. de la Kara près du bar Tam-Tam
Tél. : 22 21 99 63 / 96 80 09 64

Phcie AMITIE
72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)
Tél. : 22 21 74 47 / 70 25 62 57

Phcie NOTRE-DAME
Rte de l'Aéroport entre la foire Togo 2000 et l'Aéroport Tél. : 96 80 10 12

Phcie LA PROSPERITE
Bd Eyadéma entre l'immeuble EDA OBA et la Direction Police Judiciaire (DPJ)
Tél. : 96 80 09 91 / 70 44 86 96

Phcie GBEZE
Boulevard Jean Paul II Tél. : 22 26 32 61

Phcie ST PIERRE
Sagboville Hédranawé, boulevard Haho
Tél. : 22 26 19 73 / 70 43 26 67

Phcie DEO GRATIAS
Rue Notre-Dame de la Miséricorde Kégué Dingblé Tél. : 96 28 57 13 / 96 80 08 93

Phcie PEUPLE
Rue Santiagou, près du marché Nukafu 06 B. P. : 61217 Lomé 06
Tél. : 22 61 37 29 / 98 25 04 89

Phcie UNION
Bd Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS - Bè-Kpota Tél. : 22 27 71 64 / 96 32 97 26

Phcie O GRAIN D'OR
Carrefour Zorrobar, grand contournement
Tél. : 22 70 06 90 / 70 59 09 53

Phcie BETHEL
Adidogomé Soviépe, bd du 30 Août, face OraBank et Banque Atlantique Tél. : 98 58 64 64 / 91 86 29 87

Phcie DES ECOLES
Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, route de Kpalimé Tél. : 22 51 75 75 / 96 80 09 14

Phcie EL-NISSI
Rte Lomé-Kpalimé, carrefour Apédoké-Gbomamé à 200 m de la station Total d'Apédoké
Tél. : 99 73 39 32 / 70 17 97 08

Phcie HOSANNA
Carrefour Sagbado-Sémékonawo, en face de la station-service SANOL
Tél. : 97 77 69 59 / 92 53 50 00

Phcie MAGNIFICAT
Adidogomé Yokoé Agblégan, rue de la pampa à 100 m du palais royal de Yokoé Tél. : 70 44 51 59 / 93 29 07 37

Phcie MATHILDA
Route Patassé - Lomégan - ODEF
Tél. : 22 51 15 34

Phcie EL-SHADAI
Face Ecole Théologie ESTAO
Tél. : 22 51 44 25 / 96 80 09 10

Phcie ENOULI
Station d'Agbalépédogon Tél. : 22 25 90 68

Phcie LE GALIEN
Rue pavée d'Adidoadin
Tél. : 22 51 71 71 / 96 80 09 21

Phcie DES ROSES
Agoè-Vakpossito, près de l'Entreprise de l'Union
Tél. : 70 42 37 72 / 96 80 09 62

Phcie BETANIA
Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah
Tél. : 96 80 10 11 / 70 43 89 40

Phcie VOLONTAS DEI
Avédji, carrefour « Sun City », face à l'ancien bar Sun City
Tél. : 70 42 23 60 / 91 49 54 48

Phcie EL-SHAMMAH
Sise à Amadahomé à côté de la Maison des Jeunes
Tél. : 70 43 25 85

Phcie NOTRE-DAME DE LOURDES
Carrefour Maison Blanche en allant à « Deux Lions » en face de STAM
Tél. : 70 44 01 01 / 96 80 10 19

Phcie LA GRÂCE
Près de l'auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè
Tél. : 22 25 91 65 / 90 56 16 81

Phcie ST ESPRIT

Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, face au CEG Agoè-Est Tél. : 70 40 29 06

Phcie REGINA PACIS
Adétikopé, rte Nationale N° 1 près du bar Sous l'Antenne
Tél. : 70 45 98 58 / 96 55 71 55

Phcie ZONGO
Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé
Tél. : 70 49 96 55 / 99 99 22 39

Phcie LIDDY
Agoè-Dikamé, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp de tir Tél. : 70 90 19 60

Phcie LA MAIN DE DIEU
Agoè-Assiyé non loin de l'église des Assemblées de Dieu (temple Gaillée) Tél. : 93 40 21 21

Phcie ALTA
Agoè-Anonkui, route Mission-Tové en face du Centre Culturel Loyola
Tél. : 22 25 94 47 / 70 08 46 46

Phcie DIVINA GRACIA
Quartier Agoè-Fiovi, carrefour Bafana-Bafana Tél. : 93 83 91 00 / 96 80 10 21

Phcie ABRAHAM
Agoè-Logopé Kossigan
Tél. : 22 50 10 00 / 92 25 99 83

Phcie ZOSSIME
Agoè-Zossimé, près du marché
Tél. : 22 55 43 52 / 70 46 26 64

Phcie ST PHILIPPE
Sanguéra, rte Lomé - Kpalimé près de la Station-service OANDO
Tél. : 90 67 33 24 / 99 99 80 04

Phcie EVA
Sanguéra, Kikamé, non loin du T-OIL Tél. : 92 16 32 32

Phcie NOUVELLE TULIPE
Rte de Mission-Tové, près de la station CAP Agoè-Légbassito
Tél. : 99 47 00 70

Phcie DE L'EDEN
Route d'Aného, face Cité Baguida
Tél. : 70 42 13 98

Phcie AVEPOZO
Avépozo Bè-Komé à côté de la place publique 04 B.P. : 353 Lomé-Togo
Tél. : 22 27 04 86 / 93 01 73 51

Phcie LA PATIENCE
Djagblé, à 300 mètres du CMS (Ayokléfé)
Tél. : 70 05 23 39 / 96 12 26 06

CHAMPIONNAT NATIONAL DE CYCLISME 2024

Dedema Panawè du club Modèle au sommet du podium

Le cyclisme togolais a un nouveau champion. Il s'agit de Dedema Panawè. Le coureur de l'équipe de la Modèle de Lomé a régné sans partage sur le championnat national qui a eu lieu le dimanche 7 avril. Panawè a bouclé les 162 km de course en plus de 4 h de temps pour une vitesse moyenne de 35 km / h. Tchalèm Nyouleng (Modèle) et Kako Justin (Kpalimé Cycling) ont complété le podium.



Remise du trophée et de l'enveloppe financière au champion du Togo.

Soif de victoire, Dedema Panawè, cycliste du club Modèle et gendarme de carrière, a démontré une fois de plus son hégémonie et sa passion pour la petite reine des pistes. Dimanche, lors de l'édition 2024 du championnat national de cyclisme, le nouveau champion du Togo a fait étalage de toute sa qualité de rouleur pour imposer son rythme au reste du peloton. Premier à franchir la ligne d'arrivée, après plus de 4 heures de course, pour une vitesse moyenne de 35 km/h, il a fallu attendre plus d'une quinzaine de minutes pour apercevoir

ses premiers poursuivants. Une performance qui a séduit le public plus précisément les responsables de la fédération.

Le premier coup de pédale de cette course dont l'issue a été anecdotique, a été observé en face du stade de Kégué. Débute alors une aventure qui mettra à rude épreuve les coureurs. Outre la distance de 162 km, les cyclistes ont dû affronter des obstacles sur le circuit, notamment les montées et descentes et la chaleur. Parti groupé, le peloton s'est coupé en deux lors de la traversée de la ville de Tsévié.

Après le premier point chaud aux kilomètres 50, Dedema Panawè a tenté une échappée solitaire qui lui a réussi car, aucun de ses poursuivants, consumés par la chaleur, n'a osé suivre son rythme. Seul en tête de course, le rouleur de la Modèle a traversé en solitaire Tabligbo, Hahotoé, Anfoin, Vogan pour franchir, le premier, la ligne d'arrivée à Kégué où, un accueil digne d'un champion lui a été réservé. Le reste du peloton a pointé le bout du guidon plus de 15 mn après. Arrivé groupé, c'est Tchalèm Nyouleng de la Modèle qui a



Dedema Panawè, premier à franchir la ligne d'arrivée.

réussi à franchir en 2^e position la ligne d'arrivée, suivi par Kako Justin de Kpalimé Cycling. Dedema Panawè, dans sa course folle, a également remporté le 2^e point chaud à Vogan après 115 km de course.

La performance de Dedema Panawè a été saluée par le président de la Fédération Togolaise de Cyclisme, M. Pamphile Kpodo qui est resté tout de même déçu par le manque de rivalité. « M. Panawè a tenté quelque chose qui lui a réussi. C'est bon. Mais ça ne nous permet pas d'avoir de bons résultats. C'est comme si c'était lui seul qui a travaillé. Ce championnat nous a permis

de déceler les manquements que nous allons corriger pour l'avenir », a fait savoir M. Pamphile Kpodo. Premier responsable, M. Kpodo a assuré de disposer des moyens nécessaires pour corriger les erreurs tout en comptant sur les compétences de la direction technique.

Pour sa part, le point focal du cyclisme au ministère des Sports et des Loisirs, M. Gneny Tchagbé a félicité la FTC pour ses efforts qui ont permis aux cyclistes togolais de trouver une fois de plus, une occasion pour s'exprimer. « Nous pensons qu'avec cette reprise, la fédération togolaise de cyclisme va pouvoir se relancer sur la scène in-

ternationale », a souhaité M. Gneny Tchagbé.

A la cérémonie de remise des prix, mis à part les trois premiers, les cyclistes classés 4^e, 5^e et 6^e, respectivement Amen Abinon, Dossouvi Kowouvi et Agboglati Jonas Koffi ont été également primés. L'association des anciens cyclistes du Togo a également récompensé les plus méritants.

Sur les 31 cyclistes à prendre le départ, 12 ont dû abandonner la course faisant du coup le reste du trajet dans le car balaie.

Folly KOUTOUKLOUI

PROMOTION DU LEADERSHIP ET DU VOLLEYBALL FEMININS

Les jeunes filles des communes Agoè-Nyivé 2, 3 et 5 formées

L'association Femme Sport et Développement (FESDEV) a clôturé samedi dernier à Lomé son projet jeune fille leader par le sport et le développement du volleyball. Une initiative soutenue par le département de la Vienne en France. Cette troisième édition a connu la participation des jeunes filles des lycées de Légbassito, de Nanégbé, de Sanguéra des communes d'Agoènyivé 2, 3 et 5.



Formateurs et participants après le lancement des activités.

Le terrain de volleyball du stade omnisports de Lomé a accueilli samedi dernier une centaine de jeunes filles de 12 à 15 ans, venues des lycées de Sanguéra, de Nanégbé et de Légbassito. Elles

y étaient dans le cadre du projet jeune fille leader par le sport et le développement du volleyball. Porté par l'association Femme Sport et Développement (FESDEV), il a permis de

promouvoir le volleyball dans treize communes du grand Lomé et d'initier les jeunes filles au leadership féminin. L'activité de ce weekend va permettre selon, l'envoyé du département de Vienne,

Mlle Louanne Lucas, aux participantes de développer entre autres la confiance en soi grâce à la pratique du sport et particulièrement du volleyball, de développer leur esprit critique en les amenant à faire des causeries-débats à la fin des séances d'entraînement sur des thématiques d'hygiène, de sexualité et d'éducation.

La formation des élèves de ces trois derniers lycées marque, selon les propos du coordonnateur, M. Atsou Anato, la fin de ce projet qui connaîtra dans les mois à venir un festival avec comme menu, des compétitions de volleyball et des sketches. Cela permettra aux jeunes de restituer tout ce qu'elles

ont acquis lors de ces formations. M. Anato n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude au département

de la Vienne pour son soutien à ce projet.

Essobiyou AMAH

Togo - Presse

Directeur de Publication	Rémy Banafey ASSIH
Directeur de la Rédaction	Essosinam BASSADOU
Rédacteur en chef	Malibida TAGBA
Actualités nationales et Reportages	Komla ADJOSSE
Etranger	Messan GOLI
Sports	Siméon EGBADE
Directeur de la Production et de la Qualité	Kwaku AZIAWOR
Directeur Informatique et du Numérique	Méféinoyou ANAKA
Directeur Commercial	Dimilina KAMAGA

Édité et imprimé par
La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)
Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08
Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66
1B.P. : 891 Lomé 1 (TOGO) www.togopresse.tg